DOCUMENT RESUME

ED 339 228 FL 019 906

AUTHOR Fortier, Anne-Marie
TITLE Langue et rapports sociaux. Analyse des language d'usage chez des Italiens de deuxieme generation (Language and Social Relationships. Analysis of Languages Used by Second-Generation Italians).
INSTITUTION International Center for Research on Language Planning, Quebec (Quebec).
REPORT NO CIRAL-B-180; ISBN-2-89219-220-X
PUB DATE 91
NOTE 84p.
PUB TYPE Reports - Research/Technical (143)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC04 Plus Postage.
DESCRIPTORS Adults; *Code Switching (Language); English; Foreign Countries; French; *Immigrants; Interpersonal Relationship; Interviews; Italian; *Language Role; *Sex Differences; *Sociocultural Patterns
IDENTIFIERS Canada; *Italian Canadians; *Quebec

ABSTRACT

A study investigated the choice of language (French, English, or Italian) for different activities and with different individuals among second-generation Italians in Quebec through interviews with 12 adults. The report first provides a sociolinguistic profile of the subjects and identifies the social factors associated with language choice in various situations. The subsequent analysis focuses on the relationships between these factors and social interaction. Results indicate that Italian predominates over English in domestic activities, where a stable bilingualism exists. In occupational activities, English and French dominate. In the domestic realm, division of labor by gender leads women to use Italian more than men, while in the occupational and associative sphere, a similar division of labor does not appear to be linked to differential language choice. Language use in public activities seems to be determined more by social/ethnic relationships. Competition between ethnic groups for domains or occupational territory translates into ethno-linguistic division of labor. It appears that for sociopolitical reasons, Italian remains the common language among different generations of Italians in Montreal. Interview and profile forms are appended. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

Publication
B-180

Centre international de recherche
en aménagement linguistique

Faculté des lettres
Université Laval

ED339228

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

A. Pruyner

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

1991

LANGUE ET RAPPORTS SOCIAUX

Analyse des langues d'usage chez des Italiens de deuxième génération

FL 019 906

BEST COPY AVAILABLE

Anne-Marie Fortier

RECHERCHE CENTRE INTERNATIONAL CIRAL AMENAGEMENT LINGUISTIQUE

Anne-Marie Fortier

LANGUE ET RAPPORTS SOCIAUX

Analyse des langues d'usage chez des Italiens de deuxième génération

Publication B-180

1991
Centre international de recherche en aménagement linguistique
International Center for Research on Language Planning
Québec

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which receives a supporting grant from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

© 1991 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 3ième trimestre 1991
ISBN 2-89219-220-X

Sommaire

Partant d'entrevues menées auprès d'Italiens de deuxième génération, nous analysons leurs pratiques linguistiques dans leurs différentes activités. Postulant que la langue constitue une composante de tout système culturel qu'elle contribue à transformer et par lequel elle est modifée, nous l'abordons plus spécifiquement en tant que lieu d'actualisation des rapports sociaux de sexe, d'une part, et des rapports sociaux ethniques, d'autre part. Le sexe et l'ethnicité étant à la base de deux modes de hiérarchisation sociale, nous analysons l'usage différencié du français, de l'anglais et de l'italien (dans différents domaines d'activités et avec différents individus) en tant qu'il découle de la place sociale occupée par chacun au sein de chacun de ces systèmes hiérarchiques. Après avoir tracé le portrait sociolinguistique des répondants (quelle langue ils parlent, où et avec qui), nous identifions les facteurs sociaux sous-jacents à ces comportements. L'analyse subséquente retrace la relation entre ces facteurs et les rapports sociaux.

Deux niveaux de données se dégagent des entrevues: les pratiques linguistiques elles-mêmes et les motifs exprimés pour donner sens à certaines de ces pratiques. En outre, il ressort que l'italien prédomine sur l'anglais dans les activités domestiques des répondants, où il existe un bilinguisme stable fondé sur l'identité générationnelle des interlocuteurs. Du côté de leurs activités occupationnelles et "associatives", l'anglais et le français dominent sur l'italien, utilisé de façon subsidiaire.

Dans la sphère domestique, la division sexuelle du travail mène les femmes à utiliser davantage la langue italienne que les hommes. Dans la sphère occupationnelle ou dans la sphère "associative", nous constatons également l'existence d'une division sexuelle du travail, mais celle-ci ne s'accompagne pas nécessairement de comportements linguistiques différents entre les sexes.

Les langues d'usage dans les activités publiques semblent plutôt déterminées par les rapports sociaux ethniques. La compétition entre groupes ethniques pour le contrôle de domaines ou de segments occupationnels se traduit notamment dans la division ethno-linguistique du travail, sous-jacente au comportement linguistique des répondants.

Par ailleurs, la dimension politique des rapports ethniques sous-tend les pratiques linguistiques domestiques des répondants – dominées par l'italien – et les motifs qui justifient les choix linguistiques faits pour leurs enfants. Sans tomber dans le piège substantialiste d'établir une corrélation entre langue et identité ethnique, nous affirmons que c'est pour des raisons d'ordre institutionnel, découlant de la gestion étatique des rapports ethniques, que l'italien reste, chez les Italiens de Montréal, la langue commune aux différentes générations.

Table des matières

Sommaire i

Remerciements v

Introduction 1

Chapitre 1:
Problématique théorique et méthodologique 5

1.1 **Le comportement linguistique: son lien avec le social et l'individu** 6

1.2 **Les rapports sociaux de sexe** 7

1.3 **De l'ethnicité aux rapports sociaux ethniques** 7

1.4 **Considérations méthodologiques: cueillette et analyse des données** 9
A) *La cueillette des données* 9
B) *L'analyse des données* 12

Chapitre 2:
Résultats 15

2.1 **Ménage et quartier de résidence** 15
A) *Le comportement linguistique des ménages* 16

2.2 **Rapports avec la famille** 18
A) *La famille d'origine* 18
B) *La belle-famille* 18
C) *Le comportement linguistique avec la famille* 19

2.3 **Occupation** 20
A) *Horaire de travail* 20
B) *Répartition sectorielle et propriété des entreprises* 21
C) *Composition socio-démographique et hiérarchique des milieux de travail* 23
D) *Contacts externes: les clientèles desservies* 25
E) *Le comportement linguistique au travail* 25

2.4 **Associations/organisations** 27
A) *Description générale* 27
B) *Le comportement linguistique dans les associations* 28

2.5 **Vie sociale et loisirs** 28
A) *Description générale* 28
B) *Le comportement linguistique avec les amis* 29

2.6 **Perceptions et attitudes: données générales** 29
A) *Identité nationale et ethnique* 30
B) *L'ethnicité italienne et la langue* 30
C) *Les langues en général* 31

2.7 **En résumé** 31

Chapitre 3:
Langue et rapports sociaux de sexe 35

3.1 **Les rapports sociaux de sexe: considérations théoriques** 35

3.2 **Comportement linguistique et division sexuelle du travail: la sphère domestique** 36

3.3 **Comportement linguistique et division sexuelle du travail: le marché du travail et les associations** 37

3.4 **En résumé** 40

Chapitre 4:
Langue et rapports sociaux ethniques 41

4.1 **Pour compléter un tableau inachevé: comportement linguistique et division ethnique du travail** 41

4.2 **Le retour au bercail: comportement linguistique et dimension politico-symbolique des rapports sociaux ethniques** 46
A) *Identité collective et identité individuelle: un jeu de miroirs?* 47
B) *Langues familiales et contexte social* 49
C) *Choix linguistiques individuels et identité collective* 51

4.3 **En résumé** 55

Conclusion 57

Bibliographie 61

Annexe A:
Guide d'entrevue 69

Annexe B:
Tableau synthèse des caractéristiques occupationnelles des répondants selon la composition ethnique de la structure hiérarchique 79

Annexe C:
Répartition des hommes et des femmes dans les associations italiennes 81

Remerciements

Ainsi s'achèvent plus de deux ans d'apprentissage. Deux années de réflexion, d'interrogations, de découvertes, d'angoisse, d'euphorie, d'exaspération et, surtout, de plaisir constant. L'"exercice" est terminé. L'élève remet son devoir, convaincue d'en avoir tiré plus qu'un savoir didactique et professionnel.

Plusieurs personnes ont navigué avec moi sur ces eaux parfois houleuses. D'abord, douze Italiennes et Italiens, chacun desquels m'a généreusement accueillie dans ses quartiers empreints d'une partie de lui-même et de son intimité. Je leur en suis grandement reconnaissante.

Quant à ma directrice, Danielle Juteau, il m'est difficile de lui exprimer toute ma gratitude. L'intérêt, la confiance et le respect qu'elle porta à ma démarche furent d'un support indispensable et très motivant. Les commentaires et suggestions de Mme Juteau m'étaient toujours livrés sur le ton de l'échange et avec grande délicatesse. Durant ces deux années de direction, Mme Juteau me donna en outre l'exemple de la rigueur intellectuelle et de l'amour de son travail. Pour tout cela et davantage, je la remercie.

Je ne peux taire, enfin, l'appui inestimable de mes amies et amis. Ils ont cru en mon projet, ils ont cru en moi. Sans eux, ma source émotive se serait depuis longtemps tarie. Je les remercie pour les heures d'écoute, de rires, d'accolades, de douce folie, pour leurs messages et mots d'encouragement, pour leurs conseils et leur aide dans mes déboires avec mon aura cathodique et, surtout, pour avoir respecté mes absences dans l'"état-second-nirvânaïen"...

Je tiens également à souligner le soutien financier du CRSHC, du FCAR et de la Fondation Desjardins, dont les bourses facilitèrent grandement la réalisation de ce mémoire. Enfin, je signale que l'Office de la langue française finança en partie la recherche dans le cadre de laquelle s'inscrit cette étude.

L'universel et le particulier coïncident: le particulier est l'universel manifesté dans diverses conditions.

Goethe

Introduction

Si le pluralisme ne constitue pas un phénomène nouveau au Québec, nous assistons, depuis les années 60, à l'émergence d'un nouveau pluralisme dans cette province. En effet, la transformation des rapports entre Canadiens français et Canadiens anglais, l'augmentation de la proportion des "autres ethniques", ainsi que le renforcement de l'Etat québécois ont modifié de façon radicale les rapports sociaux ethniques au Québec. Parallèlement à ces transformations, la langue française émerge en tant qu'enjeu principal dans le débat qui oppose les "deux solitudes". Le Québec des années 60 s'inquiétait déjà de la qualité de la langue parlée et écrite, revendiquait l'unilinguisme français et constatait l'urgence démographique d'intégrer les immigrants à la francophonie québécoise. Puis, avec le nouveau nationalisme des années 70 s'édifiait la langue française comme pierre angulaire de l'identité nationale et ethnique québécoise.

En même temps qu'il procède à l'institutionnalisation de la langue française au Québec, le gouvernement péquiste élabore une politique ethnique qui tient compte de la nouvelle composition démographique de sa population. A l'instar du multiculturalisme canadien, la politique de convergence culturelle québécoise valorise le pluralisme culturel tout en l'intégrant dans un cadre linguistique défini, en l'occurrence francophone. Dès lors, le "Québécois" n'est plus exclusivement d'ascendance française; son bagage culturel peut provenir de sources multiples. C'est par la voie linguistique qu'il s'intégrera à la nation québécoise en devenir et qu'il contribuera à lui assurer son caractère distinct.

Ces politiques ethniques et linguistiques ont notamment pour effet de modifier la hiérarchie des langues en présence dans un contexte multiculturel et plurilingue. Si le Québec et le Canada se sont chacun défini un cadre linguistique officiel, les langues dominantes cohabitent néanmoins avec des langues minoritaires et non officielles.

Dans ce contexte, qu'en est-il de la langue d'origine des autres groupes ethniques du Québec? Comment "gèrent"-ils leurs connaissances linguistiques nécessairement multiples, surtout en ce qui concerne les enfants d'immigrants? Devant l'institutionnalisation de la langue (française au Québec, française et anglaise au Canada) à la fois comme facteur et comme expression de l'appartenance ethnique et nationale, les membres des groupes minoritaires auraient-ils intériorisé cette définition de façon à ce que la disparition de leur langue d'origine menacerait, à leur avis, leur identité individuelle et collective?

Voilà certaines des questions qui ont mené à l'élaboration de la présente étude sur le comportement linguistique des Italiens de seconde génération. Notre intérêt se portant avant tout sur le multilinguisme chez les minoritaires, il convenait de passer par les enfants d'immigrants plutôt que par le immigrants eux-mêmes pour aborder la question, les premiers étant davantage fonctionnels dans plus d'une langue que les seconds[1]. D'autant plus que la portée et l'influence de l'intervention étatique en matière ethnique et linguistique et celles du contexte social dans son ensemble, nous apparaissent plus saisissables chez les descendants d'immigrants. Par ailleurs, la communauté italienne en est une qui, d'un côté, prit part activement dans le débat linguistique, se prononçant en faveur du bilinguisme (pour une

[1] Les non-immigrés âgés de 15 ans et plus étant plus éduqués que leurs pairs immigrés, on peut conclure qu'ils connaissent davantage les deux langues officielles quand on sait que la connaissance de celles-ci croît avec le niveau de scolarité (Dionne 1986).

rétrospective de l'intervention de cette communauté dans ce débat, cf. Taddeo et Taras 1987) et qui, de l'autre côté, affiche un taux de continuité de la langue italienne supérieur à celui de sa semblable torontoise (Painchaud et Poulin 1983). Enfin, cette communauté affiche un taux de connaissance des deux langues officielles relativement élevé (les détails de ces données apparaîtront dans le texte qui suit).

Notre principal objectif consiste à examiner les facteurs sociaux sous-jacents au comportement linguistique d'un groupe d'Italiens de seconde génération que nous avons rencontrés. Par comportement linguistique nous référons à l'utilisation différenciée, dans les échanges **verbaux** seulement, de trois langues distinctes (français, anglais et italien), sans égard aux niveaux de langue. Ainsi, nous désignerons par italien autant la langue de Dante qu'une de ses variantes ou qu'un de ses dialectes[2].

Notre démarche se divise en trois étapes:

a) tracer le profil sociolinguistique des individus, c'est-à-dire quelle(s) langue(s) ils parlent, où et avec qui. Nous avons obtenu ces données au moyen d'entrevues décrites plus loin (cf. chapitre 1, section 1.4);

b) rendre compte de ce comportement en identifiant les facteurs sociaux qui le sous-tendent;

c) définir et analyser la relation entre ces facteurs et les rapports sociaux de sexe, d'une part, et les rapports sociaux ethniques, d'autre part. Ces analyses figurent aux chapitre 3 et 4 respectivement.

C'est dans le deuxième chapitre que nous identifierons les facteurs sous-jacents au comportement linguistique. L'analyse descriptive des données nous permettra en outre de retracer la logique à la base des pratiques linguistiques relevées. Nous établirons dès lors un premier niveau d'association entre le comportement linguistique et les rapports sociaux. Cette première étape analytique permettra également d'éliminer d'autres facteurs que l'on aurait pu croire influents sur les langues d'usage.

Il convient cependant d'exposer d'abord l'orientation théorique et méthodologique de cette recherche. Dans le premier chapitre, nous présenterons sommairement les postulats et concepts au fondement de notre analyse. Cette présentation sera complétée dans les chapitres analytiques (3 et 4) où nous exposerons plus précisément les considérations théoriques qui orientent l'analyse. Nous terminerons le premier chapitre en décrivant la méthodologie adoptée, de la préparation du terrain à l'analyse des entrevues.

* * *

Avant de céder la parole aux Italiens, permettez-nous un commentaire sur une question qui nous préoccupe depuis quelque temps déjà. Question encore non résolue, qui se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle concerne à la fois l'objet de ce mémoire (la langue) et une de ses composantes analytiques

[2] Certains pourraient nous reprocher de passer outre, de cette façon, aux places distinctes qu'occupent l'italien standard ou ses dialectes dans les échanges intra-communautaires. Précisons toutefois que cette "fusion" de l'italien et de ses variantes a été réalisée ***après*** les entrevues, qui dévoilent une préférence générale pour l'italien chez les répondants, aux dépens de ses dialectes ou variantes. Notons que la langue italienne standard est également adoptée par la majorité des associations italiennes de Montréal (pour leurs communications internes et externes, écrites et verbales), que ce soit seule ou avec un dialecte régional, en plus, bien souvent, du français. Son émergence comme langue dominante au sein de la communauté italienne montréalaise constitue un phénomène à la fois politique et économique, qui présente un intérêt sociologique indéniable. Nous excluons cependant ce fait de cette recherche sur le trilinguisme, dont l'objectif consiste plutôt à analyser les places occupées par une langue minoritaire et deux langues majoritaires dans le comportement linguistique d'individus trilingues, eux-mêmes minoritaires. Une analyse de l'usage différencié de l'italien standard et de ses dialectes aurait exigé une toute autre démarche empirique et théorique que celle qui fonde cette étude.

(les rapports de sexe). Il s'agit de la féminisation du texte. Ayant choisi de ne pas nous engager dans cette démarche, nous aurions certes pu nous contenter de spécifier, dans une note liminaire inscrite quelque part entre un sommaire et une dédicace, que les noms au masculin incluent le féminin, qu'ils réfèrent à la fois aux hommes et aux femmes. Formule devenue si courante qu'on ne se donne plus la peine de la lire. Note qui, de plus, ne rend pas fidèlement compte de notre réflexion sur la question.

Précisons d'abord que si notre texte n'est pas féminisé, c'est en partie par souci d'allégement de style. Nous ne sommes pas de celles, cependant, qui croient fermement que l'usage du masculin le mènera à se neutraliser. Paradoxe, direz-vous. Distorsion entre discours et pratique, me reprocherez-vous. Situation tragique, s'il en est une, vous répondrai-je. Dans le corps même du texte que vous lirez, se pose tout le problème de la langue comme construit social et tout celui de son rapport à la société. La féminisation des titres et des textes constitue un geste politique dont la portée est non négligeable. La lourdeur reprochée aux écrits féminisés réside peut-être dans l'absence même des femmes de la langue. Par ailleurs, souligner leur présence en les nommant peut avoir un effet pervers: celui de la "ghettoïsation" et de la polarisation des sexes en accentuant leurs différences. Dans son analyse du discours raciste (1972), Guillaumin relève que, dans le journaux français, les acteurs nommés sont les minoritaires et les dominés: les handicapés, les noirs, les femmes, les Maghrébins. Les non-identifiés sont les hommes-blancs-catholiques-bourgeois.

C'est précisément par conscience de la force de représentation de la langue qu'il nous est difficile de trancher la question. Cette réflexion émerge également des contraintes inhérentes à la langue elle-même et à l'acte de la parole. Cette dernière limite le sujet parlant dans ce qu'il désire exprimé. Si la parole peut être action, elle peut également correspondre à un déni: mettre en paroles nos émotions, notre pensée, notre passé, si cela nous force à les organiser, cela nous force également à en ometttre des éléments. En cela, la langue est limitative: la réalité ne se résume pas à ce que la langue en dit.

Ce n'est ni par abandon, ni par consentement, que nous n'avons pas féminisé notre texte. C'est aux prises avec le problème réel de la syntaxe, celui de la construction même d'un texte clair et facile à lire, c'est face au problème concret que pose celui de l'écriture, que nous en sommes venue à ce choix. C'est également face au problème à la fois concret et idéologique de l'absence des femmes et celle d'un genre neutre dans la langue française – quoiqu'il fut déja démontré qu'en anglais, le neutre n'échappe pas toujours à l'imputation sexuelle (Miller & Swift 1977).

Triste dilemme: viser à neutraliser le masculin par la force de l'usage, ou souligner la "différence" des femmes par le discours et la force du langage...

Nous demeurons néanmoins convaincue qu'il importe de souligner le sexe de la personne dont nous parlons, lorsqu'il s'agit d'un seul ou de quelques individus. Vous rencontrerez donc des "auteures" et autres néologismes dans le texte qui suit. Cependant, nous préférons recourir à un terme soit disant générique pour désigner des groupes plus ou moins larges d'individus qui comptent soit une population large et indéfinie, soit une population plus restreinte, dont on connaît les paramètres sociographiques (notre échantillon par exemple).

Nous vous prions donc, cher lectrice, cher lecteur, de garder en esprit que les répondants dont nous parlerons comptent 6 femmes et 6 hommes, et que tous n'ont pas le même statut. Que les Italiens de Montréal, les Canadiens français ou les Canadiens anglais ne sont pas des groupes homogènes; il s'y jouent des rapports de force entre les sexes, entre les classes, entre les groupes d'âge, etc. En somme, nous vous demandons non pas de tirer le féminin de la côte du masculin, mais plutôt d'éviter d'occulter l'existence des rapports sociaux de sexes (et autres rapports de force) en lisant le masculin. Rapports sociaux qui se traduisent précisément dans la règle grammaticale selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin et qui modèlent la parole même qui les décrit.

1

Problématique théorique et méthodologique

Une étude sur la langue, outre sa pertinence sociale évidente en territoire québécois, présente un intérêt sociologique considérable. La langue constitue en effet un élément socio-culturel singulier, notamment parce qu'elle

> "transcende les autres éléments dans la mesure où elle a le pouvoir de les nommer, de les exprimer et de les véhiculer." *(Abou, 1977: 3)*

Et, ajoutons-nous, de les reproduire et de les transformer.

Ce pouvoir constitue la "force de représentation" de la langue en vertu de laquelle la communication verbale agit comme canal par lequel sont véhiculées des convenances (Quéré 1982). En effet, il se greffe à la parole des significations, sociales d'une part, individuelles d'autre part, qui reproduisent tacitement les normes et valeurs partagées par la collectivité. L'échange verbal met en relation au moins deux acteurs sociaux; la force de représentation de la parole distribue tacitement entre eux les règles et rôles socialement définis comme étant ceux à respecter dans une situation donnée. Ainsi, l'échange entre individus agit-il à deux niveaux simultanément (Quéré 1982). D'abord, il y a le contenu propositionnel: sa fonction est de représenter des faits, des événements, des états de choses ou des sentiments. Puis, il y a le niveau tacite, implicite, rendu possible par la force de représentation de la langue. Plusieurs traits et comportements supra-linguistiques (intonation, mimique, accent, rythme) contribuent à l'actualisation de la force de représentation. Or à la différence d'autres modes d'expression (le geste, le mime, l'image, etc.), la langue non seulement intègre ces indices non linguistiques dans sa manifestation verbale, mais elle détient également le pouvoir d'interpréter, d'objectiver, bref, de transcender ces éléments. La langue peut en outre parler d'elle-même et des autres pratiques sociales.

Il ne s'agit donc pas de traiter de la langue en tant que construit social détaché des autres éléments socio-culturels. Il s'agit plutôt de la considérer comme composante et produit de tout système culturel qu'elle interprète et par lequel elle est interprétée, qu'elle contribue à transformer et par lequel elle est modifiée.

Ainsi, la langue entretient-elle une relation de réciprocité avec la société qui l'utilise. D'aucuns diront que la structure hiérarchisée d'une langue (en niveaux allant du jargon au châtié) correspond à la structure sociale (Benveniste 1974; Bourdieu 1982; François 1976). Or ce parallèle existe également dans un contexte plurilingue, où la gestion linguistique a pour effet de modifier la hiérarchie des langues en présence. Celles-ci sont alors reléguées et associées à des domaines d'actualisation distincts (le travail, la famille, les affaires d'Etat, l'école, etc.) (Fishman 1972a: 80; Gumperz 1971) et, par extension, à des groupes sociaux distincts. Cependant, à l'intérieur même de ces différents lieux d'actualisation, il peut également exister une hiérarchie linguistique parallèle à la structure organisationnelle, les langues utilisées par les acteurs variant selon la place qu'ils occupent dans le milieu (Fishman 1972a; Hughes 1972).

La distribution de ces places occupées par les individus se fait selon leur appartenance à des catégories de sexe, d'ethnie ou de classe. A ces places correspondent des pratiques sociales, linguistiques ou autres. Les pratiques linguistiques, individuelles et collectives, contribuent au maintien de la hiérarchie

linguistique (à l'intérieur d'une seule et même langue ou entre différentes langues), en même temps qu'elles en découlent. Ainsi le comportement linguistique sera-t-il à la fois le produit de l'organisation sociale et des rapports de force qui la caractérisent, et un élément reproducteur de cette réalité.

Partant de ces considérations, nous aborderons une des manifestations individuelles de la langue, le comportement linguistique, dans son rapport avec le social. Dans les lignes qui suivent, nous exposerons brièvement les champs conceptuels centraux de notre analyse et notre façon de les aborder. Nous terminerons en décrivant la méthode de cueillette et d'analyse des données utilisée dans cette étude.

1.1 Le comportement linguistique: son lien avec le social et l'individu

Il existe au Canada et aux Etats-Unis une quantité de travaux portant sur différentes pratiques linguistiques des minorités culturelles ou des groupes dominants. On y traite des transferts linguistiques (Castonguay 1985, 1984, 1980, 1979; Paillé 1984; Veltman 1978, 1976), ou du maintien de la langue d'origine et son lien avec l'identité ethnique qui lui est associée (Fishman 1972a; Lambert 1967; Nahirny et Fishman 1965). D'autres ont vérifié la relation entre ce taux de continuité linguistique et le degré de cohésion communautaire (Lamy 1979; Lieberson 1970; Painchaud et Poulin 1983, 1988; Reitz 1974; Vallee et Shulman 1969), ou ont dressé un portrait linguistique de certaines communautés (Veltman et Paré 1985; Veltman et Ioannu 1984). On a également abordé les rapports entre Canadiens français et Canadiens anglais sous l'angle de la division linguistique du travail (Bélanger et Sales 1985; Brazeau 1958; Hughes 1972; Lieberson 1970; Renaud et Bernard 1984), ou sous celui des intérêts idéels sous-jacents au conflit linguistique (Breton 1984). Mentionnons enfin les travaux de Dionne (1985), Lacroix et Vaillancourt (1980 et 1981) et Vaillancourt (1988), qui font état du niveau d'éducation ou des statuts socio-économiques différenciés des trois grandes catégories linguistiques du Québec (francophones, anglophones et allophones), en fonction de compétences linguistiques différentes.

Ainsi, la langue est-elle parfois analysée en tant que variable indépendante: on évalue alors son effet sur le degré de cohésion communautaire, sur l'identité ethno-linguistique ou sur le statut socio-économique (Clément 1984; Lacroix et Vaillancourt 1980 et 1981; Lamy 1979; Lieberson 1970; Reitz 1974; Vaillancourt 1988). D'autre part, on aborde parfois la langue en tant que variable dépendante du contexte social environnant (Breton 1984; Castonguay 1985, 1984, 1980, 1979; Dorais 1979; Hughes 1972; Lieberson 1970; Paillé 1984; Vallee et Schulman 1979; Veltman 1983, 1978, 1976): ce faisant, on évalue l'impact de différents facteurs sociaux (quartier de résidence, niveau de scolarité, politiques culturelles, cohésion communautaire, organisation sociale) sur diverses pratiques linguistiques.

De notre côté, sans nier que langue et organisation sociale soient en interaction continue, nous nous en tenons, pour les fins de cette étude, à l'analyse de cette relation dans une seule direction, faisant du comportement linguistique (et de la langue) une pratique dépendante du milieu social et des rôles attribués aux acteurs sociaux. Cette approche favorise l'identification de différentes facettes de cette relation. En somme, notre analyse du comportement linguistique des Italiens de seconde génération se fera en regard de l'organisation sociale, particulièrement en fonction des rapports sociaux de sexe et des rapports sociaux ethniques. L'usage différencié du français, de l'anglais et de l'italien apparaîtra comme tributaire de la place que chacun occupe dans différentes sphères d'activité, place qui lui est assignée suivant les règles de l'organisation sociale.

Les facteurs qui sous-tendent le comportement linguistique peuvent être d'ordre structurel, liés à la division sexuelle et à la division ethnique du travail, ou d'ordre idéel, rattachés à la dimension symbolique qui donne sens aux pratiques sociales. Mais quelle que soit leur nature, nous visons à cerner si ces facteurs dérivent des rapports sociaux de sexe et des rapports sociaux ethniques, et comment ils s'y rattachent.

1.2 Les rapports sociaux de sexe

Les rapports sociaux de sexe constituent un mode de hiérarchisation et de division sociales qui traverse la société dans son ensemble, et selon lequel hommes et femmes occupent des places différenciées dans toutes les sphères d'activités. Sans entrer dans le débat qui oppose différentes perspectives féministes (à ce sujet, voir l'article de Juteau et Laurin 1988), nous postulons du caractère généralisé des rapports sociaux de sexe et de l'articulation de la sphère de production domestique à la sphère de production non domestique; cela dans une dynamique de réciprocité qui n'accorde la préseance ni à l'une, ni à l'autre. Que le ménage et le marché constituent des produits et des fondements du capitalisme patriarcal (Sokoloff 1980), ou qu'ils soient des lieux où se manifeste, sous diverses formes, l'appropriation collective du corps des femmes (Guillaumin 1978), ne fera pas ici l'objet de discussion. Notre objectif, plus modeste, est de dégager la façon dont la division sexuelle du travail sous-tend le comportement linguistique d'un groupe d'Italiens de seconde génération. En somme, nous nous attendons à ce que les rôles distincts imputés aux hommes et aux femmes dans différentes sphères d'activité aient des effets sur leur comportement linguistique. Par exemple, les femmes italiennes de seconde génération utiliseraient davantage l'italien que les hommes à la maison, notamment parce qu'elles communiquent davantage avec leurs parents et beaux-parents. Ce phénomène résulterait de la division sexuelle du travail qui relègue la responsabilité du ménage aux mains des femmes. Ainsi, les rôles sexuels (et les pratiques qui s'y greffent) apparaissent-ils comme résultant des rapports sociaux de sexe, et non pas comme la cause de ces rapports, quoiqu'ils puissent contribuer au maintien de ce mode de division sociale.

1.3 De l'ethnicité aux rapports sociaux ethniques

Il convient, lorsqu'on aborde le concept de rapports sociaux ethniques, de s'attarder également sur celui d'ethnicité, à la base du premier. Un certain malaise subsiste cependant chez les spécialistes des relations ethniques quant à la définition des concepts centraux de ce champ, où s'opposent des perspectives culturalistes, essentialistes, matérialistes, primordialistes et d'autres encore. Dans le but d'éviter toute ambiguïté, nous définirons – quoique en termes généraux – les concepts d'ethnicité, de groupe ethnique et de rapports sociaux ethniques, qui occupent une place importante dans ce mémoire.

Abordons d'abord le concept d'**ethnicité**. Il convient de distinguer deux niveaux d'ethnicité (Juteau 1983a). Premièrement, si elle est latente mais présente chez chacun de nous, l'ethnicité n'est cependant pas une affaire de sang. Forgée par l'histoire, elle se "fixe en nous" (Juteau 1983a: 49) par le processus de socialisation, qui s'amorce au sein de la famille. Dès notre tendre enfance, nous apprenons les règles, normes, valeurs et pratiques qui font de nous des Québécois dits de souche, des Canadiens anglais ou des Italiens. Mais ce bagage se transforme au fil des années: si l'ethnicité demeure, son contenu change. C'est l'histoire et le rapport à autrui qui le modifieront, qui détermineront les pratiques et éléments à conserver ou à écarter.

A un deuxième niveau, l'ethnicité peut fonder des relations sociales de communalisation et fonder l'existence d'un **groupe ethnique**, celui-ci étant un groupe humain qui nourrit

> "une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur, ou des moeurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement" ***(Weber, 1971: 416)***.

Mais cette similitude de l'habitus extérieur et des moeurs n'apparaît que dans des contextes de relations sociales qui mettent un groupe en confrontation à autrui. Confrontation qui souligne des différences auxquelles on impute une signification sociale de distinction. L'ethnicité est alors mise à jour. Plus précisément, la spécificité ethnique – la nôtre et celle des autres – devient apparente, et fonde les relations ethniques.

Ainsi, l'ethnicité est-elle un des fondements de notre identité individuelle et de notre sentiment d'appartenance à une communauté avec laquelle on croit partager une même histoire. Par ailleurs, elle ne se mobilise et ne s'actualise dans des pratiques sociales que dans des contextes où les rapports à autrui font apparaître les différences culturelles et leur donne une signification distinctive. C'est dans un tel contexte que naîtront des **rapports sociaux ethniques** qui, au même titre que les rapports de classe et les rapports de sexe, constituent un mode de hiérarchisation et de division sociales selon lequel des groupes et individus ont un accès inégal aux ressources matérielles et symboliques (Simon 1983). Ce concept renvoie à un système de relations sociales fondé sur l'ethnicité qui peut s'étudier à trois niveaux: l'économique, le politique et le culturel, chacun de ceux-ci ayant un volet matériel et un volet idéel.

Ainsi les places occupées par les Italiens de seconde génération ne leur sont pas attribuées au hasard. Ces Italiens adopteront des pratiques linguistiques qui correspondent aux rôles qui leur sont assignés en fonction de leur spécificité ethnique ou ethno-linguistique[1]. Cependant, si leur ethnicité sous-tend leurs relations sociales et certaines de leurs pratiques, on ne peut prétendre à l'homogénéité des composantes de cette ethnicité au sein de la communauté italienne. L'ethnicité, rappelons-le, ne se transmet pas en bloc d'une génération à l'autre (Fischer 1986). Mouvante et multiple, elle se transforme au gré de l'histoire, pouvant occasionner des différences générationnelles dans la façon dont elle se mobilise et s'actualise. De là, en partie, l'intérêt que nous portons à la seconde génération d'Italiens[2].

* * *

En comparant le comportement linguistique des femmes à celui des hommes, de même qu'en l'analysant en regard de l'appartenance ethnique des répondants, nous tenterons de dégager comment les rapports sociaux de sexe et les rapports sociaux ethniques fondent ce comportement social. Nous nous contenterons de traiter séparément ces deux systèmes de relations sociales: retracer la dynamique complexe qui les relie dépasse largement l'objectif de ce mémoire. Nous nous permettrons néanmoins d'en faire une ébauche là où les résultats nous y autoriseront.

Certains pourraient nous reprocher de ne pas examiner l'incidence des rapports de classe sur le comportement linguistique. La raison découle en partie de l'interaction étroite qui unit ces trois systèmes. Il nous apparaît en effet que les rapports aux moyens de production et l'exploitation d'une classe par une autre, puissent se pratiquer entre groupes ethniques et entre sexes. Sans parler de "classes ethniques" (Rioux et Dofny 1962), nous considérons qu'en rendant compte de la division ethnique du travail, nous rendons compte, indirectement, des rapports de production entre détenteurs du capital et travailleurs. D'autre part, l'orientation de notre étude et la nature des données recueillies ne nous permettent pas de faire des rapports de classe un objet d'analyse. Pour aller dans ce sens, il nous aurait fallu constituer un échantillon davantage diversifié au plan socio-économique. A l'instar de Painchaud et Poulin (1983 et 1988), ou de Taddéo et Taras (1987), nous aurions pu mettre à jour les différences de classe à l'intérieur de la communauté italienne, de même que l'intérêt de l'élite ethnique dans le maintien de la vie communautaire et de certains éléments culturels distinctifs, comme la langue italienne. Mais une telle analyse intra-communautaire centre trop les données autour de la seule langue italienne, alors que nous voulons l'aborder dans son rapport aux langues dominantes.

---

[1] Au Québec et au Canada, la langue est devenue un symbole de l'identité collective et individuelle (voir le chapitre 4). Pour cette raison, l'identité ethno-linguistique (francophone, anglophone, allophone) constitue un important élément distinctif dans la hiérarchisation ethnique. Précisons par ailleurs que le concept d'identité ethno-linguistique n'équivaut pas à celui d'identité ethnique. L'anglophone n'est pas nécessairement Canadien anglais, et le francophone n'est pas nécessairement Canadien français.

[2] Nous désignons comme étant de la première génération les immigrants italiens, et de la deuxième, leurs enfants nés ici, ou arrivés ici très jeunes (avant l'âge de 5 ans, de façon à avoir été entièrement scolarisés au Québec). Les enfants de ces derniers composent la troisième génération.

Dans la section suivante, nous exposons justement la méthodologie utilisée au cours de notre recherche, complétant ainsi la présentation de notre cadre de travail.

1.4 Considérations méthodologiques: cueillette et analyse des données

Notre principale question de recherche favorisait le recours à une approche qualitative qui permettrait l'exploration d'un terrain empirique et théorique peu touché par la sociologie québécoise. A notre connaissance, aucune recherche n'a été réalisée sur les enfants d'immigrants du Québec qui auraient maintenant atteint l'âge adulte. De plus, si les comportements bilingues ont souvent fait l'objet d'études empiriques, les pratiques trilingues sont encore peu analysées. Sans prétendre construire une nouvelle théorie du langage, nous considérons que nos résultats fournissent des pistes de réflexions qui engendreront, nous l'espérons, d'autres recherches. En effet, les résultats obtenus, s'ils ne permettent pas la généralisation statistique, peuvent faire l'objet d'une généralisation théorique. Les constantes et les dissemblances relevées entre les douze personnes rencontrées ne sont pas le fruit du hasard. Elles s'expliquent en regard du contexte social, en particulier des rapports sociaux qui régissent en partie les pratiques sociales individuelles.

Certes, nos connaissances empiriques et nos fondements théoriques ont guidé nos choix méthodologiques et théoriques. Vouloir rendre compte des données en termes de rapports sociaux plutôt qu'en termes de mécanismes d'interaction inter-individuelle constitue une orientation théorique qui exclut a priori l'analyse de certains facteurs. Ainsi, n'avons-nous pas relevé tous les facteurs sociaux sous-jacents au comportement linguistique des Italiens de seconde génération. Nous avons néanmoins tenu à des entrevues en profondeur et semi-dirigées pour favoriser une analyse plus complète de l'incidence de rapports sociaux. Il s'agissait de garder assez de souplesse, au moment de la cueillette des données, pour que se révèlent des facteurs exclus de nos hypothèses de départ.

A) *La cueillette des données*

Les données utilisées proviennent de douze entrevues semi-dirigées, d'une durée moyenne de deux heures trente chacune. Elles se divisent en deux volets, mise à part la fiche sociographique (voir le guide d'entrevue en annexe A). Le premier fait le tour de la vie actuelle de l'individu. Chacun nous a entretenue de sa vie familiale et occupationnelle, de ses loisirs, des associations ou organisations dont il est membre, de son quartier de résidence, etc. Dans chaque situation, nous lui demandions de décrire la nature de ses activités, la composition ethnique du milieu, la fréquence de sa présence en ces lieux, la fréquence de ses contacts avec collègues et clients, la propriété et la nature de l'entreprise dans le cas de son travail et ainsi de suite. Nous retracions ainsi les différents réseaux fréquentés par chacun, l'importance qu'occupe chaque activité dans l'ensemble de ses allées et venues hebdomadaires, de même que la place que chacun occupe dans chaque milieu.

Pour chaque activité décrite, nous nous enquérissions, dans un premier temps, des langues utilisées avec chaque personne présente. Dans un deuxième temps, nous demandions à chacun d'évaluer la répartition globale des langues parlées dans chaque milieu, c'est-à-dire du pourcentage respectif de l'utilisation de chaque langue au travail, à la maison, etc. Les pourcentages ont été par la suite regroupés en cinq catégories:

usage exclusif	=	100%
usage principal	=	50% et plus
usage secondaire	=	30% à 49%
usage subsidiaire	=	11% à 29%
usage résiduel	=	10% et moins.

Le second volet de l'entrevue retraçait ensuite les différentes trajectoires de chaque personne: scolaire, occupationnelle, résidentielle, "associative", familiale, etc. Cette étape visait à identifier les différents contextes d'acquisition et d'utilisation linguistique. Nous tracions un portrait plus global des langues utilisées dans chaque milieu en distinguant, dans la mesure du possible, les interlocuteurs. Cette rétrospective a permis de retracer des facteurs qui ont pu agir, directement ou indirectement, sur le comportement linguistique passé et actuel. De plus, ce retour au passé permet de mieux comprendre le comportement actuel en lui donnant du "relief", c'est-à-dire en ajoutant des éléments qui confirment l'interprétation proposée. Qu'une répondante affirme travailler à temps partiel depuis la naissance de son petit dernier permet de **supposer** qu'elle travaillait à temps plein auparavant. Alors que la rétrospective occupationnelle permet de **noter** les changements survenus. Certes, une marge d'erreur est inévitable dans un tel exercice de mémorisation. Mais nous nous assurions de réduire suffisamment cette marge d'erreur (à l'aide de questions de précision, de rappels, etc.) pour pouvoir utiliser les données sans craindre de tordre la réalité.

L'échantillon d'une étude qualitative se distingue de celui d'une étude quantitative en ce qu'il se veut non pas statistiquement représentatif, mais théoriquement pertinent. Deux critères fondent cette pertinence. Si nous ne pouvions retenir celui de la saturation, nous devions respecter celui de la diversification. Deux stratégies s'offraient à nous pour y arriver:

> "**la diversification externe ou par contraste**, c'est-à-dire choisir des groupes ou sous-groupes les plus divers possibles, en fonction de leur variété et de leur exemplarité (...) (et la) **diversification interne ou par homogénéisation**, consistant à se limiter à un groupe donné, c'est-à-dire à contrôler la diversité de certaines variables qui pourraient apporter une trop grande dispersion." ***(Quéniart, 1987: 159; souligné par l'auteure)***

Dans ce dernier cas, on travaille avec un échantillon homogène, dans lequel seules quelques variables contrôlées, choisies en fonction des fondements théoriques, servent de critères de diversification et de constitution des sousgroupes. L'homogénéisation minimise l'effet de certains facteurs (comme le type de mariage, l'origine ethnique), afin que puisse se manifester celui des autres, considérés théoriquement pertinents (le sexe, le milieu de travail, etc.). Pour cela, nous avons opté pour la stratégie par homogénéisation, et ce, même si elle "est partie prenante du processus de saturation" (ibid: 159)[3]. Quatre critères ont guidé la sélection des répondants:

1er critère: Etre né de parents immigrants italiens et avoir grandi à Montréal, ou être arrivé ici au plus tard à l'âge de 5 ans, de façon à avoir été scolarisé à Montréal. Aussi, il est plus opportun d'étudier le multilinguisme chez les enfants d'immigrants, scolarisés au Québec, que chez les immigrants eux-mêmes. Le choix de la seconde génération est également motivé par l'intérêt des données et des propos de Nahirny et Fishman (1965) et de Painchaud et Poulin (1983, 1988), pour ne citer que ceux-là. Les premiers soulèvent la question du rapport langue et identité en relatant des transformations inter-générationnelles dans l'identité ethnique individuelle chez les immigrants américains et leurs descendants. Painchaud et Poulin, quant à eux, mettent à jour l'influence du contexte linguistique sur le maintien des langues d'origine parmi les Italiens de Montréal, et le lien de ce maintien avec l'"espace ethnique" créé par la communauté. Si nous restreignons le lieu de naissance à Montréal, c'est d'abord parce que le contexte linguistique montréalais se distingue de celui des autres régions du Québec, mis à part peut-être la région de l'Outaouais. De plus, 95% de la population d'origine italienne habite la région métropolitaine.

Quant au choix de l'origine italienne, il découle de l'importance numérique et historique de ce groupe ethnique: l'"affaire" St-Léonard en a fait, en quelque sorte, le porte-parole des minorités ethniques

[3] Bien que notre échantillon soit plus retreint que celui par lequel on atteint généralement la saturation (environ 30 sujets), nous pouvons affirmer être arrivée à un certain niveau de saturation dans nos données. Nous imputons ceci aux critères d'homogénéisation qui permettaient un contrôle serré de la diversité des variables.

du Québec, et depuis lors ce groupe s'est toujours clairement prononcé sur la question linguistique. En outre, nous étions assurée de trouver des non-immigrants adultes, vivant maritalement et parents d'au moins un enfant, au sein de cette communauté[4]. Enfin, cette communauté est réputée la plus trilingue de la province. Affirmation en partie confirmée par les données de Dionne (1986): après les Arabes, les Italiens (langue maternelle) du Québec, âgés de 15 ans et plus, sont ceux qui connaissent le plus les deux langues officielles (59,6%, contre 64,5% chez les Arabes, et 38,2% chez les Portugais, 35% chez les Grecs, et 19,3% chez les Chinois) (Dionne 1986: 28-29).

2e critère: Avoir l'italien comme langue maternelle. Il importe que tous aient parlé cette langue à la maison avant de connaître le français et l'anglais. La relation (pratique et symbolique) entre un individu et sa langue maternelle se distingue grandement de celle qui le lierait à une langue apprise ultérieurement. En contrôlant ainsi l'origine linguistique, nous pouvons mieux évaluer l'influence d'autres facteurs sur le comportement linguistique. De plus, notre objectif étant d'analyser le rapport entre une langue minoritaire et deux langues majoritaires, il convient que la première ait le même statut parmi tous les répondants soit celui de première langue apprise[5].

3e critère: Vivre maritalement depuis au moins un an avec une personne d'origine italienne, peu importe son lieu de naissance. Considérant que le type de mariage (endogame ou exogame) influence grandement le comportement linguistique, dans le ménage à tout le moins (Castonguay 1980 et 1979; Paillé 1984), il convenait de contrôler cette variable d'une façon ou d'une autre. Nous avons opté pour le mariage endogame parce que les données de Statistiques Canada et notre connaissance de la communauté italienne laissent croire qu'une importante proportion des mariages dans les première et seconde générations le sont.

4e critère: Après la seconde entrevue, nous avons insisté pour rencontrer des gens qui ont au moins un enfant. Ce facteur fournit un portrait plus complet du comportement linguistique. Le choix de la langue maternelle des enfants et celui de leur(s) langue(s) de scolarisation font partie du comportement linguistique des répondants et constituent des indicateurs précieux des modalités selon lesquelles ces Italiens veulent socialiser leurs enfants. De plus, l'avenir des langues minoritaires au Québec, de même que l'impact de la loi 101, ont fait l'objet de plusieurs conjectures que nous étions curieuse de vérifier (Castonguay 1984; Paillé 1984; Veltman 1978, 1976).

La sélection des répondants s'est faite selon la technique de type "boule de neige", qui consiste

> "à ajouter à un noyau d'individus (...) tous ceux qui sont en relation (d'affaires, de travail, d'amitié, etc.) avec eux, et ainsi de suite." ***(Beaud 1985: 187)***

Il s'agissait de demander à chacun, à la fin de chaque entrevue, de nous référer à des amis, collègues, parents qui remplissent les quatre critères d'homogénéisation. Par la suite, nous nous renseignions sur l'emploi occupé par chaque personne mentionnée: c'est à partir de ce facteur, en plus du sexe, que nous avons diversifié l'échantillon.

---

[4] En 1981, au Québec, la population non immigrée de 15 ans et plus représente 24% de l'ensemble de la population de ce groupe d'âge au sein de la communauté italienne, contre 16% chez les Grecs, 5% chez les Espagnols et 4% chez les Portugais (Dionne, 1986: 20).

[5] A ce sujet, une répondante a affirmé répondre à ce critère au moment de notre première conversation téléphonique. En cours d'entrevue, cependant, elle raconta que, selon ses parents, elle aurait d'abord parlé l'espagnol. Mais elle ne se souvient pas avoir utilisé une autre langue que l'italien avec sa famille. Cette répondante avait deux ans au moment de son départ de l'Amérique latine vers le Québec. Pour ces raisons, nous ne considérons pas que l'italien occupe une place différente chez cette répondante.

En cours de terrain, nous avons dû constituer une seconde "boule de neige", faute de trouver des personnes qui correspondaient à nos critères. Nous avons donc communiqué avec quelques associations (professionnelles surtout) et avec une personne dont le nom nous avait été confié. C'est grâce à cette dernière que nous avons pu terminer notre enquête. C'est également en assouplissant le critère du lieu de naissance, de façon à inclure des gens arrivés ici au plus tard à l'âge de cinq ans, que nous avons pu rencontrer les quatre répondants manquants. Outre l'assouplissement d'un critère, cette "difficulté" a eu pour conséquence d'éviter la constitution d'un échantillon trop homogène.

Les entrevues ont été réalisées entre le 5 novembre 1987 et le 10 mars 1988. La durée du terrain s'explique en partie par l'interruption des fêtes de décembre, et par la difficulté à compléter notre échantillon. Nous contactions chaque personne par téléphone, pour lui exposer notre projet et lui demander sa collaboration. Nous fixions rendez-vous lorsque, une fois obtenu son accord, nous nous étions assurée de rencontrer nos critères de sélection. Permettez-nous de souligner à nouveau la générosité des personnes contactées: de toutes celles auxquelles nous avons été référée, rares sont celles qui ont refusé de nous accorder une entrevue. Nous leur en sommes très reconnaissante.

B) *L'analyse des données*

Afin de respecter les propos des répondants et d'éviter les biais analytiques, nous avons construit, dans un premier temps, une grille d'analyse individuelle **thématique,**

> "centrée sur des éléments significatifs qui regroupent toute une série de données particulières et les intègrent dans un schéma global." ***(Tremblay, 1968: 219)***

Grille qui a mis à jour les relations entre le profil sociolinguistique de chacun et ses caractéristiques économiques et socioculturelles, de même que celles de son milieu familial et occupationnel, tant au moment de l'entrevue que dans le passé.

A cette grille verticale s'est ajoutée une grille horizontale, par laquelle nous procédions à la comparaison thématique des entrevues entre elles. Nous dégagions ainsi des constantes intériorisées et vécues par l'ensemble ou la majorité des personnes rencontrées, de même que les éléments singuliers qui, s'ils ne se retrouvent pas chez tous et chacun, occupent un statut d'importance dans le groupe.

En somme, l'analyse des entrevues s'est réalisée en cinq étapes:

a) la transcription verbatim des entrevues, chacune étant par la suite annotée et commentée;

b) la synthèse de l'entrevue, suite à sa décortication à l'aide d'un logiciel IBM (ASKSAM) permettant le découpage thématique des entrevues. Les thèmes choisis sont sensiblement les mêmes que ceux du guide d'entrevue. Dans chaque synthèse, nous retrouvons donc trois parties: la vie actuelle, la vie passée, et les attitudes et perceptions. Dans les deux premières, on retrouve des sous-thèmes tels le travail, le ménage, la famille d'origine, la famille élargie, les associations, le quartier de résidence, la vie sociale, et une catégorie "varia", où l'on retrouve ce qui concerne les médias et les activités individuelles (lecture, écriture, etc.). Enfin, chacun de ces sous-thèmes se termine en présentant un schéma du comportement linguistique de l'individu.

La troisième partie de la synthèse résume les opinions et les perceptions de chacun en ce qui a trait à la langue, à sa nationalité, à son identité ethnique, à ses aspirations, à l'ensemble du groupe italien de Montréal et à l'Italie;

c) l'analyse critique qui porte tant sur la forme que sur le fond de l'entrevue: hypothèses théoriques, pistes d'interprétation, liens avec les théories existantes, commentaires sur le déroulement de l'entrevue et changements à apporter pour les suivantes, s'il y a lieu, etc.;

d) l'analyse dynamique, c'est-à-dire qui reconstruit le cheminement de chaque individu, faisant le lien entre passé et présent, de même qu'entre différents événements rapportés;

e) l'analyse comparative systématique, de thème à thème, et dynamique qui retrace l'articulation des différents thèmes. Nous avons construit des tableaux analytiques qui comparent les répondants sur des aspects précis en fonction de leur sexe, de leur milieu de travail, ou qui font une comparaison systématique sur tous les thèmes abordés. Ceci nous a aidée à dégager les constantes, de façon à cerner le fil conducteur sous-jacent aux pratiques observées.

* * *

L'enquête terminée et l'analyse descriptive complétée, nous nous retrouvons avec un comportement linguistique à deux niveaux. Le premier renvoie aux langues effectivement parlées dans des contextes donnés. Le second, quant à lui, réfère aux motifs exprimés par les répondants pour donner sens à leurs pratiques, en particulier ce qui concerne les choix linguistiques faits à l'égard de leurs enfants. Ces motifs, généralement bien explicités en cours d'entrevue, seront soumis à une analyse indépendante de l'analyse des pratiques elles-mêmes. Dans le cas des autres comportements linguistiques (au travail, dans les associations et avec les parents), nous ne reprendrons pas cette distinction entre pratique et discours. Nous nous contenterons d'utiliser le discours des répondants pour appuyer et illustrer notre analyse. Non pas pour en faire l'explication sociologique des comportements, mais plutôt parce qu'il nous apparaît pertinent d'utiliser ce discours, au même titre qu'on utilise d'autres données, comme élément de preuve à l'appui de notre démonstration. Le discours et les motifs qu'il invoque ont un effet réel sur les pratiques sociales, de même qu'ils en résultent et qu'ils contribuent à les reproduire. Pour cette raison, ils doivent être considérés comme des comportements sociaux ayant une relative autonomie par rapport aux autres.

Le résultat de cette analyse descriptive se retrouve dans le chapitre suivant. Notre objectif étant d'abord de dégager les facteurs sociaux qui agissent sur le comportement linguistique des Italiens rencontrés, nous rendons compte de l'ensemble du contenu des entrevues pour faire apparaître ce qui a mené à l'analyse de certains facteurs aux dépens de certains autres. De plus, il nous semble impératif de relater le plus fidèlement et le plus exhaustivement possible ce que ces douze personnes nous ont confié. Nous nous en voudrions de passer sous silence une tranche importante des entrevues sous le seul prétexte qu'elle ne peut servir à notre objectif spécifique. D'autant plus que de telles données demeurent pertinentes et sociologiquement précieuses: à cet égard, nous ne manquerons pas de formuler des hypothèses d'interprétation ou des questions de recherche que suscite chez nous l'analyse descriptive de ces résultats.

2

Résultats

Les résultats de l'analyse descriptive des entrevues se répartissent selon les thèmes du guide d'entrevue, avec quelques modifications mineures. L'intégration du volet rétrospectif à celui de la vie présente constitue la plus importante modification, en accord avec notre objectif de faire du passé un appui et une source de compréhension additionnelle aux comportements actuels.

Nous commencerons par la vie privée des individus (ménage et famille) pour passer ensuite à leurs activités dans la sphère publique (travail, associations, loisirs). Nous terminerons par les perceptions qu'ont les répondants de leur identité, de leur langue, des langues en général, de l'italianité, etc. Nous conclurons ce chapitre par l'analyse de la façon dont les facteurs sous-jacents au comportement linguistique se rattachent à l'organisation sociale.

2.1 Ménage[1] et quartier de résidence

Tous les répondants habitent avec leur conjoint ou conjointe, et, le cas échéant, leur(s) enfant(s), à l'exception d'un individu que le travail appelait à vivre loin de son foyer. Il arrive qu'une autre personne s'ajoute au ménage: le frère de la répondante, dans un cas, et une domestique, dans l'autre. Les répondants sont pour la plupart propriétaires ou co-propriétaires de leur habitation. Deux seuls sont locataires, dont un dans un duplex appartenant à ses parents. La plupart vivent dans des quartiers où la langue dominante est le français, et où la population compte au moins 50% de Canadiens français. Les quartiers anglophones qu'habitent les autres regroupent ou bien une majorité d'Italiens d'origine, ou bien une population d'origines diverses. Aucun répondant n'a signalé la présence de Canadiens anglais dans son voisinage[2].

La trajectoire résidentielle des personnes rencontrées comporte les mêmes caractéristiques que celles des quartiers présentement habités. En effet, aucune des personnes interviewées n'a habité dans un quartier où la population se composait essentiellement de Canadiens anglais. Ils ont circulé entre des quartiers à forte concentration d'Italiens d'origine, de Canadiens français, ou bien de personnes d'origines diverses. Parfois Italiens et Canadiens français se côtoyaient, mais pas toujours dans une parfaite harmonie... certains répondants ont relaté des guerres de rue épiques entre "pea soups" et "macaronis"! Dans tous les cas, on n'utilisait le français qu'en présence des Canadiens français. L'anglais était la "langue de la rue" dans les autres cas.

De façon générale chez les personnes rencontrées, les femmes passent plus de temps à la maison et s'occupent davantage des enfants que les hommes. On se rend compte, notamment, que la présence

---

[1] Chaque répondant et les personnes avec lesquelles il partage le même logement, qu'ils soient apparentés ou non (conjoint-e, enfant, domestique...), constituent le "ménage".

[2] Précisons que nous désignons par Canadiens français et Canadiens anglais ces individus et groupes qui sont au Canada depuis plusieurs générations (au moins trois). Les répondants distinguent ces groupes des immigrants et, généralement, de leurs enfants, même s'ils sont anglophones. Rappelons que l'anglophone n'est pas nécessairement Canadien anglais, et le francophone n'est pas nécessairement Canadien français.

d'enfants justifie et motive une réorganisation du temps de travail rémunéré au profit du temps consacré au travail domestique. De plus, si on remarque une différence notoire entre la répondante sans enfant et ses paires (52 heures par semaine à son travail contre une moyenne de 22 heures.), il y en a très peu entre celui qui n'a pas d'enfant et les autres hommes (55 heures à son travail contre une moyenne de 57 heures) (pour la répartition du temps entre le travail et la maison, voir la section 2.3 A). Leur discours va également dans ce sens: les femmes parlent beaucoup plus souvent des enfants que les hommes. En somme, les femmes prennent davantage que les hommes la charge de la gestion du ménage.

Qu'elles soient ménagères à temps plein ou à temps partiel, elle exécutent sensiblement les mêmes tâches: l'entretien ménager, la préparation des repas, les courses et le soin des enfants. Leur journée à la maison est généralement ponctuée de marches dans le quartier, parfois de visites à des membres de la famille qui habitent dans le quartier.

Une seule affirme laisser à son conjoint la plus grande part de l'éducation et du soin de l'enfant. Pour justifier ce choix, elle invoque notamment le fait que son mari, étant immigrant, est plus en mesure de transmettre l'héritage italien à sa progéniture. Mais, ajoute-t-elle,

> "Quand (l'enfant) est malade, c'est maman... bobo, malade, pleurer, maman... le restant, tout pour (amuser), c'est son père."

Sept personnes confient la garde de leurs enfants à une gardienne. Dans quatre cas, il s'agit de la grand-mère maternelle: deux répondantes font appel aux services de leur mère, et autant d'hommes recourent à leur belle-mère. Ces données se distinguent de celles de Painchaud et Poulin (1988: 174), qui ont dénombré 71,6% des Italiens qui "font garder leurs enfants par un membre de leur famille". Cet écart s'explique notamment par la différence dans nos échantillons respectifs. Les personnes rejointes par l'enquête de Painchaud et Poulin sont essentiellement immigrantes. Or nous supposons que les immigrants italiens ont des réseaux d'entraide et d'amitié davantage concentrés autour de la famille (à ce sujet, voir Ramirez 1982) que ce n'est le cas pour les non-immigrants.

Quoiqu'il en soit, il ressort de nos entrevues que la garde des enfants et conséquemment leur socialisation, est encore une "affaire de femmes".

De leur côté, les hommes voient à l'entretien extérieur et, dans quelques cas (3), disent partager avec leur conjointe la cuisine et le soin des enfants. Un seul affirme partager l'ensemble des tâches ménagères avec sa conjointe qui, précise-t-il, est aux études en même temps qu'elle travaille à temps plein.

A) *Le comportement linguistique des ménages*

Dans leur ménage, la langue la plus souvent adoptée entre les conjoints est l'anglais (9 cas sur 12)[3], mises à part les deux femmes mariées à des immigrants arrivés ici à l'âge adulte, avec lesquels elles affirment parler italien. A l'instar de celles-ci, une troisième femme s'adapte à la langue d'adoption de son conjoint en utilisant davantage le français dans ses échanges avec lui, bien qu'elle était, au début de leur vie de couple, beaucoup plus à l'aise en anglais. Il est intéressant de noter que ces résultats entrent en contradiction avec l'analyse qu'a fait Castonguay des données de Statistiques Canada (1980). Il conclut que les femmes réussissent mieux que les hommes "en tant qu'agents d'acculturation linguistique de leurs partenaires." (p. 236) Cependant, derrière cet énoncé général se cachent des particularités, nommément en ce qui a trait au statut socio-économique du conjoint, qui est directement proportionnel à l'anglicisation

[3] A cet égard, Painchaud et Poulin relèvent que 72% des enfants d'immigrants italiens du Québec parlent anglais entre eux (1988: 144).

de l'autre partenaire. Ainsi est-il également question de l'attrait des langues dominantes eu égard à leur statut. Mais plutôt que de voir dans le comportement anglophone relevé entre les conjoints d'origine italienne une stratégie de promotion sociale, nous y discernons une conséquence d'une scolarisation dispensée essentiellement en anglais (dans 11 cas sur 12). Une seule a fréquenté des écoles françaises sauf pour les trois dernières années du secondaire, qu'elle fit en anglais. Au cours des années 60 et 70, la majorité des écoliers d'origine italienne fréquentaient des écoles anglaises: de 60,3% en 1960, ils étaient 91,5% en 1975 (Taddeo et Taras, 1987: p.47). Notons enfin que le niveau de scolarité des répondants va du secondaire V à la maîtrise inclusivement.

Des 10 parents, 9 font de leur ménage le lieu de transmission de la langue italienne à leurs enfants. La raison la plus souvent invoquée relève de l'avantage que procure la connaissance de plusieurs langues. Avantage pratique, d'une part: c'est un outil additionnel qui permet d'interagir avec un plus grand nombre de personnes. Avantage symbolique, d'autre part, qui relève du prestige. On se sent orgueilleux ou supérieur de parler trois langues:

> "I feel sorry for you...here I am, I'm an immigrant, I speak 3 languages and you, you've been here all your life and you still speak only french."

D'autres, enfin, se diront fiers de parler une langue que personne ne comprend et qui les distingue. De sorte qu'on attribue une **connotation positive** à la connaissance et à l'usage de la langue minoritaire. Si Bourdieu (1982) parle du pouvoir de distinction de la langue dominante et légitime, il semble que les individus utilisant un "capital linguistique" non dominant recourent également à des mécanismes de distinction qui assurent le maintien et la reproduction de leur langage. Lambert (1967) parle de **bilinguisme additif** (traduction libre) quand l'apprentissage de la langue associée à une culture valorisée est perçu comme un enrichissement. Toutefois, cette valorisation ne renvoie pas au seul fait de parler italien. Le multilinguisme fait également l'objet d'un tel égard favorable. Perçu comme un atout non négligeable, il motive, lui aussi, l'apprentissage et la transmission de la langue italienne, perçue ici comme une langue comme les autres:

> "...a language is a tool and you're crazy if you don't learn as much as you can. (It's important in terms of) communication, getting along with your fellow human beings (...) also in terms of competition on the job market"
>
> "je trouve que parler trois langues, quatre langues, c'est mieux que d'en parler une ou deux."
>
> "Basically, let's put it this way: if I knew how to speak spanish and german also, I would have taught (my children) that, because (...) if you can grasp a language, you're a better person for it."

Mais en plus de ces raisons liées au prestige et à la mobilité sociale, la langue italienne constitue un moyen de faire connaître leurs origines aux enfants au sein du ménage et de la famille, principaux lieux de transmission de l'héritage culturel. La force de représentation de la langue en fait un moyen tout indiqué pour transmettre cet héritage et pour véhiculer les pratiques et valeurs qui le composent, pour raconter le vécu des grands-parents, l'histoire du pays d'origine, etc.

Cependant, on ne peut pour autant établir un lien nécessaire entre langue et identité italiennes: dans le quatrième chapitre, nous tenterons de comprendre ce qui sous-tend cet éloge du multilinguisme et de la connaissance de l'italien en proposant une interprétation en regard de la dimension politique des rapports sociaux ethniques.

Quant au français et à l'anglais, leur inculcation aux enfants se fera le plus souvent à l'école pour le premier, et à la maison pour le second. Une seule personne inscrira son enfant à l'école anglaise, et trois autres ont choisi une scolarisation bilingue (soit par les écoles bilingues, soit en passant d'un réseau linguistique à l'autre). Ainsi, l'enseignement du français est-il la responsabilité de l'Etat et du contexte social environnant. L'anglais, lui, est la seconde langue que les parents inculqueront à leurs enfants.

2.2 Rapports avec la famille[4]

A) *La famille d'origine*

Des 12 personnes rencontrées, quatre sont nées à l'extérieur du Canada: trois en Italie, une au Vénézuéla. Toutes sont arrivées au Québec au plus tard à l'âge de 5 ans. Les sept autres sont natives de Montréal, sauf une arrivée à la métropole à l'âge d'un an, en provenance de Kingston. L'effet des lieux de naissance différents se trouve ainsi réduit à zéro, étant donné que tous ont été scolarisés au Québec. Les années d'âge pré-scolaire se passent au sein du ménage et les relations avec autrui durant cette période se limitent aux échanges avec les membres de la famille. Sans prétendre que ces années sont sans influence sur le développement des individus, nous avons pu constater qu'au plan sociolinguistique, il n'y avait pas de différences significatives entre les répondants nés ici et ceux nés ailleurs. Les familles d'origine partageaient les mêmes caractéristiques linguistiques, quel qu'était leur milieu de vie.

Tous ont grandi dans une famille ouvrière où, dans la plupart des cas, les deux parents travaillaient à l'extérieur de la maison. Si les parents fréquentaient essentiellement des Italiens d'origine (amis ou parenté), leur participation aux activités communautaires, autant à titre d'organisateurs qu'à celui d'invités, était, dans l'ensemble, réduite au minimum. A ce sujet, J. Boissevain (1971) a relevé, en 1964-1965, que les "associations ne comprennent que 13% d'immigrés (italiens)" (p.21). Par ailleurs, l'éducation des répondants s'est généralement faite par la transmission d'un héritage culturel considéré propre à la culture italienne, ou, à tout le moins, distinct de l'éducation reçue et transmise par la majorité québécoise dite de souche. Les répondants citent en exemple les habitudes alimentaires, les valeurs familiales et l'éducation des filles.

Tous les parents des répondants – à l'exception d'une seule dont les parents sont décédés – vivent dans la région métropolitaine montréalaise, mais n'habitent pas le même quartier que leur enfant, sauf dans deux cas (deux hommes). Les frères et soeurs (un seul est enfant unique) habitent en grande partie la même région, mais certains sont ailleurs au Canada ou à l'étranger. Les parents demeurent le pivot central autour duquel gravite la famille nucléaire, parfois la parenté. Tous les répondants en mesure de le faire échangent de façon hebdomadaire avec leurs parents; ils les visitent au moins une fois par semaine et leur téléphonent au moins trois fois par semaine, parfois tous les jours. Les échanges avec frères et soeurs sont beaucoup moins fréquents: dans l'ensemble, on les voit ou on communique avec eux de façon mensuelle.

Il arrive souvent qu'un après-midi de fin de semaine soit consacré à la visite chez les parents. Quand c'est le dimanche, il convient alors d'assister au traditionnel dîner dominical, gros repas familial auquel restent attachés la majorité des répondants. Parfois le dîner a lieu le samedi, le dimanche étant réservé à la visite chez les beaux-parents.

B) *La belle-famille*

Du côté de la belle-famille, les visites hebdomadaires, en présence du conjoint ou de la conjointe, sont courantes. Mais elles dépassent rarement une fois par semaine, si on exclut les deux cas où on amène le ou les enfant(s) se faire garder chez sa belle-mère tous les matins. Par ailleurs, les femmes semblent plus portées à communiquer par téléphone avec leurs beaux-parents que les hommes: sur les 4 femmes dont la belle-famille est à Montréal, 3 parlent tous les jours avec leur beau-père ou belle-mère. Ces femmes passent beaucoup de temps à la maison: une d'entre elles est ménagère à temps plein, une autre travaille à l'extérieur trois jours par semaine, et la troisième

[4] A la différence du ménage (c.f. note 1), la "famille" réfère, ici, à une sphère de relations sociales qui inclut à la fois la famille nucléaire d'origine et la belle-famille. Chacune regroupe des personnes qui "sont apparentées par le sang, par alliance (ou union libre) ou par adoption" (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 1981*, p.78).

a organisé son horaire pour être à la maison tous les après-midi. D'un autre côté, aucun homme n'affirme parler avec ses beaux-parents en d'autres occasions que lorsqu'il répond à leur téléphone, destiné à sa conjointe.

Il semble donc qu'à cause de leur place dans le foyer, les femmes deviennent les porte-parole du ménage, donnant les nouvelles et permettant les visites des enfants chez leurs grands-parents. C'est à elles qu'on s'adresse en tant que responsables du ménage et des enfants, de même qu'en tant que pourvoyeuses de services.

Cette situation, est-il nécessaire de le rappeler, n'a rien d'unique. Elle se retrouve parmi tous les groupes ethniques; en effet, la division du travail domestique repose avant tout sur les rapports de sexe, qui prévalent alors sur les rapports ethniques.

C) *Le comportement linguistique avec la famille*

La famille constitue la seule sphère d'activités où domine la langue italienne. En effet, les contacts hebdomadaires, parfois quotidiens, avec parents et beaux-parents, mènent les répondants à utiliser régulièrement la langue italienne. La langue anglaise occupe la seconde place dans ce milieu, où un découpage net entre générations apparaît clairement. Nous l'avons vu précédemment, les Italiens de seconde génération s'adressent en anglais à leurs pairs, et en italien à leurs parents et autres immigrants, de même qu'à leurs enfants. Un tel comportement a toujours existé dans les familles de tous les répondants. Dès leur entrée à l'école, parfois avant, ils ont adopté l'anglais ou le français dans leurs échanges avec leurs frères et soeurs, et avec leurs petits voisins et amis.

De sorte qu'il existe, dans la sphère familiale, un **bilinguisme stable** (Fishman 1972a) qui repose sur une catégorisation des interlocuteurs selon leur **identité générationnelle**[5]. Cette dernière distingue non seulement les immigrants arrivés ici à l'âge adulte de leurs descendants – nés ici ou arrivés à la pré-enfance – mais également les descendants entre eux (cf. note 2, chap.1).

Dans la plupart des cas, les parents des répondants possèdent une connaissance inégale des langues officielles. Mais dans l'ensemble, la connaissance du français est supérieure à celle de l'anglais (en accord, encore une fois, avec les données de J. Boissevain). De sorte qu'on peut croire que l'italien joue ici un rôle plutôt instrumental, étant le moyen de communication commun entre des gens plus à l'aise en anglais, d'un côté, et des gens qui connaissent davantage le français, de l'autre. D'ailleurs, la répondante ayant été scolarisée essentiellement en français est la seule à avoir indiqué l'usage (résiduel peut-être) de cette langue avec sa mère (en plus de l'italien, la langue principale).

D'un autre côté, la place différenciée des deux sexes dans la sphère privée semble affecter non pas le choix de la langue utilisée avec les membres de la famille, mais plutôt la **fréquence** d'utilisation de chaque langue. En effet, les femmes utilisent davantage l'italien que les hommes dans leurs activités familiales, parce qu'elles échangent plus souvent qu'eux avec leurs beaux-parents et parce qu'elles passent plus de temps en présence des enfants. De sorte que la **division sexuelle** du travail dans le domaine du privé s'actualise dans un comportement linguistique différencié entre hommes et femmes. Dans le chapitre 3 nous développerons davantage cette analyse.

[5] Le concept de bilinguisme stable proposé par Fishman (1972a), repose sur une catégorisation des sphères d'activités plutôt que des interlocuteurs.

2.3 Occupation[6]

Les personnes rencontrées sont toutes cols blancs: employés de soutien, cadres, ou professionnels. Quatre travaillent dans le secteur public (3 femmes, 1 homme), huit dans le secteur privé (5 hommes, 3 femmes).

A) *Horaire de travail*

En ce qui concerne l'horaire de travail, non seulement les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel (4 fois sur 6), mais elles organisent davantage leur temps en fonction du travail domestique et du soin des enfants. En effet, la seule qui n'ait pas d'enfant est aussi la seule à affirmer passer plus de 40 heures par semaine au travail. De plus, à son poste à temps plein s'ajoute un autre à temps partiel (environ 24 heures aux deux semaines). Quant aux cinq autres femmes, leur horaire de travail prend différentes formes: a) il se limite aux 35-38 heures hebdomadaires prescrites ; b) le travail est réalisé en partie sur les lieux de travail, en partie à la maison; c) il n'accapare que 3 jours par semaine; d) enfin, il ne demande que deux heures par semaine, qui peuvent être remplies à la maison. Dans l'ensemble, ces femmes ont négocié des nouvelles conditions de travail afin de passer plus de temps avec leur(s) enfant(s). Elles ont soit accepté une démotion pour rapprocher le lieu de travail de la maison:

> "j'veux pas faire carrière en ce moment. J'ai parlé avec mon mari, puis on a décidé que (le lieu de travail actuel) ça serait à 10 minutes d'ici, c'est beau ... c'est surtout pour le petit, parce que c'est difficile travailler, la maison, le petit, puis tout ... Un moment donné, il faut que tu fasses un choix, c'est ça ou ça ... puis mon petit est important (...) J'ai demandé une démotion, un transfert. De préférence, j'aurais aimé être transférée au même niveau mais vu que c'est long, puis ça aurait pu prendre un an (...) alors j'ai dit, j'vais prendre n'importe quoi, une démotion, mais j'veux m'en aller proche de la maison"

Ou bien elles ont demandé une réduction des heures de travail:

> "that's why this year my schedule is so nice. I worked it out with the (boss) at the beginning of the year (...) I said one of my conditions is that I'd like to be able to finish early enough so I can go home and still spend a good amount of my time with my children ..."

Ainsi, avant la naissance de leur premier enfant (le second dans un cas), toutes les mères actuelles occupaient un emploi à temps plein. L'arrivée de l'enfant impose donc une réorganisation des conditions de travail qui touche davantage les femmes que les hommes. Cette situation n'est pas le propre des Italiennes. D. Meintel et al. (1985), en parlant d'ouvrières immigrées colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal, affirment que

> "Dans la mesure où le fait d'avoir des enfants affecte le travail des personnes interrogées, ceci entraîne un changement d'emploi plutôt qu'un retrait du marché du travail." (p.39)

Elles constatent en outre que l'accès au travail salarié de ces femmes n'a pas occasionné de changement de leur statut ou de leur rôle au sein de leur ménage (Labelle et al. 1987). Par ailleurs, les études citées par Vandelac et al. (1985) dévoilent que les non-immigrées d'Amérique du Nord connaissent la même situation. Comme quoi la division sexuelle du travail transcende les frontières ethniques...

---

[6] A cause du cumul d'emplois, nous considérons un maximum de 16 emplois actuels pour les 12 répondants. Une d'eux occupe un emploi à temps partiel en plus de son emploi régulier. Deux autres répondants ajoutent respectivement 1 et 2 emplois à temps partiel à leur occupation régulière.

A cela s'ajoutent également les emplois antérieurs occupés par les répondants.

Les hommes, quant à eux, travaillent tous à temps plein. Seuls deux ont un horaire hebdomadaire de 35-40 heures, alors que les autres accordent au moins 50 heures à leur travail. Deux répondants s'adonnent, parallèlement à leur principale occupation, à une autre activité rémunératrice qui s'inscrit dans l'industrie de la culture. Pour l'un, ceci est un agréable passe-temps. Pour l'autre, cette activité (qui se divise en deux emplois différents) répond à ses aspirations idéelles. "I like fame and fortune", dit-il.

> "...if I can accomplish something in (my regular job), there is a lot of money to make (...) (and) the (sideline) will make me famous."

Un seul occupe un emploi saisonnier. Il passe les saisons "mortes" à diverses activités, qui sont parfois rémunérées. A l'époque de notre rencontre, il restait à temps plein à la maison, où il faisait des travaux de rénovation. Ses deux enfants (dont une avait commencé la maternelle) étaient sous sa surveillance et celle d'une domestique. Ainsi dans le seul cas où le conjoint reste à la maison à temps plein y a-t-il une domestique pour voir à l'entretien de la maison et des enfants.

Somme toute, dans aucun cas du côté des hommes, ne fait-on allusion à quelque arrangement que ce soit entre le travail rémunéré et le travail domestique.

B) *Répartition sectorielle et propriété des entreprises*

Ils sont cinq à travailler dans une entreprise de propriété italienne, toutes du secteur des services ou de la consommation, dont une seule est une filiale d'une multinationale (les autres étant des P.M.E.). Un de ces cinq est lui-même propriétaire de l'entreprise, qui emploie en outre de trois à cinq personnes. Une personne travaille pour un propriétaire d'une autre origine ethnique minoritaire, dans le secteur secondaire. Enfin, deux sont employés d'entreprises appartenant à des anglophones (langue maternelle anglaise), Britanniques d'une part, et Canadiens anglais, d'autre part. Celles-ci sont respectivement du primaire et du tertiaire, la dernière étant une succursale d'une banque à charte. Au total, on dénombre six PME sur les huit employeurs du secteur privé. Le tableau synthèse de l'annexe B présente la répartition des répondants dans les différents types d'entreprise.

Quant aux individus qui travaillent à la fonction publique provinciale, ils se partagent entre la santé et les services sociaux d'un côté (3 personnes), et l'éducation de l'autre (1 personne). Si cette fonction publique est dominée par des francophones[7], il s'y trouve des établissements para-publics gérés par des membres issus d'autres groupes ethniques, linguistiques ou religieux, qui offrent des services à une clientèle constituée d'une importante population de même origine. Or les 3 répondants qui travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux se trouvent soit à travailler auprès d'une clientèle italienne, soit dans un établissement ethnique minoritaire, soit en charge d'un dossier concernant l'ensemble des minorités culturelles. De sorte qu'à la fonction publique québécoise, il semble exister une division ethnique du travail, les dossiers "ethniques" étant réservés à des membres des dites communautés culturelles. A cet égard, signalons que dans les services sociaux et de santé, les non-francophones occupent 16,9% des postes disponibles (Anctil 1984: 450).

S'ils ne travaillent pas tous pour des employeurs italiens actuellement, la quasi totalité des répondants (9 sur 12: 5 femmes et 4 hommes) ont été employés de petites entreprises italiennes au moins une fois dans le passé. Pour six d'entre eux, c'est grâce à un tel emploi qu'ils ont fait leurs débuts sur le marché du travail. Comme si un réseau occupationnel italien permettait non seulement aux enfants

[7] Une étude du Ministère des communautés culturelles et de l'immigration du Québec indique en effet que les non-francophones "ne détiennent que 5,4% des postes réguliers disponibles au sein de l'appareil bureaucratique provincial lui-même" (Anctil 1984: 450), alors qu'ils représentent un peu moins de 20% de toute la population québécoise.

d'immigrants d'entrer sur le marché du travail, mais également de s'assurer une mobilité socio-économique ascendante. Dans notre échantillon, six personnes (4 hommes, 2 femmes) ont accédé à des postes de cadre inférieur ou de professionnel grâce à l'expérience acquise ou à des contacts établis lors d'un emploi au sein d'une entreprise (commerciale ou communautaire) italienne. Quatre de ces six travaillent encore pour des employeurs italiens.

Obtenus généralement en passant par un parent ou un ami d'origine italienne, ces emplois antérieurs en milieu italien ne requéraient pas toujours la connaissance de la langue de Dante. Seuls ceux qui entraient en contact avec une clientèle italienne immigrante devaient connaître cette langue.

En outre, on constate que parmi les quatre femmes qui ont occupé au moins un emploi dans une entreprise italienne, trois étaient en milieu communautaire, dont deux au service de personnes âgées. La quatrième femme avait travaillé, adolescente, dans une boucherie italienne. Du côté des hommes, un seul a travaillé dans un centre communautaire, auprès de personnes âgées également. Il s'agissait de son premier emploi dans le domaine des services sociaux, au sein duquel il fait maintenant carrière dans le secteur public. Les quatre autres hommes ont travaillé dans une entreprise commerciale de propriété italienne, à partir de laquelle trois d'entre eux ont construit leur carrière (comme vendeur, représentant ou gérant). Ainsi, semble-t-il exister une division sexuelle du travail dans l'entreprise ethnique italienne, comme dans l'ensemble du marché du travail rémunéré. Division qui mène non seulement à un partage des types d'emplois, mais également à l'accès différencié à une mobilité ascendante. Les rapports de sexe semblent donc traverser la société dans son ensemble et se manifester sous différentes formes.

La moitié des répondants ont connu l'expérience d'un travail de manufacture. Dans tous les cas, les patrons et propriétaires étaient issus d'une communauté ethnique minoritaire, le plus souvent juive. Dans aucun cas la connaissance de la langue italienne n'était requise, et à peine était-elle utilisée.

Enfin, plusieurs de ces Italiens de deuxième génération ont déjà travaillé, dans leur passé, dans des établissements de propriété canadienne anglaise (7) ou canadienne française (3), ou encore à la fonction publique québécoise (3). Un seul a travaillé, pour une très courte période, au service de la fonction publique canadienne. Quatre de ces quatorze emplois couvraient un territoire à forte densité de population italienne: que ce soit dans la vente au détail ou dans les services publics québécois.

Une seule personne a connu une trajectoire particulière, ayant toujours travaillé pour le même employeur: une banque à charte canadienne. Il s'agit de la répondante scolarisée essentiellement en français. Elle n'a pas expérimenté, dans le passé, le travail en manufacture ou en entreprise italienne, ou encore dans un secteur dont la population est à forte densité italienne. Elle a longtemps travaillé dans un milieu anglophone, avant de se trouver dans le milieu francophone actuel.

Ainsi, l'école ne constituerait peut-être pas un facteur agissant directement sur le comportement linguistique au travail, mais elle pourrait agir sur l'entrée dans les réseaux occupationnels italiens. Les écoles anglaises fréquentées par la plupart des répondants, à forte concentration d'Italiens (cette population atteignant parfois 90% de la clientèle), ont constitué le **premier réseau ethnique extra-familial**. On se liait d'amitié avec d'autres Italiens d'origine, constituant un réseau social qui, souvent, a servi de réseau occupationnel. Par des amis d'école (ou d'autres), on a obtenu des emplois... (9 personnes affirment avoir obtenu un emploi grâce à un ami d'origine italienne). Un répondant a même été recruté dans son école par la "Régie des installations olympiques", qui cherchait des agents de sécurité trilingues. Il serait intéressant de voir si la fréquentation d'écoles (multi)ethniques influence la trajectoire occupationnelle, en favorisant notamment les sociations fondées sur une origine commune. Certes, ce phénomène n'est pas particulier aux Italiens: les amis, parents et connaissances servent souvent de contacts et sources d'information pour des emplois. Cependant, ce qui est intéressant c'est la façon dont les réseaux ethniquement

homogènes se constituent, d'une part, et d'autre part, la façon dont l'information y circule. En somme, nous constatons un déploiement de l'ethnicité italienne hors de la famille, et nous nous interrogeons sur les modalités de ce déploiement. Qui plus est, cette extension de l'italianité ne s'accompagne pas nécessairement de la langue italienne; nous reviendrons sur ce phénomène plus loin.

Il y a donc lieu de s'interroger sur le rôle de l'ethnicité dans les fondements de l'organisation sociale. Une répondante, en parlant de son employeur (italien), a affirmé:

> "C'est sûr, là bas, le fait que je suis italienne, que j'avais un bac. et (...) mes idées... Ils voulaient absolument que je travaille pour eux autres."

Il semble que l'appartenance ethnique puisse agir à titre de critère d'accès à certains emplois, comme peut l'être le niveau de scolarité. Mais l'appartenance ethnique est plus, à notre avis, qu'un attribut marchandable sur le marché du travail. Elle constitue également le fondement d'une organisation occupationnelle. De sorte qu'elle favorise ou non l'accès à certaines ressources économiques et aux canaux qui y mènent. Ce qui expliquerait la place occupée au sein de la fonction publique québécoise par les quatre fonctionnaires rencontrés, et la répartition des huit autres répondants dans le secteur privé, six se trouvant dans une entreprise "ethnique minoritaire", italienne ou autre.

La langue, quant à elle, joue également un rôle instrumental dans la mobilité sociale:

> "...elle voulait quelqu'un qui parlait les trois langues. Elle m'a appelé puis j'ai fait la demande, puis j'ai été engagé."

Comme ce répondant, quatre autres personnes ont explicitement affirmé qu'ils ont déjà obtenu un emploi grâce, notamment, à leur compétence linguistique. De plus, l'analyse des trajectoires occupationnelles dévoile que tous, sauf un, ont occupé au moins deux emplois où ils utilisaient deux langues.

Mais à la différence de l'ethnicité, la communauté de langue ne semble pas fonder de relations sociales de sociation économique. Au plus, elle constitue un atout marchandable qui s'ajoute au curriculum des candidats à un emploi, tel qu'en témoignent les propos des répondants cités en page 7. Atout qu'on sait parfois utiliser avec discernement, le rôle instrumental de la langue étant alors exploité afin de satisfaire les intérêts matériels ou idéels. Un répondant aspire à la célébrité comme chanteur-interprète (qui est une activité secondaire après son emploi à temps plein); il nous a confié avoir sciemment choisi le marché francophone

> "because english I find, there is too much competition, it's impossible to break into that market, italian, there's not enough market for it, and french, it's easier, I went through it very easily and beautifully."

Le même individu fait également de la chanson en groupe destinée, elle, au public italien de Montréal. L'italien et l'anglais y sont respectivement la langue principale et secondaire. Un second répondant fait de la musique en groupe, également pour les mariages et autres célébrations organisées par des Italiens d'origine. Pour son groupe aussi, le répertoire se partage entre l'italien (principal) et l'anglais (secondaire). En somme, ces activités étant secondaires et plutôt considérées comme passe-temps, la population italo-montréalaise suffit à combler la demande nécessaire à leur survie.

C) *Composition socio-démographique et hiérarchique des milieux de travail*

Concernant la composition et la hiérarchie internes des différents milieux de travail décrits par les répondants, il convient de distinguer le privé du public. Comme mentionné précédemment (voir 2.3

B), les Canadiens français dominent en nombre et en statut dans le secteur public. Par ailleurs, dans les entreprises privées où travaillent les répondants, les Canadiens français se retrouvent en importance numérique inférieure (précédés des Italiens) et occupent plus souvent des postes de subalternes. Dans le passé, seul un tiers (4 sur 12) des répondants ont travaillé pour des supérieurs canadiens français, dont deux dans le secteur public. Les deux autres étaient sous la gérance d'un Canadien français, dont un dans un magasin de propriété italienne. En somme, en excluant la fonction publique québécoise, aucun des répondants n'a travaillé dans un établissement canadien français (à l'exception, peut-être, d'un cas dont la propriété demeure floue).

Les Italiens d'origine dominent l'ensemble des entreprises qui emploient les douze répondants. Non seulement ceux-ci travaillent plus souvent avec des personnes de même origine qu'eux, mais les Italiens (en général) occupent également plus souvent des postes de cadres supérieurs ou inférieurs. Certes, ceci s'explique par la présence importante d'entreprises de propriété italienne dans l'échantillon (5 sur 8), car on les retrouve à des postes de pouvoir là où ils sont propriétaires, ou encore dans des succursales d'entreprises de propriétés diverses sises dans des territoires à forte concentration d'Italiens. Dans les autres milieux de travail, les Italiens d'origine sont subalternes. Des trois personnes (deux femmes et un homme) qui oeuvrent dans des entreprises non italiennes (sur huit qui travaillent dans le privé), seul un est cadre (inférieur), travaillant sous la direction d'un Britannique, et supervisant des Canadiens français. Les deux femmes, elles, sont employées subalternes.

Quant aux Canadiens anglais et aux personnes d'origines diverses, s'ils sont numériquement peu importants, ils occupent eux aussi des postes supérieurs plus souvent que les Canadiens français, et ce, tant dans les milieux de travail antérieurs des répondants, que les milieux actuels.

D'une façon générale, les minorités ethniques autres qu'italienne dirigent les manufactures qui embauchent ou qui ont déjà embauché plusieurs répondants. Dans ces milieux, les travailleurs d'origine italienne s'ajoutent aux effectifs ouvriers, composés de travailleurs d'origines diverses. On retrouve également des membres de minorités non italiennes comme employés et supérieurs dans quelques PME de services et de consommation (au cours des trajectoires occupationnelles des répondants), et dans des segments du secteur public.

Il apparaît donc exister une **division ethnique** du travail au sein des entreprises, qu'elles soient privées ou publiques. Si nous nous en tenons aux emplois occupés par les répondants au moment des entrevues (excluant les trois emplois secondaires), nous dégageons six modèles de structure ethnico-hiérarchique, résumés dans le tableau synthèse (annexe B).

A cela s'ajoute également une **division sexuelle** du travail. En effet, les hommes occupent plus souvent que les femmes des postes de cadres inférieurs ou supérieurs. Le tableau synthèse en annexe B expose les différences hiérarchiques entre les femmes et les hommes rencontrés. On y constate qu'une seule femme occupe un poste cadre (elle travaille en milieu hospitalier). Qui plus est, on découvre que ce poste n'en est toutefois pas un d'autorité: son travail consiste à former les subalternes et non à les superviser. Alors que les quatre hommes cadres (tous dans le privé) ont un rapport d'autorité avec leurs subalternes (un de ceux-ci est propriétaire de l'entreprise).

A ce sujet, l'étude récente de François Vaillancourt (1988) sur la langue et les disparités socio-économiques indique que dans l'ensemble de la population québécoise, "les femmes sont moins susceptibles d'occuper des postes de cadres que les hommes" (p. 134) tant en 1970 qu'en 1980, même si l'écart entre les sexes a diminué durant cette période. Plus particulièrement, en 1980, pour 10,7% d'hommes allophones bilingues[8] qui sont cadres, seules 6,4% des femmes du même groupe linguistique occupent la même position.

[8] Un allophone, c'est-à-dire une personne de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, est dit bilingue lorsqu'il connaît les deux langues officielles assez bien pour entretenir une conversation. Les Italiens de seconde génération seraient donc inclus dans cette catégorie.

D) *Contacts externes: les clientèles desservies*

Sept personnes entrent actuellement en contact avec la clientèle[9] de leur établissement. Elles se répartissent entre les secteurs privé et public à cinq contre deux. Dans tous les cas, le territoire couvert se trouve à l'intérieur de la région métropolitaine de Montréal. Parfois il couvre toute celle-ci, ou bien il se limite à un secteur ou un quartier défini. De plus, mis à part un cas, les clients transigent à titre individuel. Seul le représentant d'une entreprise de produits alimentaires fait affaire avec des cadres d'entreprises du même genre.

Dans l'ensemble, les Canadiens français composent la grande partie de la clientèle, suivis des Italiens. Ces derniers sont majoritaires lorsque le territoire couvert se situe dans un quartier ou secteur définis, lesquels ont une population à forte concentration d'Italiens. Les clients d'origine diverses ou canadiens anglais ne sont présents que pour trois répondants, le plus souvent en faible importance. Un seul fait affaires exclusivement avec des personnes d'origines diverses, dans un secteur de la région métropolitaine où ils se trouvent en grand nombre (le "West Island"). Le portrait des trajectoires, en ce qui concerne les clientèles, ressemble grandement à celui qui vient d'être tracé.

E) *Le comportement linguistique au travail*

Dans la sphère occupationnelle, la langue italienne se fait plus absente que dans la famille pour céder la place à l'anglais et au français, actuellement prépondérantes dans six et dans cinq emplois respectivement. L'italien ne domine que dans un cas. Enfin, une répondante utilise les trois langues de façon égale.

Dans le cas où la langue italienne domine, le répondant travaille pour une compagnie de propriété italienne, avec des collègues d'origine italienne surtout, et interragit directement avec la clientèle italienne. C'est ce qui le distingue d'un autre qui travaille également en milieu italien, mais qui n'a plus affaire avec la clientèle, composée à 75% d'Italiens, depuis qu'il occupe un poste de direction dans la vente de produits de consommation. De sorte que, plutôt que l'italien, sa principale langue de travail est l'anglais, ses collègues étant des Italiens de seconde génération. L, de son côté, travaille pour une multinationale d'Italie et occupe un poste cadre qui le met régulièrement en contact avec une partie de la clientèle. Celle-ci constitue 80% du chiffre d'affaires de la firme. Il s'agit de grosses entreprises québécoises, dont les représentants sont essentiellement francophones. Les PME italiennes ne comptent que pour 20% des affaires de l'entreprise que représente L: c'est un de ses subalternes qui se charge de la représentation auprès d'elles. Ainsi, à l'externe, L parle essentiellement le français.

Il apparaît donc que la **catégorie d'emploi** et la **clientèle desservie** agissent sur la détermination du comportement linguistique au travail. Et ceci vaut autant pour ceux qui travaillent en milieu italien que pour les autres, qu'ils soient dans le secteur privé ou public. Il arrive en effet qu'un fonctionnaire, dont la tâche impose un contact régulier avec la clientèle, utilise une tout autre langue dans ses échanges externes que celle qu'il utilise avec ses collègues, généralement francophones. Soit parce que ses clients sont en majorité Italiens immigrants (avec qui il parle italien), soit à cause de la nature même de son travail (enseigner une langue seconde par exemple).

En ce qui concerne les échanges internes, la place de chacun dans la hiérarchie demeure déterminante pour le comportement linguistique, qui dépend également de la **composition ethnique** du

[9] Est une cliente toute personne ou compagnie qui est en relation commerciale avec l'employeur du répondant (en tant qu'acheteur ou vendeur), ou qui recourt à ses services. Les utilisateurs d'un service public constituent donc des clients, au même titre que les clients d'un magasin ou les acheteurs de produits en gros.

milieu de travail. Nous l'avons vu, le secteur public est largement dominé par les francophones. Conséquemment, la langue de travail entre eux est le français. Du côté du privé, on travaille plus souvent en anglais qu'en français ou en italien. Dans les milieux italiens, comme dans la famille et le ménage, l'**identité générationnelle** est déterminante du comportement linguistique entre Italiens. Mais comme l'exception confirme la règle, il importe de signaler qu'un répondant nous a expliqué qu'avec son supérieur, un immigrant italien, qui est également son bon ami, il échange en anglais au travail, mais en italien à la maison. De sorte que le **lieu** et la **nature** de l'entretien influent eux aussi sur le comportement linguistique. Fishman (1972a) a déjà souligné l'importance de ces facteurs. Toutefois une analyse en ce sens exige des données beaucoup plus précises que celles que nous avons recueillies, tirées par exemple de l'enregistrement de conversations entre deux ou plusieurs individus, dans des contextes différents.

Ce qui précède rend compte des comportements unilingues[10] des répondants au travail. Il arrive toutefois qu'en plus de sa principale langue de travail, le cadre ou l'employé utilise une autre langue, qui occupe une place aussi importante, ou une place secondaire mais néanmoins significative. E.C. Hughes (1972) a déjà parlé des **points de bilinguisme** dans la structure communicationnelle interne des milieux de travail à Montréal. Ces points constituent des paliers de traduction dans l'échelle de commande, tels que ceux qu'occupent L et E, qui transmettent en français à leurs subalternes, les informations reçues en anglais de leurs supérieurs. Mais il semble que ces points de bilinguisme ne soient pas que le lot des détenteurs de postes d'autorité. La vente au détail ou la représentation peuvent exiger la connaissance de deux langues, selon que la langue de la clientèle visée diffère ou non de la langue de l'établissement. Le cas de celui qui travaille au nom du gouvernement auprès d'une clientèle essentiellement italienne immigrante est un exemple. De l'autre côté, la répondante qui voit à la formation des employés, de plus en plus francophones, d'un établissement dirigé par des anglophones, représente également un exemple de point de bilinguisme.

Au total, on dénombre quatre personnes qui remplissent actuellement ce rôle, dont trois hommes et une femme. Deux hommes sont en position d'autorité, alors que le troisième et la femme offrent chacun un service à une clientèle avec laquelle ils n'entretiennent, cela va de soi, aucun rapport d'autorité.

Dans le passé, onze des douze répondants ont eu à adopter un comportement bilingue, voire trilingue, au travail. Et ce, plus d'une fois. Le multilinguisme existait généralement à cause de contacts avec la clientèle, que ce soit dans la vente au détail, ou dans les services communautaires ou publics. On constate notamment que, de tous les cas de trilinguisme, seuls deux se limitent à l'interne. Dans tous les autres, c'est le contact avec la clientèle qui ajoute une ou deux langues au comportement linguistique. De plus, les comportements bilingues passés circonscrits à l'interne, s'établissaient généralement entre collègues subalternes. Seuls deux hommes ont occupé un poste d'autorité qui leur demandait de faire le pont linguistique entre leurs supérieurs anglophones et leurs subalternes francophones.

En somme, le comportement linguistique au travail semble déterminé par trois principaux facteurs: la place de chacun dans la hiérarchie interne, la composition du personnel – ces deux facteurs étant tributaires de la division ethnique du travail et de la division sexuelle du travail – et, le cas échant, la clientèle desservie. Par ailleurs, le seul fait de travailler dans un milieu où dominent les Italiens n'entraîne pas nécessairement l'usage de la langue italienne: on passera de l'italien à l'anglais selon l'identité générationnelle de son interlocuteur. Enfin, la langue ne figure pas nécessairement comme critère d'accès à l'emploi, même quand l'ethnicité, elle, remplit ce rôle.

[10] Le comportement unilingue consiste en l'utilisation exclusive d'une langue, ou en l'utilisation principale d'une langue et subsidiaire ou résiduelle d'une (ou de deux) autre(s).

2.4 Associations/organisations[11]

A) *Description générale*

Quatre répondants (3 femmes, 1 homme) ont indiqué être membres actifs d'une ou de plusieurs associations. Il s'agit surtout de 10 associations à caractère professionnel ou à vocation culturelle, sportive, scolaire (celle-ci rassemblant des anciens d'une école secondaire qui accueillait autrefois de 90% à 95% de jeunes d'origine italienne), ou d'information et d'aide destinées à un public cible. Les Canadiens français et les Italiens se retrouvent le plus souvent au sein de ces associations; les premiers sont plus présents dans les associations professionnelles (la plupart étant reliées au domaine de la santé) et dans le club sportif (il s'agit d'un club de hockey), les seconds, dans les autres. Il apparaît donc que, d'une part, ces Italiens ne se concentrent pas dans des associations "ethniques" italiennes, et que d'autre part, ils côtoient davantage des Canadiens français que d'autres groupes ethniques dans ce genre d'activité.

Il arrive qu'un organisme réserve un siège de son conseil d'administration à un représentant d'une minorité ethnique (les autres étant occupés par des Canadiens français). L'ethnicité devient alors un critère d'accès à ce poste.

> "ils voulaient sûrement garder un membre de la communauté italienne sur le conseil d'administration... surtout qu'ils ont une grande population italienne (...) c'est pour ça qu'ils m'ont choisie, moi (...)"

Plus jeunes, les répondants ont été non seulement plus actifs qu'aujourd'hui (clubs sportifs, paroissiaux, associations étudiantes ou communautaires, etc.), mais encore davantage au sein d'associations à forte concentration d'Italiens d'origine. Ces dernières ont accueilli, dans le passé, cinq des répondants: quatre femmes, un homme. Par ailleurs, un homme a participé à une association multi-ethnique, se joignant à des membres d'autres communautés ethniques dans l'organisation d'activités culturelles. Mais dans l'ensemble, les hommes s'inscrivaient plutôt dans des associations sportives, et les femmes se joignaient davantage à des associations culturelles et charitables. Cette répartition différenciée des hommes et des femmes correspond à celle que nous avons observée au sein d'un peu plus d'une centaine d'associations italiennes. A partir d'une liste dressée par Communication Québec, nous avons retenu les noms des personnes ressources rattachées aux associations. Le bilan révèle que les femmes se concentrent dans les associations liées à la santé et aux services sociaux, aux services publics et aux activités culturelles (voir annexe C).

Trois femmes nous ont expliqué qu'elles s'étaient jointes, adolescentes, à une association culturelle italienne. C'était au moment où les jeunes membres de cette association menaient une levée de fonds pour venir en aide aux victimes d'un séisme en Italie. Toutefois, pour deux d'entre elles, l'intérêt motivant l'adhésion résidait dans le désir de se retrouver avec des semblables. L'appartenance à ce groupe devenait un moyen d'exprimer, de souligner et de renforcer la distinction ethnique. Distinction qui s'exprimait non seulement par l'éducation parentale reçue, mais également par la langue.

Il convient, ici, de faire une brèche dans notre fusion de l'italien standard et de ses variantes. Car dans ce cas-ci, les répondantes exprimaient une fierté de se distinguer par la connaissance et l'usage d'une langue régionale, incompréhensible des autres Italiens. Il semble donc qu'à l'intérieur de la communauté, la langue puisse constituer une expression de distinctions régionales même si, nous le verrons, l'italianité "standard", elle, ne s'exprime pas par l'italien standard.

---

[11] Il s'agit, ici, de toute association, organisation ou club de quelque nature que ce soit: culturelle, sportive, syndicale, professionnelle, politique, ou autre, qui regroupe des "personnes qui s'unissent en vue d'un but déterminé" (Petit Robert), qu'il soit lucratif ou non. Elles se distinguent des activités de loisirs par leur caractère davantage formel et organisé. Ainsi, les activités d'un membre d'une équipe sportive seront incluses dans la rubrique "association", alors que celles d'un membre d'un centre d'activités physiques se trouveront dans la section des loisirs. Enfin, ces activités sont non rémunérées.

"c'était important de vivre et d'être avec d'autres personnes de nos origines ... alors on se parlait seulement en (langue régionale), ça nous faisait quelque chose quand on était tous ensemble puis on pouvait se dire que ça fait du bien de pouvoir parler entre nous, en (langue régionale), des gens qui sont de notre âge (...) quand on se regroupait comme groupe de jeunes en 76, on était mélangés, qu'est-ce qu'on avait de commun, c'était pas l'anglais ou le français, mais c'était (la langue régionale)."

"mais c'est des jeunes comme toi ... qui ont la même, qui ont été élevés comme toi quasiment ... parce que tes parents ont été élevés d'une manière ... ça fait que t'élèves tes enfants de la même manière que toi t'as été élevé, puis on se retrouvait quand même, on pouvait s'parler en italien, puis on pouvait s'parler en (langue régionale), on s'comprenait ... c'est ça qui a fait que j'ai ben aimé ça ..."

Ces propos soulèvent la question de l'émergence de l'italien standard comme langue dominante au sein de la communauté italienne, et du rôle de l'élite italo-canadienne et de l'Etat italien dans ce processus. Question fort intéressante, certes, mais peu pertinente dans le cadre d'une recherche sur le trilinguisme qui veut plutôt dégager le rapport entre une langue minoritaire et deux langues majoritaires. Une analyse de l'usage différencié de l'italien standard et de ses dialectes aurait exigé une toute autre démarche empirique et théorique.

B) *Le comportement linguistique dans les associations*

Ici encore, l'identité ethnique des membres détermine la ou les langues d'usage au sein des organisations. A cela s'ajoute l'identité générationnelle pour les échanges entre interlocuteurs d'origine italienne. Par ailleurs, les associations communautaires italiennes mentionnées par les répondants utilisent le français pour leur correspondance.

En résumé, il semble qu'une **division ethnique** des activités organisationnelles affecte le comportement linguistique en déterminant la composition de ces associations. En effet, il n'est pas étonnant que le joueur de hockey fasse équipe avec une majorité de Canadiens français, et que leurs joutes se déroulent en français. De même, les associations professionnelles dans le domaine de la santé sont dominées par les Canadiens français (il existe bien des associations anglophones, mais elles sont de moindre importance au Québec), alors que dans le secteur de l'exploration minière, les principales associations sont anglophones.

Par ailleurs, s'il existe une division sexuelle du travail "associatif", elle semble avoir eu davantage d'effets sur le comportement linguistique passé, que sur le comportement actuel. En effet, les femmes s'étant impliquées plus souvent dans des associations communautaires italiennes, elles utilisèrent davantage leur langue maternelle que les hommes. Aujourd'hui, cependant, les activités "associatives" des répondants rejoignent plus souvent leurs intérêts professionnels. Nos données ne nous permettent pas d'établir un lien entre le sexe et les langues actuellement utilisées par les répondants dans leurs activités "associatives", et ce, même si la division sexuelle du travail confine les femmes à certains types d'occupations et les hommes à d'autres. De plus, nous n'avons pas remarqué de distribution hiérarchisée des postes occupés par les hommes et par les femmes au sein des associations dont ils nous ont parlées. En somme, il apparaît que la division ethnique du travail prévaut sur la division sexuelle du travail dans les fondements du comportement linguistique "associatif".

2.5 Vie sociale et loisirs

A) *Description générale*

Dans l'ensemble, on constate une **polarisation sociale vers la famille** dans les relations personnelles des répondants (à l'instar des données de Boissevain [1971]). En effet, leurs activités se concentrent autour du travail et de la famille, cette dernière occupant une place importante dans leur vie, qu'ils soient

actifs ou non dans une ou plusieurs associations. Ces Italiens de seconde génération vous diront que l'attachement à la famille constitue une valeur caractéristique des Italiens. Ainsi, les personnes rencontrées fréquentent très peu les cinémas, théâtres, centres sportifs ou autres lieux publics de ce genre. Ils ne s'adonnent à aucun passe-temps, mise à part la participation de certains à des associations.

Ils voient peu leurs amis, qui comptent généralement au moins 50% de personnes d'origine italienne, les autres étant d'origines mixtes ou, plus rarement, canadienne française. Dans certains cas, des membres de la parenté font partie du cercle des bons amis.

Si on qualifie de réguliers des contacts mensuels avec ses amis (téléphoniques ou rencontres), cinq des douze répondants entretiennent de telles relations amicales (4 femmes et 1 homme). Les rencontres se font en général autour d'un repas, au restaurant ou à la maison des uns ou des autres.

La composition du cercle d'amis s'est, bien sûr, transformée au cours des années. Mais à cause des écoles fréquentées, ils ont généralement compté, à l'enfance et à l'adolescence, une importante part d'Italiens d'origine. Deux personnes nous ont même confié avoir "choisi" de fréquenter des personnes de même origine qu'elles, lorsqu'elles étaient à l'université, parce qu'elles se sentaient idéologiquement et économiquement plus proches de ces gens que des étudiants d'autres origines. On peut voir un rapprochement entre ce comportement et celui rapporté par P. Anctil, comme quoi les étudiants italophones d'une école secondaire anglophone de Montréal

> "ont réservé un coin de l'édifice à leur usage, à l'exclusion des élèves d'autres origines. Malgré une certaine ascension sociale, les fils et filles d'immigrants gardent collés à leur peau, souvent sous les pressions de leurs aînés et de leurs pairs, les traits distinctifs qui les identifient immanquablement à la communauté italienne: attachement à la famille, endogamie, habitudes vestimentaires et culinaires, etc." (cité par Painchaud et Poulin 1988: 175).

Seule la personne scolarisée essentiellement en français ne compte plus d'Italiens parmi ses amis intimes (hormis les membres de la famille). Aujourd'hui, ses bons amis sont Canadiens français. Cette donnée relance l'hypothèse formulée précédemment (p. 22-23), selon laquelle la composition ethnique des écoles fréquentées influence la composition des futurs réseaux sociaux des individus.

En définitive, on peut dire que l'ensemble des fréquentations et contacts des répondants compte une importante part d'Italiens d'origine. Leur milieu de travail est le seul dont la composition ethnique générale est dominée par des Canadiens français, suivis des Italiens. La famille et le ménage, de leur côté, sont largement dominés par des Italiens d'origine.

B) *Le comportement linguistique avec les amis*

Toujours en respectant les "règles" de l'identité ethno-linguistique et de l'identité générationnelle, l'anglais domine les communications des relations amicales. Le français occupe une place secondaire et l'italien, une position résiduelle.

2.6 Perceptions et attitudes: données générales

Il importe de s'arrêter brièvement sur des données moins factuelles, relèvant plutôt du discours des répondants sur différents sujets. Sans faire une analyse discursive proprement dite, nous utilisons le discours comme une donnée, au même titre que les faits et pratiques sus-mentionnés. Car le discours dévoile souvent des attitudes, perceptions et motifs qui fondent ou justifient des pratiques observées. Nous résumerons ici les propos des répondants concernant leur identité, l'italianité et la langue.

A) *Identité nationale et ethnique*

Nous distinguons trois identités nationales différentes dans ce groupe d'Italiens de seconde génération: a) Canado-italien; b) Italo-canadien; c) à la fois Canadien français, Canadien anglais et Italien. L'identité italienne demeure toujours présente, mais elle est parfois secondaire par rapport à l'identité canadienne, parfois elle la domine. Souvent, on tient également à se distinguer des Italiens vivant en Italie, ou des Italiens immigrants, dont la mentalité et le mode de vie diffèrent du sien. Ainsi, on dénote une **identité générationnelle** ressentie par les répondants.

Quelques personnes (3) nous ont fait part des étapes traversées avant d'arriver à leur actuelle perception d'elles-mêmes. A la différence des autres répondants, ceux-ci ont eu une **identité mouvante**, qui part de la non-conscience ou le rejet de l'italianité pour aboutir à sa reconnaissance, après contact avec des autrui, et/ou après un retour aux sources, en Italie, à la recherche de leurs racines. Cependant, une identité peut également être **variante** (1 cas), c'est-à-dire qu'elle a toujours été sensiblement la même, mais un événement ou une rencontre avec d'"autres ethniques" (Juteau 1983b) contribua à renforcer une partie ou la totalité de ses composantes.

Si ces exemples démontrent bien comment une identité peut s'ajuster et se transformer au gré de l'environnement social extérieur, l'**identité stable** de la plupart des répondants (8 sur 12) indique comment elle se forge dès l'enfance, dans le processus de socialisation dont se charge la famille – en grande partie, durant les premières années de la vie de l'enfant du moins – qui constitue le "premier réseau ethnique" (Juteau, 1983a) de tout individu. Précisons que si cette identité date d'un très jeune âge, son contenu se transforme au fil des ans.

B) *L'ethnicité italienne et la langue*

Les dimensions et expressions de l'ethnicité italienne telles qu'identifiées par les personnes interviewées, sont multiples: les liens familiaux étroits, auxquels se greffe le traditionnel dîner dominical; les grosses noces dites "italian style" (sic); quelques traditions alimentaires. D'autres caractéristiques, plus négatives celles-là, définissent également les Italiens aux yeux de certains. Ils sont nuls en affaires: "Socially the Italians are great to be with. Business wise, forget it!"[12]; ils ont une "tête de cochon" (sic); ils aiment posséder des belles maisons; ils sont conservateurs.

La langue, de son côté, ne figure que deux fois parmi les caractéristiques qui "font" l'italianité des répondants. Dans la plupart des cas, on vous dira cependant: "It's not the language that makes me Italian-canadian".

Par ailleurs, la langue italienne compte généralement parmi les éléments à transmettre à la progéniture, en plus du respect des valeurs familiales. Ainsi, tout en niant que la langue détermine l'identité de chacun, on l'inclut comme composante de l'héritage culturel à transmettre. Cet héritage peut comporter la langue, parce qu'elle constitue l'outil tout désigné pour véhiculer et inculquer une culture (grâce à sa force de représentation). En revanche, cette même langue peut ne pas agir à titre d'expression de l'ethnicité. Hors du réseau familial, la langue italienne ne trouve presque plus de lieux pour s'actualiser. Ainsi, la "confrontation à des tiers" en dehors de la famille édifie-t-elle d'autres éléments de l'ethnicité italienne en tant qu'ils distinguent ce groupe ethnique des autres groupes.

[12] Ce commentaire ressemble étrangement à ce qu'on disait, il n'y a pas si longtemps, des Canadiens français et à ce que les Canadiens français disaient d'eux-mêmes...

C) *Les langues en général*

Toute langue, quelle qu'elle soit, constitue d'abord et avant tout un outil de communication et de promotion sociale. C'est d'ailleurs là-dessus que repose l'argumentation des répondants concernant le débat linguistique au Québec. Selon eux, si les objectifs visés par la loi 101 sont louables, les moyens utilisés pour y arriver le sont moins. En plus de brimer une partie importante de la population dans ses droits, ces stratégies politiques nuisent surtout à ceux pour qui la loi aurait été conçue: les Québécois francophones eux-mêmes. Son application limite l'accès de ces derniers au bilinguisme, réduisant ainsi leur compétitivité sur le marché du travail.

En plus de cette définition globale de la langue, on attribue parfois des significations particulières à chaque langue. Pour plusieurs, l'italien éveille un attachement émotif, qu'on n'accorde pas aux langues officielles (sauf une pour l'anglais). Il rappelle le passé, les origines, les parents. Parallèlement, le français et l'anglais sont des langues de tous les jours, des langues de travail, la première le devenant de plus en plus. C'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle on choisit d'inscrire ses enfants à l'école française.

De plus, chaque langue évoque plusieurs choses. L'italien est dit romantique, expressif, coloré. Le français, lui, est jugé difficile, ou romantique. Alors que l'anglais ne représente autre chose qu'une langue internationale indispensable.

Enfin, la faible connaissance d'une des langues officielles, plus souvent le français, provoque chez certains un sentiment d'infériorité en présence de francophones, alors que la faible connaissance de l'italien ne semble pas déclencher ce sentiment. D'ailleurs, un répondant explique qu'il importe au Québec d'afficher une bonne connaissance du français, peu importe son origine ethnique et linguistique. Alors que la bonne connaissance de la langue italienne par un Italien d'origine n'est pas attendue. De sorte que, même s'il parle italien moins bien qu'il ne parle le français, il se sent

> "beaucoup plus à l'aise en italien qu'en français ... ça c'est drôle ... c'est comme tout le monde que je connais sont conscients que les Italiens qui sont ici ne parlent pas bien l'italien ... c'est accepté facilement, mais le français, il y a l'attente que tu dois le parler très très bien, d'abord si tu fais des fautes, ça te dérange un peu ... c'est comme il y a une attente d'être parfait en français ... si je fais la moindre erreur, ça me déconcentre, puis je ne peux pas agir"

2.7 En résumé

Somme toute, on se retrouve avec douze personnes d'origine italienne âgées de 27 à 35 ans, dont dix ont un ou deux enfants âgés de un mois à cinq ans au moment de l'entrevue. Ils sont tous cols blancs: employés de soutien, cadres, ou professionnels. Quatre travaillent dans le secteur public, huit dans le secteur privé.

Le niveau de scolarité va du secondaire V à la maîtrise inclusivement. La langue de scolarisation est exclusivement ou essentiellement l'anglais dans onze cas sur douze. La 12e a frequenté des écoles françaises sauf pour les trois dernières années du secondaire, qu'elle fit en anglais.

Dans l'ensemble, les activités des répondants se concentrent autour du travail et de la famille. On constate en effet une **polarisation sociale vers la famille** dans les relations personnelles des répondants. Ils voient peu leurs amis, mais ceux-ci comptent toujours au moins 50% de personnes d'origine italienne, les autres étant d'origines diverses ou canadienne française. Somme toute, on peut dire que les fréquentations des répondants comptent une importante part d'Italiens d'origine.

Il ressort des données décrites que le comportement linguistique des répondants dans la sphère privée se distingue nettement de leur comportement dans la sphère publique. En effet, la famille demeure

le lieu d'utilisation et de transmission de la langue maternelle des Italiens de seconde génération, alors que le travail et les activités sociales extra-familiales sont dominés par l'anglais et le français. Et ce, même si ces Italiens côtoient d'autres Italiens dans ces milieux (ces données concordent avec celles d'autres travaux, tels Boissevain 1971; De Vries 1986; Gumperz 1971). Ainsi, le déploiement de l'ethnicité italienne hors du réseau familial ne s'accompagne pas nécessairement d'une extension de l'usage de la langue italienne. L'exemple le plus clair de ce découpage est exprimé dans les propos d'un des répondants, dont le patron est immigrant italien:

> "Q: *...quand tu es avec ton patron, ça se passe en quelle langue?*
>
> R: Ca dépend dans quelle situation on est (...) Si on est dans son bureau, j'vas lui parler en anglais. Si on est chez eux, j'vas lui parler en italien. Si on est dans un party, ça va être mélangé québécois, italien, anglais."

L'**organisation communicationnelle** générale des répondants, qui traverse tous les lieux, repose sur une catégorisation de leurs interlocuteurs. Il y a en effet distinction entre les échanges **intra-communautaires** et les échanges **extra-communautaires**. Les premiers sont déterminés par l'**identité générationnelle** des interlocuteurs, et les seconds, par leur **identité ethno-linguistique**. Autrement dit, la langue des échanges linguistiques à l'intérieur du groupe italien est déterminée par l'identité générationnelle des interlocuteurs des répondants (1ère, 2e ou 3e génération; voir note 2, chap. 1). Alors que les échanges avec des membres d'autres groupes ethniques se font dans la langue associée à leur identité ethno-linguistique (francophone, anglophone, italophone ou allophone; voir note 1, chap. 1).

Mais les chances que chacun se trouve à communiquer avec un pair, un immigrant italien, un Canadien français, un Canadien anglais, dépendent, à leur tour, de l'**organisation sociale** de chaque milieu, au sein de laquelle chacun occupe une **place** déterminée. Or nos données révèlent d'une part que cette organisation repose sur une **division sexuelle** du travail dans le ménage et dans le domaine occupationnel. D'autre part, elles indiquent qu'une **division ethnique** du travail existe dans la hiérarchie interne des établissements, de même que dans la segmentation du marché occupationnel et entre les associations. Le portrait se dessine comme suit:

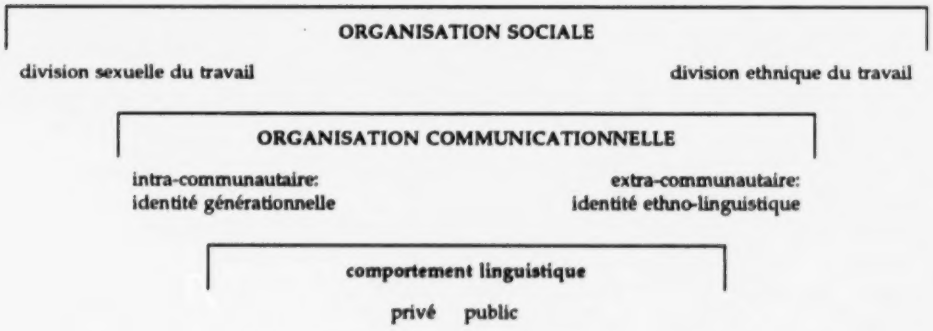

Dans les chapitres 3 et 4, nous analyserons ce lien entre langue et rapports sociaux de sexe, d'une part, et rapports sociaux ethniques, d'autre part, vus dans leur dimension économique, c'est-à-dire celle de la division du travail. Il s'agira tant du travail domestique et "associatif", que du travail rémunéré.

Les données issues de nos entrevues révèlent cependant un autre aspect des résultats qui mérite notre attention. Il s'agit du lien entre identité ethnique et langue ethnique correspondante. D'après les propos des répondants, la langue italienne ne constitue pas une expression de leur identité. En outre, leurs

pratiques linguistiques et leurs relations sociales en dehors de la famille et même au sein de celle-ci, dévoilent que leurs échanges avec d'autres Italiens ne se font pas nécessairement en italien. En même - temps, ils ont opté pour l'inculcation de la langue de Dante à leurs enfants. Les raisons invoquées sont pratiques, liées à la mobilité sociale, ou idéelles, liées au prestige et au pouvoir de distinction, ou elles réfèrent à l'héritage ethnique, à la reproduction de l'italianité. Dans le quatrième chapitre, nous expliquerons comment la langue peut jouer ce rôle de véhicule de l'ethnicité italienne, sans qu'elle n'en constitue une dimension essentielle à sa survie. L'analyse des conditions et motifs à l'origine du discours des répondants pour justifier leurs pratiques linguistiques avec leurs enfants, se fera en regard des rapports sociaux ethniques. Il nous semble en effet que ceux-ci, abordés sous l'angle de leur dimension politico-symbolique, sous-tendent également ces comportements linguistiques.

3

Langue et rapports sociaux de sexe

Ce chapitre présente l'analyse du comportement linguistique des Italiens de seconde génération en termes organisationnels et structurels. Nous y verrons comment la division sexuelle du travail détermine la place des individus dans la sphère privée, d'un côté, et publique, de l'autre; nous verrons également comment elle rend compte du comportement linguistique différencié des hommes et des femmes dans ces milieux.

3.1 Les rapports sociaux de sexe: considérations théoriques

Les rapports sociaux de sexe correspondent à un mode de différenciation et de hiérarchisation sociales par lequel hommes et femmes occupent des places différenciées dans toutes les sphères d'activités, et par lequel s'actualise et se reproduit un système de relations sociales caractérisé par la domination des femmes par les hommes. Les rapports de sexe se retrouvent dans un ensemble de lieux sociaux articulés les uns aux autres. A l'instar de Guillaumin (1978), de Juteau et Laurin (1988) et de Walby (1986), nous ne croyons pas que ce rapport de force ait son fondement dans la division sexuelle du travail au sein de la sphère domestique. Nous considérons plutôt qu'il repose sur un rapport généralisé entre tous les hommes et toutes les femmes, manifesté sous différentes formes dans différents lieux. Guillaumin (1978) parle de l'**appropriation collective** des femmes par les hommes, nous permettant ainsi de comprendre pourquoi la domination des hommes sur les femmes se perpétue malgré des changements sociaux importants (l'éclatement de la famille traditionnelle, l'accès plus étendu des femmes au marché du travail), qui auraient dû, selon certaines perspectives (féminisme matérialiste, féminisme marxiste; cf. Juteau et Laurin 1988), transformer sinon mettre fin à la domination des femmes par les hommes. Sans chercher à retracer le processus de production et de maintien des rapports sociaux de sexe, nous partons de ces considérations pour analyser un aspect du comportement linguistique des Italiens de seconde génération.

C'est sous l'angle de la place attribuée à chacun dans différents lieux que nous aborderons le comportement linguistique des hommes et des femmes rencontrés. Ces places, résultant des rapports de force entre les sexes, font que chacun occupe des espaces différenciés. Ce qui signifie non seulement que hommes et femmes se concentrent dans des lieux distincts, mais qu'à l'intérieur de ces lieux, il existe également un rapport de force entre eux.

La place des femmes dans la sphère domestique est prépondérante: la gestion du ménage demeure "women's primary responsability" (Sokoloff 1980: 200), et le travail qu'elles y effectuent est plus considérable que celui des hommes. Par ailleurs, la place des femmes sur le marché du travail, si elle s'est quantitativement élargie depuis 20 ans (Renaud et Bernard 1984), demeure encore celle de dominées: non seulement n'existe-t-il pas d'équité salariale entre les sexes, mais les femmes se concentrent encore dans des types d'emplois précaires ou moins prestigieux (Bernier 1984; Sokoloff 1980; Vaillancourt 1988; Walby 1986). Selon certaines auteures (Brown 1981; Delphy 1980; Sokoloff 1980), le travail domestique non salarié des femmes détermine la place qu'elles occupent dans la sphère publique. Pour d'autres (Walby 1986) c'est l'inverse: les mauvaises conditions de travail des femmes constituent des mécanismes visant à limiter leur accès au marché, afin de les retenir en tant que force de travail gratuite à la maison. Quoiqu'il en soit, il ressort de cette littérature que ces deux sphères s'articulent entre elles dans le maintien et la reproduction

des rapports sociaux de sexe. Ceux-ci se traduisent dans les places occupées par les hommes et les femmes dans l'ensemble des lieux sociaux, et se matérialisent dans le travail réalisé par chacun. A ce travail, à ces places, se greffent des pratiques et des comportements, dont le comportement linguistique.

3.2 Comportement linguistique et division sexuelle du travail: la sphère domestique

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les femmes font un travail différent que les hommes dans leur ménage. Les femmes, premières responsables de l'entretien de la maison et des êtres humains, sont ainsi celles avec lesquelles on communique pour les questions qui concernent le foyer et ses membres. Que les répondantes passent en moyenne près de quatre jours par semaine à la maison, contre deux jours et demi pour les hommes, que la garde des enfants soit dans tous les cas confiée à une femme (parente ou non), que les domestiques de deux répondants soient des femmes, constituent autant d'exemples de l'actualisation des rapports sociaux de sexe par lesquels la production domestique se voit confiée aux femmes. D'autres éléments illustrent également ce phénomène: rappelons la réorganisation du temps de travail auquel les femmes procèdent après la naissance d'un enfant. Leur discours, de plus, justifie explicitement ce comportement en invoquant les besoins des enfants ou le désir de passer plus de temps avec eux.

> "my priority right now is my child and my home and then the work I do" (cf. également aux citations p.50-51)

Il apparaît ainsi qu'un changement dans le travail domestique affecte le travail salarié. Ces données rappellent les témoignages recueillis par Labelle et al. (1987): ceux-ci rendent compte en effet de la façon dont les travailleuses immigrées gèrent leurs temps de travail domestique et salarié l'un par rapport à l'autre. Il ressort que les deux sphères interragissent entre elles dans le maintien et la reproduction de la division sexuelle du travail, division qui traverse l'ensemble de la société.

Ainsi, les femmes sont plus présentes à la maison et s'occupent davantage des enfants que les hommes. De plus, les relations familiales ayant une place importante dans la vie de l'ensemble des répondants, les femmes échangent davantage avec leur famille que les hommes. Si elles ne parlent pas plus souvent avec leurs propres parents que les hommes (c'est-à-dire quotidiennement), elles échangent plus souvent qu'eux avec leurs beaux-parents[1]. En outre, une femme nous a fait part de la disponibilité qu'elle assure à sa belle-mère, ce qu'aucun homme n'a exprimé, explicitement ou non.

> "I rearranged my schedule (for my mother-in-law) and I said o.k., we'll go (to the grocery store) on Tuesday, I said, every Tuesday, if you need something, give me a call, I'll pick you up and we'll go."

Bref, étant plus souvent avec leurs enfants et plus souvent en contact avec leurs beaux-parents, les répondantes parlent plus souvent italien que les répondants, leur place de "maîtresse de maison" et de "pourvoyeuse de soins aux êtres humains" les menant à entrer davantage en relation avec des gens auxquels elles s'adressent dans leur langue maternelle: leurs parents et leurs enfants.

Cette place prépondérante des femmes au foyer les fait également agir en tant que principales agentes de socialisation des enfants. Par elles se transmettent les éléments culturels qui constituent leur ethnicité et celle de leurs enfants. Cependant, on ne peut prétendre à l'universalité du comportement linguistique observé chez les Italiennes de notre échantillon. En d'autres termes, on ne peut prétendre que la transmission de l'ethnicité passe toujours par la langue correspondante et que, par conséquent, toutes

[1] Trois femmes sur quatre parlent quotidiennement, au téléphone, avec au moins un de leurs beaux-parents, alors qu'aucun homme ne communique avec eux en d'autre occasion que lors de la visite hebdomadaire. Nous excluons les deux répondants qui font garder leur enfant par leur belle-mère.

les femmes parlent davantage leur langue "ethnique" que les hommes. Une telle affirmation reposerait sur un fondement primordialiste qui établirait un lien nécessaire entre langue et identité ethnique. Si les femmes se voient chargées de la garde et de la perpétuation de l'ethnicité, le contenu de cette dernière variera selon le contexte socio-historique[2].

Nous l'avons vu au second chapitre, les Italiens rencontrés pratiquent un bilinguisme stable (anglais-italien) dans leurs échanges au sein de la communauté italienne. Bilinguisme qui repose sur l'identité générationnelle de l'interlocuteur. C'est en accord avec ce principe que les femmes italiennes parlent davantage leur langue maternelle que les hommes. Or, nous en discuterons dans le chapitre suivant, ce phénomène peut se comprendre en regard des rapports sociaux ethniques tels qu'ils s'actualisent au Canada et au Québec. Cette analyse permettra en outre d'expliquer le maintien de la langue italienne au sein de ce groupe ethnique. De même, nous expliquerons que si la langue constitue un important véhicule de la culture commune aux membres d'un groupe, elle ne représente pas nécessairement une composante distinctive et essentielle à sa survie.

3.3 Comportement linguistique et division sexuelle du travail: le marché du travail et les associations.

La section précédente rendait compte de la distinction entre les sphères de production domestique et non domestique, la première étant la principale responsabilité des femmes. Cependant, le ménage ne constitue pas l'unique lieu de production et de reproduction des rapports de sexe. Il convient maintenant de rendre compte, d'une part, de l'articulation entre les sphères privée et publique dans le maintien des rapports de sexe, et d'autre part, de la façon dont ce mode de division sociale structure le travail des femmes et des hommes à l'intérieur du secteur de production non domestique.

Nous l'avons relevé dans le deuxième chapitre, seule une femme de notre échantillon occupe un poste cadre et travaille plus de 40 heures par semaine: cette femme est également la seule à ne pas avoir d'enfant. Les mères de famille, de leur côté, ont réorganisé leur temps de travail rémunéré au profit du travail domestique, soit en réduisant leurs heures de travail, soit en acceptant une démotion pour se rapprocher de la maison. Les raisons invoquées sous-entendent que le travail effectué au sein du ménage ait déterminé l'organisation du travail salarié de ces femmes. Avant de tirer une telle conclusion, cependant, il convient de tenir compte du type d'emploi occupé avant le changement d'horaire: peut-on croire que des conditions de travail précaires et sous-payées aient encouragé leur retour à la maison? Les femmes rencontrées occupaient toutes des emplois permanents avant la naissance de leur premier (ou second) enfant, à l'exception d'une seule, qui était contractuelle. Aucune, cependant n'occupait de poste supérieur: deux étaient néanmoins (et sont toujours) professionnelles à la fonction publique. Toutes étaient et sont cols blancs.

De telles données permettent difficilement de conclure à des mécanismes de déclassement du travail des femmes afin de favoriser leur retour à la maison. Il reste cependant une autre question à poser: si leurs conjoints avaient reçu un revenu moindre qu'elles, auraient-elles pris la même décision? Même si nous avions les données précises sur le revenu de chacun, une telle question ne saurait trouver de réponse autre qu'hypothétique. Il demeure néanmoins que l'on peut supposer que les femmes rencontrées gagnaient moins que leur conjoint lorsqu'elles travaillaient à temps plein, quand on connaît les données à cet égard (cf. notamment Vaillancourt 1988). Le revenu constitue un indice non négligeable de la valeur accordée aux emplois occupés par les femmes ou par les hommes.

Quoiqu'il en soit, il demeure difficile de cerner les mécanismes d'attribution des responsabilités domestiques aux femmes et au maintien de cette division sexuelle du travail. Néanmoins, il ressort clai-

[2] A cet égard, il serait intéressant de comparer les transformations du contenu de l'ethnicité d'une génération à l'autre et la façon dont ces changements se manifestent dans le travail de socialisation des enfants effectué par les mères.

rement qu'il existe une articulation étroite entre sphère domestique et sphère non domestique de production, de telle sorte que se maintiennent et se reproduisent les rapports sociaux de sexe. Natalie Sokoloff (1980) attribue ce phénomène à l'interaction étroite entre le patriarcat et le capitalisme, dans ce qu'elle appelle la dialectique du travail des femmes. En somme, elle affirme que capitalisme et patriarcat organisent à la fois le travail domestique et le travail rémunéré, en même temps que le marché et le ménage sont essentiels au maintien du capitalisme et du patriarcat. Cependant, le postulat selon lequel les rapports sociaux de sexe originent du foyer et les conditions de travail des femmes à la maison modèlent leur insertion dans le marché du travail, demeure au fondement de la perspective de Sokoloff. Alors que nous tendons plutôt à postuler du rapport **généralisé** de domination entre hommes et femmes, faisant des rapports sociaux de sexe un système de domination par lequel tous les hommes ont un pouvoir sur toutes les femmes; pouvoir de force variable, certes, mais il demeure qu'un contrôle minimal sur toutes les femmes est exercé par tous les hommes. Colette Guillaumin (1978) parle de **classe de sexe** pour désigner le phénomène de l'appropriation collective des femmes par les hommes. Selon cette perspective, le recours à la main-d'oeuvre féminine prend différentes formes d'exploitation: que ce soit dans le mariage, le travail précaire et sous-payé, ou la prostitution. Son parallèle avec l'esclavage, s'il est troublant, ne manque pas d'acuité. Il existe en effet dans ce rapport de force une appropriation du corps des femmes par les hommes – et non seulement de la force de travail féminine; ces derniers en disposent ensuite selon des règles fixées par eux.

Certes, nos données ne suffisent pas pour appuyer et parfaire cette analyse. Ce rappel théorique est de l'ordre de l'hypothèse plutôt que de l'analyse. Les inégalités repérées entre les hommes et les femmes de notre étude constitueraient, à notre avis, différentes manifestations de l'appropriation collective des femmes par les hommes; elles résulteraient d'un système de relations sociales qui transcende la société. Nous orienterions ainsi nos recherches ultérieures de façon à ne pas chercher de lieu premier de la production des rapports sociaux de sexe, mais plutôt de manière à identifier les différentes formes qu'ils adoptent.

* * *

Il convient maintenant de voir comment les rapports de sexe modulent la division du travail au sein des activités occupationnelles et "associatives" des répondants, et d'évaluer leur impact sur leur comportement linguistique.

L'accès différencié aux postes cadres pour les femmes et pour les hommes, tel que mentionné plus haut, peut avoir un effet sur le comportement linguistique dans le mesure où la hiérarchie interne du milieu de travail est caractérisée par une division ethno-linguistique du travail. A l'instar de Hughes (1972), nous avons constaté que des cinq postes cadres occupés par les répondants, trois nécessitent un comportement linguistique bilingue anglais-français. Les deux hommes et la femme qui occupent ces postes agissent en tant que **point de bilinguisme** en transmettant en français à leurs subalternes les informations reçues en anglais de leurs supérieurs.

Dans le passé, quatre hommes, aucune femme, ont déjà rempli des fonctions d'autorité. Trois de ceux-ci faisaient le pont linguistique entre supérieurs et subalternes. Le quatrième adoptait également un comportement bilingue anglais-français, mais pour parler à son associé (un Italien de deuxième génération), d'un côté, et à ses clients, de l'autre.

Somme toute, il semble que les femmes, ayant moins de chances d'accéder à un poste cadre (inférieur ou supérieur), ont moins de chance d'adopter un comportement linguistique bilingue (anglais-français) au travail.

Cependant, en étudiant les trajectoires occupationnelles des répondants, on constate que la presque totalité des répondants (11 sur 12) ont déjà adopté un comportement plurilingue au travail, dû à la

clientèle desservie ou à la composition ethnique des effectifs. Hommes et femmes ont occupé de tels emplois presque autant les uns que les autres (5 hommes et 6 femmes). Plus précisément, les emplois au sein d'entreprises ou d'établissements para-publics dirigés par des Italiens ont touché cinq hommes et quatre femmes. Les associations ou établissements de services communautaires destinés à la communauté italienne ont engagé un seul de ces cinq hommes, et trois des quatre femmes. Les quatre autres hommes étaient employés d'entreprises privées italiennes (dans le domaine de la construction ou de l'alimentation). Rappelons que trois d'entre eux ont commencé leur carrière actuelle au sein de ces entreprises. De la même façon, celui qui a travaillé en milieu communautaire a poursuivi une carrière dans le réseau des services sociaux. Ainsi, non seulement les femmes et les hommes sont orientés vers des types d'emplois différents (au sein du marché italien à tout le moins), mais les chances que ces emplois servent à une mobilité sociale ascendante semblent inégales entre hommes et femmes. Cependant, malgré la différence entre les emplois occupés, il ne semble pas y avoir eu de différence dans le comportement linguistique des répondants concernés. Toutes ces dix personnes ont dû, dans ces emplois, adopter un comportement bilingue, parfois trilingue, l'italien étant toujours présent.

C'est plutôt dans leurs activités bénévoles ou "associatives" passées que nous constatons un lien entre division sexuelle du travail et langues d'usage. En effet, si quatre hommes et trois femmes ont pris part à des activités communautaires dans le passé, seules les femmes y parlaient plus d'une langue, dont l'italien. Elles se trouvaient dans des associations culturelles régionales, chacune regroupant des Italiens originaires d'une même région d'Italie. Ces associations visent à promouvoir et à souligner la particularité culturelle et régionale de l'origine de leurs membres, notamment par le biais de la langue régionale et de l'italien standard. Les hommes, quant à eux, se trouvaient à participer à des activités récréatives, sportives ou militaires (cadets) avec d'autres jeunes Italiens, ou Canadiens anglais, ou, dans un cas, avec des jeunes Canadiens français. La langue utilisée dans ces circonstances était l'anglais, sauf dans le dernier cas, où dominait le français.

De sorte que plus jeunes, les femmes et les hommes rencontrés se dirigèrent vers des activités traditionnellement réservées à leur catégorie sexuelle respective. La répartition des responsabilités de la vie communautaire italienne actuelle, telle qu'en témoigne le tableau en annexe C, semble également fondée sur une telle division sexuelle du travail. Les femmes participent plutôt aux activités culturelles, charitables et reliées aux services sociaux, en tant que pourvoyeuses de soins aux êtres humains, et les hommes s'orientent pour leur part vers les sports, la représentation politique et les activités professionnelles.

Rappelons par ailleurs que seule une minorité d'Italiens sont membres des associations italiennes. En 1971, Boissevain notait que celles-ci ne regroupaient que 13% des immigrants italiens. Il n'est donc pas étonnant de ne compter que trois des douze répondants comme membres actifs au sein d'associations qui s'identifient comme italiennes (une culturelle, une professionnelle, et une de services destinés aux femmes). On peut croire, en outre, que les Italiens de première génération actifs au sein d'associations exercent un effet d'entraînement sur leurs enfants, ceux-ci étant plus enclins à participer à ce genre d'activités que les autres enfants. A cet égard, les parents de deux répondantes prenaient part activement aux activités de l'association à laquelle elles s'étaient jointes au cours de leur adolescence.

Aujourd'hui, cependant, la plupart des associations qui attirent les répondants sont à caractère professionnel. Les différences linguistiques que nous avons relevées semblent en outre tributaires de la division ethnique du travail, plutôt que de la division sexuelle du travail. En effet, nous n'avons pas remarqué de différence hiérarchique dans les postes occupés par les individus actifs au sein d'une ou de plusieurs associations. De toutes manières, trois femmes et seulement un homme se trouvent dans ce cas. Signalons également que cet homme s'implique dans une association sportive et un groupe de musique (ce dernier étant à but lucratif). Les femmes, de leur côté, participent à des associations d'anciens d'une école secondaire, de services aux femmes, ou à caractère culturel, politique, ou professionnel. Une de ces

femmes est infirmière; nul besoin de rappeler que les femmes prédominent dans ces associations qui representent cette catégorie de travailleuses. Les associations culturelles et de services aux femmes regroupent également une proportion importante, sinon exclusive, de femmes.

Ainsi peut-on déduire l'influence de la division sexuelle du travail sur la participation aux associations. On pourrait supposer que, selon le secteur d'emploi, les chances sont variables de trouver des hommes ou des femmes siégeant au conseil d'administration d'associations professionnelles. S'ajoute à cela la division ethnique du travail qui agit sur l'orientation linguistique de l'association, variable selon le domaine d'emploi concerné (par exemple, les associations d'infirmières du Québec sont largement francophones). Quant au secteur des activités communautaires, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle les femmes ont plus de chance d'utiliser l'italien que les hommes, à cause du caractère distinct des associations auxquelles elles se joignent activement. Les services sociaux, d'aide aux nécessiteux ou les activités culturelles mettraient davantage les Italiennes de seconde génération en relation avec des immigrants Italiens, que les associations sportives ou professionnelles italiennes ne le font pour les Italiens de seconde génération.

Voilà quelques-unes des hypothèses et des réflexions que suscitent chez nous les activités "associatives" des répondants, et leurs comportements linguistiques correspondants. Les limites de notre enquête ne nous permettent pas, cependant, de pousser plus loin notre analyse. Certes, elle aura toutefois permis de constater, ne serait-ce qu'en filigrane, l'existence des rapports de sexe dans des secteurs autres que le domestique et l'économie formelle.

3.4 En résumé

Partant de ce qui précède, on peut conclure qu'à l'intérieur des sphères de production domestique et non domestique, il existe une division sexuelle du travail qui affecte parfois le comportement linguistique. Les rapports sociaux de sexe, de concert avec les rapports sociaux ethniques, sous-tendent les différences linguistiques entre hommes et femmes. En effet, les personnes avec qui on interagit varient selon la place occupée dans un milieu. Etant donné que la langue des échanges se détermine d'abord par l'identité ethnique des interlocuteurs (distinction entre échanges intra-communautaires et extra-communautaires), hommes et femmes auront un comportement linguistique différent parce que les uns échangeront davantage avec une catégorie d'individus, et les autres seront appelées à communiquer avec d'autres catégories de personnes. De sorte que les Italiennes de seconde génération, chargées de la gestion du ménage, de l'entretien de la maison et des êtres humains, utilisent davantage la langue italienne que les hommes. Dans la sphère occupationnelle ou la sphère "associative", le lien entre comportement linguistique et division sexuelle du travail apparaît moins clairement. Toutefois, il semble que l'orientation différente des activités des femmes et des hommes dans ces domaines puisse les mener à des comportements linguistiques distincts, en fonction de la composition ethnique des milieux concernés. De plus, les activités "associatives" passées des répondants indiquent que les tâches analogues à celles dévolues aux femmes dans le domestique sont reprises en charge par les femmes dans les activités communautaires italiennes, bénévoles et rémunérées.

Nous voyons déjà apparaître l'ébauche de l'articulation des rapports sociaux de sexe et des rapports sociaux ethniques dans le fondement du comportement linguistique de ces Italiens de seconde génération. Pour compléter le tableau amorcé, nous traiterons, dans le chapitre suivant, de la façon dont les rapports ethniques sous-tendent le comportement linguistique de ces individus. Ce système de relations sociales sera abordé d'abord dans sa dimension économique, puis dans sa dimension politique.

4

Langue et rapports sociaux ethniques

Ce chapitre compte deux parties: la première concerne la division ethnique du travail dans la sphère occupationnelle et fait suite à la section 3.3 sur la division sexuelle du travail non domestique. Il y sera question du mode de répartition des postes fondé sur l'ethnicité, ce mode déterminant les relations de chacun au travail et par conséquent, son comportement linguistique. La deuxième partie porte sur le comportement linguistique intra-familial, celui-ci étant en grande partie tributaire du contexte socio-politique québécois.

Cette deuxième partie se subdivise elle-même en deux sections. Nous analyserons d'abord le comportement linguistique domestique en fonction de facteurs d'ordre structurel; nous procéderons ensuite à l'analyse des motifs exprimés par les répondants pour donner sens à ce comportement, particulièrement celui des choix linguistiques posés par les parents pour leurs enfants. Plutôt que d'utiliser leur discours pour étayer et illustrer notre analyse, nous en faisons un objet d'étude en soi. Ces données révèlent en effet une autre dimension des rapports sociaux ethniques, soit celle des facteurs symboliques rattachés à l'institutionnalisation d'une identité collective résultant de la gestion étatique des rapports ethniques.

4.1 Pour compléter un tableau inachevé: comportement linguistique et division ethnique du travail

Des huit personnes travaillant dans le secteur privé, cinq sont employées d'une entreprise italienne. Du côté de la fonction publique québécoise, trois des quatre répondants qui s'y trouvent sont en contact, directement ou indirectement, avec une ou plusieurs minorités ethniques. Dans le passé, neuf répondants ont déjà travaillé dans une entreprise de propriété italienne; pour six d'entre eux, ce fut la voie d'entrée sur le marché du travail.

De telles données suscitent des interrogations sur l'ethnicité en tant que fondement de l'organisation occupationnelle. R. Breton (1979) a traité de cette question en exposant une perspective struturelle selon laquelle l'organisation du travail repose sur des unités appelées **domaines occupationnels**. Ceux-ci sont des structures

> "of opportunities and constraints within which workers build careers" (1979: 281)

Un domaine occupationnel peut être monopolisé par un groupe constitué sur des bases variables: l'idéologie, la religion, le sexe, la langue ou l'ethnicité, par exemple. Mais son fondement, quel qu'il soit, structure déjà l'organisation sociale existante (Breton 1979: 284); il n'est pas le propre du marché du travail. Ainsi, l'ethnicité ne sera absente de la structure occupationnelle que dans une société ethniquement homogène. Au Québec, où la confrontation entre différents groupes ethniques provoque et a provoqué la mobilisation de l'ethnicité et l'actualisation de rapports sociaux ethniques, la structuration du marché du travail peut reposer, en partie, sur l'ethnicité. Celle-ci ne serait donc pas le résultat d'une division culturelle du travail, ni un instrument de division de la classe ouvrière utilisé par la classe dominante; l'ethnicité est d'abord et avant tout un mode de hiérarchisation sociale structurant la société dans son ensemble.

Le contrôle d'un domaine occupationnel repose en grande partie sur la **forclusion sociale**, ou relation sociale close (Weber 1971), c'est-à-dire qui limite la participation des individus suivant des conditions ou des critères fixés explicitement ou non. Une telle fermeture repose sur trois types de facteurs qui se retrouvent seuls ou combinés:

> "a) le maintien de la qualité et (éventuellement) par là, du prestige et des chances d'honneur et (éventuellement) de profit qui y sont liés (...)
>
> b) la raréfaction des chances par rapport au besoin (...) d'où le monopole de consommation (...)
>
> c) la raréfaction des chances de profit (...) d'où le monopole du travail." ***(Weber 1971: 46)***

On recourt à certains mécanismes et à l'usage de certains éléments de l'organisation sociale pour atteindre et maintenir la forclusion sociale. On peut exercer par exemple un contrôle sur la circulation de l'information sur des emplois. Les agents d'emplois italiens du début du siècle en sont un bon exemple: un de ceux-ci, Antonio Cordasco, s'est construit un véritable mini-empire dans le "commerce de la migration", en recrutant de la main-d'oeuvre italienne pour le Canadien National, et en exigeant un "cachet" de la part des travailleurs pour "services rendus" (Ramirez 1984: 46). Une autre stratégie de forclusion consiste à définir les règles et les critères d'entrée dans le domaine. Dans ce cas, la langue peut agir comme critère de distribution du contrôle des domaines occupationnels.

> "Because competence in the language used in an organization is necessary for job performance and success, the existing linguistic rules have an impact on career contours, access to jobs, and information about opportunities." ***(Breton 1979: 283)***

Au Québec, la langue est devenue un important enjeu dans la compétition pour les ressources économiques. Un des objectifs –implicite peut-être – de la Loi 101, fut de favoriser l'accès plus large des francophones au marché du travail et au contrôle de certains domaines de l'activité économique. De ce point de vue, la Loi 101 peut être considérée en tant qu'action sociale de forclusion mise sur pied par les Québécois francophones pour contrer la monopolisation de certains segments par la communauté anglophone et pour pallier à la raréfaction des ressources économiques résultant de la monopolisation de domaines par un autre groupe ethnique. L'obtention de cet objectif, à savoir une loi réglementant l'accès au travail, requiert le contrôle de l'appareil législatif. Aussi convient-il de tenir compte de la place occupée par un groupe ethnique dans l'ensemble social, et de son rapport aux autres groupes en présence. En effet, l'étendue et la nature des domaines occupationnels monopolisés par les groupes ethniques dépendent directement de leur **capacité organisationnelle** en vue d'une **action concertée** (Breton, 1979 et 1974). En somme, il importe de considérer les différences occupationnelles et socio-économiques entre les groupes non pas comme résultats de différentes ressources et compétences individuelles, mais comme conséquences des différents degrés de capacité organisationnelle de chaque groupe pour obtenir et maintenir le contrôle d'un domaine. Les membres d'une collectivité qui agissent dans ce but, visent le contrôle et l'extension de la production de la richesse, du prestige et du pouvoir, plutôt que l'amélioration de la place de leurs membres dans la distribution de ces ressources (Breton 1974: 20). Si les résultats de l'action collective affectent la position des individus, c'est en tant qu'ils sont membres de cette collectivité, et non pas pour des raisons de compétences personnelles.

Dans une telle structure, plus un groupe est puissant et efficace à s'"organiser", plus il parvient à étendre son contrôle sur des ressources, économiques, politiques et symboliques. Le groupe dominant, c'est-à-dire celui qui a réussi à imposer son ethnicité dans la structure et le fonctionnement des institutions sociales (Breton 1979: 285), détiendra plus de pouvoir sur le marché du travail, que ce soit en contrôlant un plus grand nombre de domaines occupationnels, ou en dominant des domaines de secteurs forts, où circule une importante part du capital. Ainsi, la place des acteurs sociaux est largement tributaire de la place de leur groupe d'appartenance dans la collectivité.

On se retrouve donc avec deux niveaux d'analyse de la stratification ethnique du travail: l'une individuelle, l'autre, organisationelle. Les données de notre enquête ne nous permettent pas de vérifier l'existence et l'ampleur de la capacité organisationnelle des Italiens de Montréal. Néanmoins, la place des répondants sur le marché du travail peut être considérée comme résultant de cette capacité et de la structuration ethnique du marché du travail. Ainsi, la façon dont l'individu utilise ses propres caractéristiques et aptitudes pour répondre à ses intérêts matériels et idéels varie selon les différentes chances et contraintes auxquelles il est exposé au cours de sa vie.

La lecture des trajectoires occupationnelles des douze répondants révèle l'existence d'entreprises de propriété italienne et de réseaux de circulation de l'information sur les emplois dans ce milieu. En outre, il ressort que sur les cinq entreprises italiennes qui emploient cinq des douze répondants, il y a quatre petites entreprises, dont un commerce, une agence immobilière, une agence de promotion de produits italiens, et une entreprise d'aménagement paysagiste. La cinquième est une grande entreprise de vente de produits en gros, dont le siège social se trouve en Italie.

Seuls le commerce, l'agence immobilière et l'agence de promotion rejoignent une clientèle essentiellement italienne. La troisième petite entreprise offre ses services à une population d'origine mixte. Quant à la grande firme, la clientèle italienne ne compte que pour 10% à 20% de son chiffre d'affaires. Soulignons cependant que le répondant qui y travaille a commencé en tant que représentant des ventes auprès de la clientèle italienne. De plus, il a également travaillé comme vendeur pour une grosse compagnie américaine de produits alimentaires, dans la division de produits italiens. Il était le seul vendeur italien, les autres étant tous Canadiens français. Ceci rejoint en partie le constat de Painchaud et Poulin (1988) comme quoi:

> "la Banque Nationale, la Sun Life, Coca-Cola et d'autres entreprises de cette envergure au Québec auront à leur emploi des cadres (et autres employés) d'origine italienne, mais presque uniquement dans la mesure où ils leur permettront de pénétrer le marché de la communauté italienne de Montréal." (p.110; ajout de nous)

Enfin, le secteur public semble lui aussi ethniquement divisé. Trois répondants, rappelons-le, travaillent auprès d'une clientèle italienne, ou dans un centre hospitalier dirigé par une minorité ethnique (italienne dans premier un cas, et autre dans un second cas), ou sont en charge d'un dossier qui concerne toutes les minorités ethniques du Québec.

Sans affirmer l'existence de **domaines occupationnels** proprement italiens, c'est-à-dire de secteurs entiers du marché monopolisés par les Italiens, il semble exister des **segments** de marché dominés par cette communauté, et ce, grâce en grande partie à l'existence d'une importante clientèle italienne, qui constitue un marché suffisamment large pour assurer la survie de telles petites entreprises. Nos données sur la composition ethnique des effectifs des entreprises italiennes suscitent des interrogations sur l'ethnicité comme fondement organisationnel de certains segments du marché du travail[1]. On peut supposer que l'ethnicité constitue un atout, pour autant que l'on tente d'intégrer ces milieux.

> "I contact mostly Italian people. I figure because I'm well known with the Italian community, and when I do contact the Italian people, most of them know me and it is not a waste of time. I usually get something accomplished when I do contact them. So I find it is a good idea to... it is not that I have anything against French people, but it is just that I feel comfortable with the Italian. I know what their goal is, what they want to do..."

[1] En effet, dans les cinq établissements dirigés par des Italiens qui emploient cinq répondants au moment de l'entrevue, la présence italienne dans les effectifs se dessine comme suit:
exclusive (100%) : 1 établissement
principale (50% et +) : 1 établissement
secondaire (30-49%) : 3 établissements

Cette "qualité" agit à différents niveaux: que ce soit au moment de la sélection des employés, ou dans le choix d'une clientèle cible, comme ce qui est exprimé ci-haut. Son appartenance ethnique, selon ce répondant, lui permet d'entrer plus facilement en contact avec les autres Italiens qu'avec des membres d'autres groupes ethniques. De plus, il profite de sa relative notoriété au sein de la communauté, notoriété qu'il a acquise en tant que chanteur-interprète.

Par ailleurs, il arrive que la même ethnicité soit perçue comme une tare par des individus, que ce désavantage existe objectivement ou non. La place qu'occupe un groupe par rapport aux autres dans les structures économique, politique et culturelle (Breton 1979: 285), peut avoir un effet sur la place occupée par les individus dans différents milieux, et sur l'attitude qu'ils adoptent face à leur ethnicité.

> "(...) there was more bad than good. Because you [the French Canadians] are prejudiced people. And knowing that I was Italian, I wasn't treated the same way as I would have been if I were French Canadian."

Mais qu'il y ait discrimination individuelle ou non, on peut s'attendre à ce que les groupes minoritaires, au sein d'une société pluri-ethnique, soient désavantagés par rapport au groupe dominant dans la prise de contrôle de certains domaines occupationnels. L'accès au contrôle des institutions politiques constitue un pouvoir d'une grande importance, puisque de là naissent des règles qui peuvent avoir une portée sur l'ensemble des activités sociales. La prise en charge des institutions sociales par un groupe ethnique peut en outre mener à une discrimination institutionnelle et à des conflits inter-ethniques. En effet,

> "Since institutions are not ethnicity-free, discrimination is the result of the very functioning of those institutions. The unequal treatment that results may become occasion of conflict between members of the collectivity that is victimized by the institutionnal practices and those that benefit by them. Whether such processes and their consequences are intentional or not, on the part of the individuals, the effect is equally real and may lead the institutionnaly disadvantaged to challenge the group they see as responsible for the institutions and their functioning" *(Breton 1979: 286)*

Nous aborderons les réactions des Italiens face aux règles institutionnelles existantes dans la section suivante. Soulignons pour l'instant que la capacité organisationnelle des groupes minoritaires privés du contrôle, partiel ou total, des institutions politiques, se trouve a priori limitée.

Au Canada et particulièrement au Québec, la répartition de la richesse et des domaines occupationnels se traduit dans la division ethno-linguistique du travail. Avant même de devenir un important enjeu politique et symbolique (voir la partie 4.2 A), la langue du groupe contrôlant un domaine ou un segment semblerait occuper la première place et s'imposer aux membres d'autres groupes ethniques dans ce secteur. A cet égard, les travaux de Bélanger et Sales (1985), de Brazeau (1958), de la Comission Gendron (1972), de Hughes (1972), de Lieberson (1970 et 1981), pour ne nommer que ceux-là, démontrent comment la répartition des monopoles d'emplois entre Canadiens français et Canadiens anglais se traduit dans les langues d'usage au travail. Cependant, il semble que les segments dominés par des groupes ethniques minoritaires ne se caractérisent pas nécessairement par la prédominance de la langue minoritaire correspondante. Il ressort en effet de nos données que l'anglais est la principale langue de travail des répondants, suivi du français (secondaire) et de l'italien (subsidiaire). Et ce, malgré le fait que cinq des douze répondants travaillent dans des milieux italiens.

Il semble s'être produit un changement important au cours des dix dernières années au sein du groupe ethnique italo-montréalais. En effet, les données de plusieurs études sur les immigrants italiens indiquent que ceux-ci utilisaient davantage le français que l'anglais au travail (Boissevain 1971; Bordeleau et Bernier 1974; Didier et Bordeleau 1973; Painchaud et Poulin 1988), et ce, alors qu'ils côtoyaient plus souvent d'autres Italiens à leur travail, que de Canadiens français ou de Canadiens anglais. On pourrait imputer ce changement en partie à la langue de scolarisation des enfants d'immigrants, qui fut essentiellement l'anglais, et qui est celle qu'ils utilisent entre eux. Plus particulièrement, l'éducation en anglais constituerait une voie d'entrée dans le réseau occupationnel anglophone et dans le réseau occupationnel

italien (rappelons-nous la présence importante de jeunes italiens dans les écoles anglaises des années 60 et 70), où la langue dominante est l'anglais. Cependant, nos données nous permettent difficilement d'arriver à une telle conclusion. Si des huit personnes qui travaillent dans le secteur privé, sept font de l'anglais leur principale langue de travail, il reste que trois répondants, scolarisés essentiellement en anglais, se retrouvent en milieu francophone à la fonction publique provinciale. Plutôt que d'imputer cette différence inter-générationnelle à des compétences individuelles distinctes, il nous apparaît plus pertinent d'analyser la structure du marché du travail.

En effet, l'organisation communicationnelle à l'intérieur des milieux de travail correspond sensiblement à la structure organisationnelle du marché. A la division ethno-linguistique du travail à Montréal (Bélanger et Sales 1985; Brazeau 1958; Commission Gendron 1972; Hughes 1972; Lieberson 1970; etc.) correspondent des comportements linguistiques différenciés selon la place occupée par les individus dans la hiérarchie interne de leur milieu de travail et selon la place de l'établissement dans le marché.

> "I used to work in English from the information I used to get from the head office in Toronto, o.k.? Then I used to take that English, turn it into French, to make presentations for the salespeople here. So I was working in English from the flow I used to get from the head office, and turning it into French."

Les emplois occupés depuis douze ans par ce répondant font ressortir l'importance de ce modèle. Son ascension dans les échelons du milieu s'est accompagnée d'un changement de comportement linguistique. L'italien est progressivement remplacé par le français, alors que L commence comme vendeur auprès des épiceries italiennes (qui ne comptent que pour 10% à 20% du chiffre d'affaires de l'entreprise), et devient plus tard représentant auprès des principaux acheteurs québécois (représentés, selon le répondant, par des francophones surtout). Entre temps, il a occupé un poste de supervision des ventes, auquel correspondait l'adoption du bilinguisme décrit ci-haut. A l'instar de ce dernier poste, on peut qualifier son poste actuel de **point de bilinguisme** (Hughes 1972); en effet, il utilise avec la clientèle une langue autre que celle qui domine dans ses échanges à l'interne (l'anglais), qui se font essentiellement avec son supérieur immédiat, le président, un Canadien anglais.

Dans le secteur public, J voit à la formation d'employés essentiellement francophones, dans un établissement dirigé par une minorité ethnique non italienne et anglophone. Si elle communique principalement en anglais avec ses supérieurs, les échanges deviennent dominés par le français avec ses "élèves"; autre exemple de point de bilinguisme.

T, de son côté, est affecté à un quartier à forte densité de population italienne. Dans son travail, il rencontre des personnes âgées du secteur couvert par l'établissement; aussi, l'usage de la langue italienne prédomine fortement à l'extérieur de son bureau. A l'intérieur, en revanche, il n'utilise que le français. Quant à une autre répondante du secteur public, qui a la charge d'un dossier concernant l'ensemble de minorités ethniques mais dont les tâches n'appellent pas à des contacts externes, le comportement linguistique au travail se distingue du premier par l'absence totale de la langue italienne.

Enfin, celui qui travaille dans une petite entreprise italienne, en compagnie d'autres Italiens exclusivement constitue notre dernier exemple. Lorsqu'il travaillait comme vendeur, dans d'autres entreprises similaires, D faisait de la langue de cette clientèle sa principale langue de travail. Elle fut plus souvent le français, puisqu'il desservait une clientèle essentiellement canadienne française. Au moment de notre rencontre, la clientèle rejointe par le magasin qu'il dirige est à 75% italienne. Mais ses échanges étant limités à l'interne, le répondant affirma parler presque exclusivement anglais. Selon la place occupée, ses langues d'usage au travail auront varié.

Hors du milieu domestique, la langue italienne semble ainsi destinée à des réseaux restreints, à des échanges et transactions d'importance (quantitative et économique) moins grande que ne le sont le français et l'anglais. L'agent d'immeubles qui transige en italien avec sa clientèle, comparé au représentant d'une importante compagnie de produits alimentaires, illustre cet écart. La clientèle italienne étant

suffisante pour assurer la survie de l'agence immobilière, comme de bien d'autres petites entreprises, certains petits entrepreneurs contrôlent certains secteurs d'activités et en feront un segment italien. Ceci constitue, à notre avis, une manifestation de l'existence d'un réseau occupationnel italien, où l'appartenance ethnique constitue un élément à la base de l'organisation de cette structure, en même temps qu'elle peut constituer un atout pour qui veut s'en servir. Plus encore, l'ethnicité peut agir comme critère d'accès à des emplois en dehors du réseau ethnique italien. Nous pouvons supposer que la personne qui travaille dans le réseau de la santé et des services sociaux, sur un dossier concernant l'ensemble des dites communautés culturelles, se retrouve à ce poste à cause de son appartenance ethnique. Qu'elle soit italienne, grecque ou portugaise importe peu; il importe seulement d'appartenir à un groupe minoritaire pour travailler sur le dossier qui lui est confié. Ainsi, à l'intérieur de domaines occupationnels contrôlés par un groupe ethnique (en l'occurrence les Canadiens français), il semble exister des segments réservés à des membres d'un ou de plusieurs autres groupes ethniques. Ceci afin de rejoindre la clientèle ou les usagers issus de ces groupes ethniques. Hughes (1972) a déjà constaté l'existence d'une telle division ethnique du travail dans les services publics, notamment dans les hôpitaux.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement c'est cependant que la langue italienne, elle, n'agit pas nécessairement comme critère d'accès aux segments occupationnels italiens. Limitée à des territoires restreints et à des petites entreprises, la langue italienne, comme toute langue minoritaire, doit céder la place à la langue dominante si l'établissement ou l'entreprise couvre un territoire plus large (Hughes 1972), ou s'il dessert un quartier à faible concentration d'Italiens, ou encore selon l'identité générationnelle des employés ou clients d'origine italienne. Ce qui nous mène à l'évidence: "The pressure for bilingualism is the greater on those whose primary language is less dominant" (Hughes 1972: 308). Les groupes dominants au Québec, les Canadiens anglais et les Canadiens français, ont imposé leur langue respective comme langue de travail, quoique les derniers y soient parvenus depuis peu. Si le français semble s'être taillé une place plus grande sur le marché du travail depuis 1977 (année de l'adoption de la Charte de la langue française), il reste qu'elle ne semble pas avoir surpassé l'anglais. A tout le moins reconnaît-on l'importance de la connaissance de cette langue – ce qui constitue un acquis néanmoins important (à ce sujet, voir la section suivante).

La faible présence de la langue italienne dans les activités occupationnelles des répondants n'indique pas pour autant que la communauté italienne n'ait pas atteint une certaine **complétude institutionnelle**, favorisant la constitution de **segments occupationnels**, sinon de **domaines occupationnels** proprement italiens et fondés sur cette italianité. Cependant, à cause d'autres facteurs institutionnels, économiques et politiques, à cause des enjeux et du dénouement des rapports sociaux ethniques passés et actuels au Canada et au Québec, les langues de travail des répondants sont l'anglais d'abord, puis le français.

Nous expliquerons, dans la prochaine section, l'influence de la gestion étatique des rapports ethniques sur le maintien de la prédominance des langues minoritaires au sein de la sphère domestique. Maintien qui se révèle plus important au Québec qu'ailleurs au Canada. Nous aborderons également l'influence de cette gestion sur la bilinguisation des minoritaires aux dépens de leur francisation ou de leur anglicisation. La prise en charge des institutions politiques par un groupe ethnique constitue un aspect des rapports sociaux ethniques qui n'est pas sans lien avec la dimension économique, ni sans effet sur elle.

4.2 Le retour au bercail: comportement linguistique et dimension politico-symbolique des rapports sociaux ethniques

Nous venons d'examiner, dans la section qui précède et dans le chapitre 3, l'effet des facteurs matériels relatifs à l'organisation et à la structure sociales sur le comportement linguistique des Italiens de seconde génération. Il fut notamment question de l'incidence des rapports sociaux de sexe et des rapports sociaux ethniques sur le comportement linguistique des individus; ils affectent la composition

socio-démographique des milieux fréquentés, celle-ci déterminant l'organisation communicationnelle de chaque contexte. Le comportement linguistique apparaît alors comme tributaire des places assumées par chacun dans les différents milieux. Les rapports de force entre dominants et dominés se cristallisent en outre dans la langue.

De la même façon que les niveaux de langues favorisent la production et la reproduction de différenciations sociales (Bourdieu 1982), la cohabitation de plusieurs langues sur un même territoire mène souvent à l'élaboration d'une gestion linguistique étatique qui modifie la hiérarchie des langues en présence. Chacune est reléguée, en quelque sorte, à des lieux ou domaines d'actualisation, et des connotations sociales qui participent au maintien des rapports de force entre groupes et individus viennent s'y greffer.

J. Brazeau constatait en 1958 que le pluralisme linguistique relègue les langues minoritaires à des enclaves, par opposition aux langues dominantes utilisées dans plusieurs, sinon la totalité des activités publiques. D'autres auteurs ont tiré également des conclusions similaires (De Vries 1986; Fishman 1972a; Gumperz 1971; Hughes 1972; Lieberson 1970 et 1972; O'Bryan et al. 1976). Par conséquent, les membres des groupes linguistiques minoritaires doivent se "bilinguiser" pour accroître leur intégration à la vie publique. Plutôt que de voir dans un tel phénomène une inévitable stratégie d'adaptation déployée par les minoritaires dans le but d'améliorer leur sort (Brazeau 1958), nous l'examinons en tant que conséquence et manifestation de rapports sociaux ethniques tels qu'ils s'actualisent et se reproduisent dans le volet idéel de leur dimension politique. Certes, on ne peut nier l'existence d'une utilisation stratégique de la langue comme outil de promotion sociale (cf. p.59 pour un bon exemple de ce mécanisme), mais certaines pratiques ne peuvent être adéquatement expliquées en ces termes. Avant de procéder à notre analyse du comportement linguistique familial, d'une part, et des motifs exprimés par les répondants pour lui donner sens, d'autre part, il convient d'exposer la perspective à laquelle nous avons recours, en passant par une courte rétrospective des événements qui ont mené à l'établissement des politiques ethniques et linguistiques qui caractérisent le Canada et le Québec actuels.

A) *Identité collective et identité individuelle: un jeu de miroirs?*

> "[J]e comprends que leur sédentarité [i.e. aux Québécois] pluricentenaire se nourissait de mon nomadisme; je sais qu'en dessinant la figure du voyageur, du nomade, du migrant ou de l'ethnique, leurs miroirs ne faisaient que dessinner en creux leur propre figure, celle du citoyen, du citoyen national. Les passages de mon navire, au large de leurs côtes, réaffirmaient chaque fois leur immobilisme, garantissaient le caractère inébranlable de leur certitude de nationaux." ***(Peressini, 1986: 38)***

Cet extrait d'un très beau texte de Mauro Peressini illustre bien la dialectique qui oppose l'image que renvoie le monde public de la collectivité et des institutions et celle que projette le monde privé des individus. Or sur quoi repose cette dialectique? Quels sont les enjeux qui opposent groupes et individus?

La construction d'une société consiste, à un niveau, en l'élaboration d'un ordre symbolique qui implique la définition d'une identité collective à laquelle sont associés des éléments symboliques (Breton, 1984). Toute production ou transformation d'un ordre social occasionne une (re)distribution des statuts sociaux (entendus au sens wébérien de catégories sociales fondées sur le prestige). Dans ce processus, l'Etat peut jouer un rôle de premier plan par l'adoption de lois ou politiques qui déterminent et définissent un "nous" national et qui donnent à la société en devenir, ou en transformation, son caractère particulier. C'est ce qui s'est produit au Canada et au Québec.

D'un côté, l'"Etre canadien" est, depuis 1971 (année de l'adoption de la politique canadienne du multiculturalisme), "multiculturel" tout en s'inscrivant dans un contexte bilingue. De son côté, le Québécois, depuis la fin des années 70 (cf. Gouvernement du Québec 1978 et 1981), est un citoyen qui s'"enrichit" (sic) du caractère **plural** de sa société, tout en conservant son caractère "'**essentiellement**' **français**" (Gay 1985: 87; souligné par nous). Dans les deux cas, les politiques ethniques ont été élaborées à la

suite de pressions exercées par les groupes minoritaires, inquiets quant au devenir de leur statut dans une nation auparavant biculturelle et bilingue, d'une part (Breton 1984), et une nation en construction dont l'identité reposait avant tout sur la francité, sinon sur la "québécitude", d'autre part. Chaque gouvernement a donc édifié un ordre symbolique qui inclut ces groupes et qui valorise leurs différences dans une stratégie politique qui

> "is largely an instrument for re-structuring society's identity system and for managing cultural tensions that arise in the process." *(Breton 1984: 135)*

La politique du multiculturalisme dans un **cadre bilingue** et la politique de convergence culturelle dans une société **essentiellement française** ont en commun une importante caractéristique: la dissociation de la langue et de la culture nationale. En effet, ni l'une ni l'autre de ces politiques ethniques n'établit de correspondance entre ces deux entités. Si la langue est un élément constitutif de l'ordre symbolique dominant et un important facteur de distinction nationale, elle apparaît indépendante de la culture nationale.

> "Car, bien qu'il y ait deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle (...) l'adhésion à un groupe ethnique ne dépend pas tellement de l'origine ou de la langue maternelle, mais du sentiment d'appartenir au groupe et de ce que la Commission (royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme) appelle la "volonté collective du groupe d'exister."" *(Débats des communes 1971: 8545)*[2]

Le principe contraire aurait forcé les gouvernements à formuler des politiques de **multiculturalisme** et de **multilinguisme** fort complexes à gérer... On encourage ainsi le maintien et la reproduction des cultures minoritaires sans affirmer que leur survie dépend du maintien des langues d'origine. La culture se compose de multiples éléments qui peuvent tous servir à sa reproduction; la langue est un de ceux-ci, sans plus. Si la langue d'origine joue un rôle important, c'est dans "le processus de développement d'une identité culturelle" (Débats des communes 1971: p. 8 582), d'une identité individuelle, et non pas dans celui de l'émergence d'une allégeance nationale ou de la construction d'une identité collective.

Le français et l'anglais occupent cependant un statut particulier: ils constituent des facteurs distinctifs du "nous" canadien ou du "nous" québécois, en tant qu'ils délimitent le contexte linguistique national. Chaque nation, chaque collectivité se caractérise dès lors par son cadre linguistique **homogène** (qu'il soit unilingue ou bilingue) dans lequel gravitent une **pluralité** de cultures.

Ces caractéristiques font partie des composantes de l'ordre symbolique dominant auquel correspond l'identité collective. Pour se sentir intégrés à cet ordre symbolique, les membres d'une société s'attendent à ce que leur identité individuelle concorde avec l'identité collective, à ce que leur mode de vie ressemble au mode de vie public. Les éléments greffés à l'ordre symbolique comme facteurs qui le caractérisent deviennent autant de ressources symboliques qui favorisent l'inclusion dans cette structure, dans un premier temps, puis la possibilité d'en gravir les échelons, dans un deuxième temps.

Au Québec et au Canada, les langues française et anglaise ont été édifiées comme médiums symboliques des plus efficaces pour assurer le reflet réciproque du monde public des institutions et du monde privé des individus. Elles constituent des ressources importantes pour la distribution du prestige dans l'ordre symbolique qui correspond à:

> "the system of opportunities and constraints within which individuals and groups attempt to construct a positive identity or certify their status." *(Breton 1984: 137-138)*

[2] Nous référons davantage à la politique canadienne du multiculturalisme parce que les répondants s'identifient davantage au Canada qu'au Québec. En effet, on se dit Italien, Italo-canadien ou Canado-Italien. Personne n'a inclus le Québec dans son identité nationale.

Ainsi, de la même façon que la niche occupationnelle comporte une distribution inégale des ressources liées aux intérêts matériels (cf. section 4.1), l'ordre symbolique comporte une distribution inégale du prestige. Conséquemment, une compétition entre groupes et individus est inévitable. Pour se reconnaître dans l'image projetée par les miroirs suspendus aux institutions, tout en s'assurant une distinction positive et valorisée au sein de la collectivité, les membres de la société se confrontent autour des attributs socialement définis. Dans le contexte québécois et canadien, la langue constitue un de ces attributs qui interviennent dans la distribution du prestige social. L'individu qui ne perçoit pas de concordance entre son comportement et sa compétence linguistiques, d'un côté, et ceux de la vie publique, de l'autre, se sentira comme ce marin qui ne peut jeter l'ancre nulle part, le courant du "nous" national étant trop fort. Pour pouvoir se dire citoyen au même titre que les autres qui, eux, font partie du groupe dominant, l'individu se trouvant ainsi en position de minoritaire, aura tendance à sanctionner les critères qui lui sont accessibles et à rejeter ceux qui ne lui sont pas (Breton 1984: 131).

En dernier lieu, et afin de bien saisir la dynamique symbolique qui fonde le comportement linguistique, il importe de considérer, outre la concordance des identités et la compétition pour les ressources, la multiplicité des composantes de l'identité des individus. L'identité ethnique, nous l'avons déjà signalé (cf. chap. 1), n'a rien de statique. Mouvante, elle est réinventée et réinterprétée par chaque génération et par chaque individu. De sorte qu'elle n'est pas un élément qui se transmet en bloc de génération en génération (Fischer, 1986). Elle se compose de plusieurs éléments qui donnent à la définition de soi un caractère multidimensionnel, dont la cohérence dépend de l'harmonisation du passé et de l'avenir.

> "The search or struggle for a sense of ethnic identity is a (re-)invention and discovery of a vision, both ethical and future oriented. Whereas the search for coherence is grounded in a connection to the past, the meaning abstracted from the past, an important criterion of coherence, is an ethic workable for the future." ***(Fischer 1986: 196)***

Les immigrants et leurs descendants jonglent avec les restes d'un passé et d'un vécu qui leur est propre et qui les a inévitablement marqués, de même qu'avec le désir d'être intégrés à l'ordre symbolique dominant. Il importe donc que leur sentiment d'appartenance au groupe minoritaire soit compatible avec leur identification au(x) groupe(s) dominant(s). Bref, dans la compétition pour un statut et pour une identité positive, la compatibilité des loyautés doit être assurée.

Il est, par ailleurs, une dimension qu'il faut se garder d'occulter derrière l'ordre symbolique: la praxis. En effet, les politiques linguistiques et ethniques canadienne et québécoise ne sont pas sans effet sur les pratiques linguistiques adoptées par les minoritaires à la maison. Nombre d'auteurs ont traité, sous différents angles, de ces pratiques (Castonguay 1985, 1984, 1980 et 1979; Fishman 1972; Lieberson 1970; Paillé 1984; Painchaud et Da Rosa 1986; Painchaud et Poulin 1983 et 1988; Veltman 1983, 1978 et 1976; Veltman et Ioannou 1984; Veltman et Paré 1985). S'il semble évident que les langues minoritaires, dans un contexte plurilingue, soient confinées à un usage plus restreint – souvent limité au domestique – que les langues dominantes, il importe cependant de s'arrêter brièvement sur cette pratique chez nos répondants, qui constitue la cristallisation d'une particularité québécoise. Ceci servira de préambule à la section suivante, où nous aborderons la dimension subjective qui sous-tend ce comportement.

B) *Langues familiales et contexte social*

A la lumière de la perspective présentée et de l'analyse de la division ethnique du travail, on peut affirmer qu'à première vue, des facteurs contextuels expliquent le comportement linguistique des Italiens de seconde génération avec leurs aînés. En effet, les répondants rencontrés ont tous affirmé, sauf une, utiliser exclusivement l'italien avec leurs parents et, sauf une encore, avec leurs beaux-parents. Si ce comportement reproduit le clivage privé/public observé antérieurement par d'autres chercheurs, il se distingue de

celui que l'on observe chez les Italiens de Toronto ou des Etats-Unis. Painchaud et Poulin (1983) ont relevé que les enfants d'immigrants italiens communiquent exclusivement en italien avec leurs parents dans une proportion de 58% à Toronto, contre 83% à Montréal[3]. De plus, Da Rosa et Poulin (1986) affirment que le même phénomène semble se produire chez les Portugais de Toronto et de Montréal. D'autre part, Candeloro (1988) signale que les immigrants italiens aux Etats-Unis ont connu peu de succès en ce qui a trait à la transmission de leur langue d'origine à leurs enfants. De même, Fishman (1972a) constate que les descendants d'immigrants provenant d'Europe de l'est et du sud affichent une baisse notoire de l'usage de leur langue d'origine.

Il apparaît plausible que des facteurs d'ordre institutionnel aient mené à un contexte d'ambiguïté linguistique propre au Québec, contexte qui aurait favorisé le maintien de la langue maternelle chez les descendants d'immigrants. Nos données, à l'instar de celles de J. Boissevain (1971), indiquent que chez les immigrants italiens, donc chez les parents des répondants, la connaissance du français est supérieure à celle de l'anglais, alors que les enfants sont davantage anglicisés. Les immigrants, ayant travaillé plutôt en milieu francophone, dans le secteur de la construction notamment, ont appris le français par leurs contacts au travail, de même que par leurs relations de voisinage ou amicales. Nos données et celles de Boissevain indiquent en effet que les quartiers habités par les Italiens comptent souvent une présence importante de Québécois dits de souche. D'autre part, le choix des immigrants d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise repose, pour 55% des répondants de Boissevain, sur des motifs de mobilité économique et géographique. De notre côté, en plus de ces raisons d'intérêt matériel, plusieurs répondants nous ont confié avoir été refusés à l'école française au moment de leur entrée en première année.

Pour toutes ces raisons, l'italien devient ainsi le moyen de communication commun entre des gens qui se sentent plus à l'aise en anglais, d'un côté, et des gens qui connaissent davantage le français, de l'autre. D'ailleurs, la répondante ayant été scolarisée essentiellement en français est la seule à avoir indiqué l'usage (résiduel peut-être) de cette langue avec sa mère, en plus de l'italien. D'autre part, une autre répondante communique principalement en anglais avec son beau-père... né au Québec.

Aussi, pour que les enfants puissent entrer en contact avec leurs grands-parents, il importe qu'ils connaissent la langue italienne: les Italiens de seconde génération se chargent donc de transmettre cette langue à leur progéniture (9 des 10 parents rencontrés). Mais le désir des répondants d'inculquer leur langue maternelle à leurs enfants dépasse les considérations strictement pratiques, comme nous le verrons plus loin. Néanmoins, il demeure que des facteurs contextuels – reliés aux rapports sociaux ethniques – expliquent en partie le taux de continuité de la langue italienne (plus élevé au Québec que dans d'autres provinces), et que les Italiens rencontrés utilisent principalement cette langue dans leurs relations familiales. L'ambiguïté occasionnée par la position minoritaire au Canada d'un groupe majoritaire au Québec (les Canadiens français), de même que par des politiques fédérales et provinciales difficilement compatibles (d'où l'existence de la controversée clause nonobstant), favorisent un taux de continuité des langues minoritaires plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. Cependant, d'autres facteurs sous-tendent également ce comportement chez les Italiens de seconde génération, ainsi que nous le verrons à la section suivante.

Ces facteurs d'ordre institutionnel favorisent en outre le choix du français comme langue de scolarisation des enfants des répondants. En effet, la plupart (9 sur 10) accordent la priorité à la langue française, et prévoient faire instruire leurs enfants en français exclusivement, ou dans les deux langues officielles. La dixième répondante justifie le choix de l'école anglaise en invoquant la difficulté de la langue française; le reste de son discours rejoint cependant celui des autres parents. Ainsi, nous constatons – et 2/3 des répondants l'ont exprimé ouvertement – la reconnaissance de la légitimité des revendications des Québécois francophones, et de la place du français dans l'image collective et dans les

[3] En outre, l'indice de continuité de la langue italienne est de 75,1% au Québec, contre 69,1% en Ontario et 68,6% dans l'ensemble du Canada (Painchaud et Poulin 1988: 141).

activités publiques de cette province. "We live in a French province"; "[My daughter] is in a French province, no two ways about it, you have to know how to speak French." Il semble donc que l'institutionnalisation du français comme langue d'éducation, du travail et de l'Etat ait favorisé l'acquisition de cette langue par les non-francophones.

Cette reconnaissance de la prédominance du français au Québec se double du rejet des moyens mis de l'avant par l'Etat québécois pour promouvoir et assurer la primauté de la langue française. En somme, on reconnaît la légitimité des revendications des Québécois, mais pas celle des moyens promulgués. Dans la même foulée, on adopte un discours favorisant le bilinguisme, voire le multilinguisme, dans une stratégie de concordance des identités individuelle et collective.

C) *Choix linguistiques individuels et identité collective*

Nous abordons maintenant le lien entre certains comportements linguistiques des répondants et trois axes symboliques sous-jacents à la dimension politique des rapports sociaux ethniques (cf. 4.2 A). Ces trois axes ont été identifiés comme suit: la **concordance** entre identité individuelle et identité collective, la **compétition** pour une identité positive, et la **compatibilité** des loyautés. C'est en analysant les **motifs** exprimés par les parents pour justifier leur choix de scolariser leurs enfants avant tout en français, d'une part, et celui de leur transmettre la langue italienne, d'autre part, que nous sommes parvenue à comprendre ces comportements.

Ces motifs se regroupent en quatre catégories, soit: l'importance du bilinguisme, le sentiment d'infériorité, le prestige et la distinction, le lien avec le passé. Ces catégories interagissent entre elles dans une dynamique complexe pour constituer la trame sur laquelle se tisse un ensemble aussi complexe de pratiques et d'attitudes face à l'environnement social. Dynamique que nous ne retracerons pas ici, nous contentant d'aborder chaque élément individuellement.

a) L'importance du bilinguisme

> "She [sa fille] is in a french province, no two ways about it, you have to know how to speak French. So I feel it is going to be important for her to know French more than any other language..."

Certes, de tels propos feraient plaisir à plusieurs politiciens québécois. Cependant, à cette attitude correspond un refus des moyens utilisés par les gouvernements pour assurer la primauté du français. Nous l'avons déjà souligné, on reconnaît la légitimité des revendications des Québécois francophones, mais pas celle des moyens promulgués. De sorte que ces Italiens poursuivent leur action et leur lutte pour l'accès et le contrôle des ressources symboliques (tant dans leur discours que dans leur comportement linguistique) au niveau du **bilinguisme**, afin que soient maintenu un outil de promotion sociale à la fois symbolique et matérielle, qu'il importe de défendre et de légitimer. En somme, ces individus adhèrent à la position officielle de leur communauté et à celle des anglophones du Québec, de même qu'ils réagissent à la restructuration de l'image collective qu'occasionne l'imposition du français comme seule langue officielle de la province. Ayant été scolarisés essentiellement en anglais, ils

> "reject as criteria of social status those characteristics not accessible to them and (...) support those that are. This will be reflected in the reactions of the individuals and groups to the institutional policies and practices -- those of the state in particular -- through which the criteria and standards of social status are established and applied." ***(Breton 1984: 131)***

Ainsi, même s'ils accordent priorité à la langue française, en ce qui concerne la scolarisation de leurs enfants, ils ajoutent toujours l'anglais à la connaissance de cette langue. Même si on affirme que

l'enfant sera scolarisé en français, on ajoute immédiatement qu'il apprendra l'anglais ailleurs (à la maison, à l'école, dans la rue, par les médias). Ainsi, le répondant cité ci-dessus ajoute: "... she'll probably know English just as well... she has us." D'autres diront:

> "(les enfants) vont fréquenter (...) l'école française à cause du fait que je trouve ça absolument essentiel qu'ils deviennent parfaitement bilingues."

De sorte que, si la plupart accordent la priorité à la langue française, et prévoient faire instruire leurs enfants en français exclusivement ou dans les deux langues officielles, tous les répondants favorisent le bilinguisme aux dépens de l'unilinguisme. On justifie ce choix par le contexte institutionnel et économique: "The working language in Québec is French." D'autre part, on invoque également la difficulté de la langue française pour fonder le choix de l'école française. A cela se greffent des raisons liées au sentiment d'infériorité qu'occasionne une faible connaissance du français.

b) Le sentiment d'infériorité

> "Moi, je trouverais ça une bonne chose d'avoir une bonne base de français, qui est beaucoup plus difficile (...) que l'anglais. Et s'il [son enfant] pouvait avoir une forte base en français (...) vu qu'il va parler anglais de toute façon (...) il serait fort dans les deux, il ne serait pas handicapé comme moi."

Leur compétence linguistique ne concordant pas avec celle instituée par l'ordre symbolique dominant, on ressent un malaise chez les individus "défavorisés", tel qu'exprimé précédemment par un répondant (voir page 32, chap. 2). A l'instar de M. Oriol (1979), il nous apparaît que le sujet dominé voit consacrée "l'infériorité de son statut" par le mauvais usage de la langue. Oriol poursuit en expliquant que si ce même sujet

> "maîtrise mal la syntaxe, ou ne dispose que d'un lexique réduit, son infériorité sociale, économique et politique va de soi, à conditions que les dominants relèvent formellement des mêmes critères d'appartenance. Le déguisement idéologique est alors très efficace: l'égalité formelle des citoyens au sein d'un même groupe national institue comme inégalités, généralement liées aux distinctions de revenus, des différences culturelles." (p. 24)

Les réactions des minorités face à la bilinguisation de la nation canadienne indiquent la place accordée à la langue en tant que révélatrice de la position sociale d'un groupe. L'édification de la langue française comme langue officielle du Québec et comme langue de travail, la menait inévitablement à agir en tant que critère de mobilité sociale et, de ce fait, comme facteur hiérarchisant (quoiqu'elle entre en compétition avec la langue anglaise et le bilinguisme, qui jouent ce rôle de différentiation dans l'ensemble du Canada). Comme quoi l'ordre symbolique dominant se compose d'éléments qui agissent à titre de critères d'inclusion dans l'identité collective véhiculée.

Ne maîtrisant pas un facteur symbolique clé donnant accès à l'ordre symbolique dominant, l'Italien de seconde génération mène sa lutte pour une identité positive et pour attester son statut dans ses pratiques quotidiennes et dans ses opinions politiques. De même, il oriente l'italianité montréalaise vers l'avenir par les choix qu'il fait pour ses enfants. Pour ne pas avoir à naviguer éternellement sans trouver un port où accoster, il cherche s'insérer dans l'histoire officielle de la société et à assurer l'inclusion de ses descendants; pour y arriver, il recourt à la clé du bilinguisme.

c) Le prestige et la distinction

Cependant, les répondants justifient également le maintien de la langue italienne en invoquant les avantages du multilinguisme. Ce qui nous amène maintenant à l'élément de prestige qui, chez les répondants, résulte davantage de la connaissance de plusieurs langues, que de la connaissance de l'italien en soi.

"you're a better person for [grasping another language]"

"I feel superior knowing another language. I feel superior to you, let's say , if you don't speak anymore [than French]. I know more than you do."

"I feel sorry for you... here I am, I'm an immigrant, I speak 3 languages and you, you've been here all your life, and you still speak only french."

"Je me sens orgueilleuse de savoir trois langues."

Le multilinguisme valorisé par les répondants inclut donc toutes langues, celles-ci étant toutes considérées comme outils de mobilité et d'enrichissement personnel; dans ce cas, le français et l'anglais ne font pas exception. Or, pourquoi une telle éloge du multilinguisme? De quels facteurs symboliques répond-elle?

Dans la compétition pour renforcer leur statut, les Italiens de seconde génération, trilingues rappelons-le, sanctionnent les critères qui leur sont les plus accessibles. Favoriser exclusivement l'anglais n'est politiquement et symboliquement pas rentable, dans un Québec **essentiellement français** et reconnu comme tel par les répondants. D'un autre côté, lutter pour l'unilinguisme français ne l'est pas davantage: les personnes rencontrées sont toutes plus à l'aise en anglais, ayant fait leur scolarisation principalement dans cette langue. Enfin, ne favoriser que le bilinguisme français-anglais enlèverait toute pertinence à l'inculcation de l'italien à leurs enfants, nuisant ainsi à la compatibilité des loyautés. Conciliant leurs différents intérêts idéels, ces Italiens n'ont de choix que d'encourager, de maintenir et de reproduire le multilinguisme, qui, dans leur cas, s'actualise dans leur comportement trilingue.

Si on poursuit la lecture des données, on constate qu'à ces raisons de prestige s'ajoute la distinction sociale. Exprimée de façon explicite quant à l'usage d'une variante de l'italien standard, qui souligne les différences régionales entre Italiens eux-mêmes, la distinction est exprimée de façon implicite dans les propos des répondants à l'égard du multilinguisme. En se disant supérieur aux unilingues, on s'en distingue et on attribue une connotation positive au fait de connaître l'italien, **en plus** de l'anglais et du français. On renforce ainsi son statut de multilingue par opposition à celui de bilingue ou, à fortiori, d'unilingue. De plus, on peut dénoter dans un tel comportement discursif et linguistique, une orientation vers l'avenir, faisant de l'"être italo-québécois", ou de l'"être italo-canadien" un être trilingue, bien intégré à la société dominante, tout en conservant, nous le verrons prochainement, un lien avec le passé. D'autant plus que la langue minoritaire constitue un élément des cultures minoritaires dont on encourage le maintien, au même titre que tout autre élément culturel, dans la politique canadienne du multiculturalisme. Cet encouragement s'inscrit dans un esprit de "liberté culturelle", de partage de la diversité culturelle et de valorisation des identités individuelles:

"Pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde, il faut qu'elle repose sur le sens (en anglais "confidence") que chacun doit avoir de sa propre identité *(Débats des communes 1971: 8545)*

Ainsi, la langue italienne est-elle reléguée au privé, le multiculturalisme ne reconnaissant pas officiellement le multilinguisme. La langue peut servir à la construction de l'identité **culturelle individuelle**, identité qui non seulement s'insère dans la composante multiculturelle de la nation canadienne, mais qui contribue au maintien de l'unité nationale. Rappelons que tous les répondants s'identifient, à des degrés variables, en tant que Canadiens. Aucun n'a inclus le Québec dans ce qu'il définissait comme sa nationalité. Ces Italiens reprennent un élément de l'ordre symbolique découlant du multiculturalisme, et en tirent un "profit de distinction" (Bourdieu 1982) qui légitime symboliquement l'attachement à leur langue d'origine et qui ne trouble pas la compatibilité des loyautés.

d) Le lien avec le passé

L'identité des répondants comporte un fort sentiment d'appartenance à l'italianité. La cohérence de l'ethnicité repose en partie, rappelons-le, sur l'attachement au passé (Fischer 1986). Il importe donc qu'il y ait contact avec ce passé. Chez les neuf parents qui transmettent la langue italienne à leurs enfants, le

désir d'inculquer à leur progéniture une connaissance de leur passé est fort important[4]. A ce sujet, 7 des 12 répondants associent une connotation émotive, ou une évocation de leurs origines, à la langue italienne.

> "... je veux qu'il [son enfant] apprenne l'italien. Je veux qu'il connaisse l'italien, comment nous on a vécu, parce que même ce que maman a vécu, mois je vis pas comme elle a vécu. C'est plus la même manière (...) Chaque génération est différente, mais je veux qu'il garde quelque chose. Je veux qu'il sache que sa grand-mère était comme ça, puis (...) qu'il sache comment on était."

Nous ne pouvons pour autant établir un lien nécessaire entre langue et identité ethnique. Trop souvent, on a universalisé à tort la situation québécoise en reliant directement langue et identité ethnique et nationale, de sorte que la disparition de la première entraînerait, directement ou indirectement, l'extinction des secondes (Christophersen 1948; Dumont 1982; Da Rosa et Poulin 1986; Mead 1934; Painchaud et Poulin 1988; Pieris 1951; Schutz 1964). Pourtant, l'exemple des Juifs devrait suffir à démentir cette thèse. Et que dire des Italiens de Toronto et de leurs semblables des Etats-Unis, chez qui l'usage de l'italien diminue de façon radicale dès la seconde génération? Par ailleurs, doit-on s'émouvoir devant les Métis du Manitoba qui affirment, dans une autre langue que celle de leurs ancêtres: "We are French Canadian" (Dumont 1982)? A notre avis, le seul fait d'affirmer leur identité témoigne qu'elle n'est pas éteinte. Elle n'est sûrement plus la même que celle de leurs grands-parents, mais elle existe encore. Et les Métis en transmettront probablement des éléments à leurs enfants, et ceci, probablement en anglais.

Ainsi, plutôt qu'affirmer que l'identité ethnique dépend de la connaissance de la langue qui lui est associée, nous prétendons que cette identité ne peut se reproduire sans **communauté** de langue, quelle qu'elle soit. Car la langue constitue un élément de la culture qui se distingue des autres. Plus que les habitudes alimentaires et vestimentaires, les tabous ou la structure de parenté, une langue commune permet les interactions sociales, nécessaires à la socialisation des individus. A leur tour, ces interactions mènent à la communauté de culture, entendue au sens large de partage d'un vécu matériel et idéel, passé et présent, de même qu'elles conduisent à la communauté de langue. Dans cette perspective, la langue s'inscrit dans un **système** qui produit l'ethnicité et le groupe ethnique, plutôt qu'elle ne s'ajoute à une simple énumération d'éléments qui composent l'ethnicité (Bauer 1974). En retour, l'ethnicité mène à la construction du groupe ethnique qui elle, **produit** l'identité ethnique individuelle, ou, pour paraphraser Bauer, l'individu est le produit du groupe ethnique.

> "Ainsi, nous remplaçons la simple énumération des éléments de la nation par un système: l'histoire commune comme la cause agissante, culture commune et origine commune comme moyens de son action, langage commun alors médiateur de la culture commune, son produit autant que ce qui la produit." *(Bauer 1974: 251).*

L'histoire, moteur de la production de l'ethnicité, aura fait que disparaissent, se transforment ou se maintiennent les éléments de culture, la langue étant un de ceux-ci. Les contextes différents du vécu des immigrants italiens de Montréal, de Toronto ou de Boston ont favorisé le maintien de la langue italienne chez les premiers, et son déclin chez les autres. Mais rien n'indique, par ailleurs, que l'italianité ne s'en porte plus mal chez les uns que chez les autres[5].

---

[4] Le répondant qui refuse de trasmettre l'italien à ses enfants a cependant manifesté le désir qu'ils puissent communiquer avec leurs grands-parents. On pourrait interpréter ce souhait par un désir de contact indirect avec un passé connu par les immigrants. Mais là s'arrête notre hypothèse. Il convient toutefois d'ajouter que ce répondant précise qu'il ne suffit pas de connaître et de parler une langue pour s'identifier à la culture qui lui est associée. S'il ne pense pas transmettre consciemment une ethnicité italienne à ses enfants, ce répondant reconnaît qu'il le fera inconsciemment, si ce n'est que par le biais de traditions et de comportements appris chez ses propres parents.

[5] C.f. aux travaux de Breton (1964), de Candeloro (1988), de Fishman (1972a), Harney (1978), de Nahirny et Fishman (1965) et qui mettent au jour une activité, parfois intense, aux niveaux communautaire, économique, et parfois politique chez les Italiens torontois ou américains. A notre avis, cette activité participe à la production et reproduction de l'italianité. Et le désir de s'affirmer ou l'inquiétude face à l'effritement de la vie communautaire et culturelle qui se dégagent des témoignages recueillis par ces auteurs, indiquent néanmoins que l'italianité subsiste. Sauf que les formes différentes qu'elle adopte inquiètent les immigrants, chez qui l'identité s'affirmait davantage par les pratiques culturelles et la participation à des associations communautaires. Au sujet de la transformation de l'identité ethnique et de ses expressions, voir notamment Fishman (1972a: 48-75) et Gans (1979).

Ajoutons enfin qu'en référant à leur expérience personnelle, les répondants expliquaient comment l'avenir de leurs enfants s'annonçait meilleur en les dotant de la connaissance de l'italien. Ce faisant, le lien avec le passé s'agence bien avec l'orientation vers l'avenir: la langue italienne remplissant le double rôle de médium d'italianisation et d'atout symbolique important dans la lutte pour une identité positive.

En somme, les Italiens de seconde génération justifient leur choix d'inculquer la langue italienne à leurs enfants en portant leur regard à la fois vers une rive, celle de l'intérieur, du passé et du présent (leurs origines et leur identité ethnique), et vers l'autre rive, celle de l'extérieur, du présent aussi et de l'avenir (les relations avec la société dans son ensemble). Ainsi, la concordance des identités, la compétition pour les ressources et pour une identité positive et la compatibilité des loyautés sont-elles étroitement liées en tant que fondement symbolique de cette pratique linguistique propre à la sphère familiale.

4.3 En résumé

Les rapports sociaux ethniques constituent un système de relations sociales qui peut s'étudier à trois niveaux: l'économique, le politique et le culturel, chacun de ceux-ci comportant un volet matériel et un volet idéel. Dans ce chapitre, nous avons dégagé les facteurs sous-jacents au comportement linguistique qui renvoient à ces rapports sociaux ethniques. Nous avons pu constater que la division ethnique du travail, d'une part, et la gestion étatique des rapports ethniques, d'autre part, agissent à la fois sur le profil sociolinguistique des répondants et sur les motifs invoqués pour lui donner sens.

Dans un premier temps, l'ethnicité constitue un des fondements de l'organisation du travail, analysée ici en termes de **domaines occupationnels**. L'existence de segments du marché du travail monopolisés par des groupes ethniques, dont les Italiens, est apparue. L'italianité peut ainsi agir comme atout pour les membres du groupe italien désireux de s'insérer dans ces milieux. De plus, des segments de domaines occupationnels monopolisés par un groupe dominant (comme les Canadiens français dans la fonction publique québécoise) peuvent être réservés à des groupes minoritaires.

Cependant, si l'accès à ces segments repose en grande partie sur l'ethnicité italienne (en soi ou en tant qu'ethnicité minoritaire), il semble que la langue italienne ne joue pas ce rôle. Au contraire, la principale langue de travail des répondants s'avère être l'anglais. Nous expliquons ce fait en regard de la division ethno-linguistique du travail, traduction de la répartition des monopoles d'emplois entre Canadiens français, Canadiens anglais et groupes dominés. L'usage de l'italien dans le marché du travail, comme de toute langue minoritaire (Hughes 1972), est limité à des territoires restreints et à des petites entreprises, et dépend largement de la clientèle desservie. En somme, l'accès différencié des groupes ethniques au monopole des domaines occupationnels se traduit dans le comportement linguistique des répondants à leur travail.

Les groupes dominants sont avantagés face aux autres groupes dans la compétition pour les ressources économiques. Cet avantage n'est pas sans lien avec le contrôle qu'exercent les premiers sur le pouvoir politique. Dans une seconde étape, nous avons analysé les comportements linguistiques des répondants dans la sphère domestique et les motifs invoqués pour les justifier. Ces données ont révélé l'influence de la dimension politique des rapports sociaux ethniques sur le comportement linguistique. En effet, nous avons constaté que le maintien et la prédominance de l'italien au sein du domestique s'explique en regard de cette dimension. De même, les répondants reconnaissent le cadre linguistique institué par l'Etat québécois tel qu'en témoigne le choix de la langue de scolarisation du leurs enfants. Nous avons également abordé la dimension idéelle du politique en analysant les motifs exprimés par les répondants pour justifier certains de leurs comportements.

L'ordre symbolique, participant à la fondation même d'une société, impose une définition de l'identité collective à laquelle se rattachent des éléments symboliques. Par ailleurs, l'élaboration d'un ordre

symbolique dominant, qui peut résulter de l'intervention de l'Etat, répond parfois aux pressions exercées par des catégories ou groupes sociaux désireux de maintenir ou d'assurer la concordance entre leur identité individuelle et l'identité collective. Néanmoins, l'instauration de tout ordre symbolique entraîne une distribution inégale du prestige entre groupes et individus. Dans la lutte pour un statut, les sujets entrent donc en compétition autour des attributs socialement définis, favorisant ceux qui leurs sont accessibles et rejetant ceux qui ne leurs sont pas.

L'identité individuelle de chacun est cependant multiple. Qui plus est, le Canada et le Québec reconnaissent la multiplicité ethnique de leur population respective, faisant de leurs citoyens des gens "ouverts" et "enrichis" par le pluralisme culturel, tout en vivant dans un cadre linguistique défini. Ainsi, pour l'Italien de seconde génération, la compétition pour le prestige et la concordance entre son identité et l'identité collective ne doivent pas nuire à la compatibilité de ses loyautés multiples.

Il ressort de notre analyse que, si le bilinguisme anglais-français et le multilinguisme constituent aux yeux des répondants le moyen d'accès à l'ordre symbolique dominant, ceci n'empêche pas l'attachement à un passé qui leur est propre et qui les distingue positivement. Voulant maintenir ce lien avec les ancêtres, on inculque la langue italienne aux enfants. Sans tomber dans le piège substantialiste d'établir une corrélation entre langue et identité ethnique, nous affirmons que c'est pour des raisons d'ordre institutionnel, découlant de la gestion étatique des rapports sociaux ethniques, que l'italien reste, chez les Italiens de Montréal, la langue commune aux différentes générations.

Conclusion

Au Québec et au Canada, les rapports conflictuels entre Canadiens français et Canadiens anglais, et entre les dominants et les minorités ethniques, se cristallisent en outre dans la lutte pour le maintien ou l'accès à la langue. Le 12 mars 1989, 60 000 personnes ont marché dans les rues de Montréal pour réclamer le maintien de l'exclusivité de la langue française dans la vie publique et économique québécoise. Au même moment, discrètement réunies dans des locaux universitaires, des femmes immigrantes dénoncent leurs difficultés d'accès à la langue française (Cauchon 1989).

Différents niveaux, différents motifs se côtoient, se chevauchent et s'affrontent, tel qu'en témoignent les propos recueillis chez une douzaine d'Italiens de seconde génération. En effet, leurs pratiques et leur discours, qui ont en commun le multilinguisme, révèlent à la fois un désir de reproduire une ethnicité distincte et minoritaire, et celui de se reconnaître dans l'identité collective véhiculée. Intérêts matériels et idéels, intérêts individuels et collectifs s'enchevêtrent pour fonder et orienter leurs comportements linguistiques.

Le français et l'anglais agissent comme double attribut: outils de mobilité sociale, ils interviennent dans la distribution des ressources économiques. La division ethno-linguistique du travail, où ces deux langues prédominent, témoigne de la compétition entre groupes ethniques pour le monopole des domaines occupationnels. Eléments symboliques, par ailleurs, le français et l'anglais participent à la composition de l'ordre symbolique dominant et constituent des éléments de lutte pour le prestige. La gestion étatique des rapports ethniques, au Québec et au Canada, a édifié les langues française et anglaise comme médiums symboliques de premier ordre pour assurer la concordance entre identité individuelle et identité collective. Par ailleurs, on a dissocié langue et culture, permettant ainsi la cohabitation d'une pluralité de cultures dans un cadre linguistique homogène. On ne nie cependant pas le rôle instrumental important que peut jouer la langue d'origine pour les immigrants et leurs descendants dans la reproduction de leur "identité culturelle" (sic).

Ces douze hommes et femmes, nés de parents immigrants italiens, ajustent par ailleurs leurs différents intérêts aux contraintes structurelles à la base de l'organisation sociale environnante, pour arriver à "profiter" de leur compétence linguistique trilingue.

En tant qu'"ethniques", d'une part, et en tant qu'hommes et femmes, d'autre part, ils occupent des places différenciées selon deux modes de hiérarchisation sociale. L'un fondé sur le sexe et l'autre, sur l'ethnicité. S'ils ont une relative autonomie l'un face à l'autre, ces systèmes de relations sociales interagissent entre eux dans la structuration du social. Ainsi, des facteurs contextuels, liés à la gestion étatique des rapports ethniques, ont favorisé le maintien de l'italien comme langue commune aux différentes générations d'Italiens de Montréal. Dans la sphère domestique, par ailleurs, les femmes se voient chargées de l'essentiel du travail de gestion et d'entretien matériel et humain. Leurs contacts plus fréquents avec parents, beaux-parents et enfants les mènent donc à parler davantage italien. Si les femmes sont les principales agentes de transmission de l'ethnicité, on ne peut prétendre à l'universalité de ce comportement linguistique pour autant: le contenu de l'ethnicité étant sujet à changement, la langue d'origine peut être absente du processus de socialisation-ethnicisation des enfants. Une analyse du travail de socialisation de femmes de différents groupes ethniques et de différentes générations révélerait certes la façon dont les groupes ethniques assurent la transmission de leur ethnicité, et comment celle-ci se modèle au contexte historique.

Hors du domestique, hommes et femmes occupent des positions différenciées à la fois au plan du type d'occupation (tel qu'en témoignent les activités "associatives") et au plan hiérarchique (les femmes ayant moins accès aux postes d'autorité). Le marché du travail et "associatif" étant structuré en partie sur la base de l'appartenance ethnique, hommes et femmes interagissent avec différentes catégories de personnes selon la place qu'ils occupent au sein du milieu de travail ou du milieu "associatif". Cette organisation sociale ne mène toutefois pas toujours à un comportement linguistique différencié entre les femmes et les hommes rencontrés. Une recherche plus exhaustive[1] dégagerait peut-être des différences significatives, tributaires de l'articulation des rapports sociaux ethniques et des rapports sociaux de sexe; les données sur les activités "associatives" passées des répondants laissent supposer l'existence d'une telle relation entre les deux systèmes de rapports sociaux et le comportement linguistique.

Ainsi, la langue, par le biais du comportement linguistique, apparaît tributaire des rapports sociaux au fondement de l'organisation sociale. L'interaction langue-société a été abordée ici sous un angle. Il aurait certes été fort intéressant de poursuivre notre analyse en abordant le pouvoir inhérent à toute langue, lui conférant une force de représentation qui la distingue des autres éléments de la culture (mise à part, peut-être, la religion). Nous aurions pu alors comprendre que, si la communauté de langue est si importante à la reproduction d'une communauté de culture, c'est à cause de son pouvoir de transmettre des valeurs, normes et règles tacitement reconnues socialement. Tout échange linguistique entre deux individus met à jour et rend public les règles de ce que L. Quéré (1982) appelle le **tiers symbolisant**, qui permet aux acteurs de se reconnaître ou pas dans le cadre symbolique entourant l'échange. Ainsi, en plus de chercher à identifier les facteurs sociaux extérieurs qui mènent à faire de la langue un enjeu social (matériel ou idéel), nous aurions également pu cerner ce qui, **dans** la langue et le langage eux-mêmes, favorise l'efficacité de ces facteurs extérieurs. En retour, l'appréhension de cette dimension permettrait de saisir et de nuancer la place de la langue dans la construction et la reproduction de l'ethnicité et d'un espace ethnique (matériel et idéel), en plus d'évaluer son effet sur la production et reproduction de rapports sociaux.

Une telle analyse permettrait en outre de saisir ce qui mène à l'adoption de législation linguistique. Nous avons analysé le comportement linguistique de ces Italiens de seconde génération en regard du contexte politique québécois et canadien. Cependant, il conviendrait de s'interroger sur les modalités qui mènent une langue à s'imposer en tant que composante de l'ordre symbolique dominant, et qui plus est, à l'élaboration de politiques linguistiques explicites. Pourquoi les Californiens ont-ils éprouvé le besoin de faire de l'anglais la langue officielle de leur Etat? La "menace" de l'espagnol était-elle économique ou idéelle? Pourquoi un groupe dont la domination est peu menacée réagit-il ainsi? Toute langue constitue peut-être, grâce à sa force de représentation,

> "the most effective symbolic medium for assuring a mutual reflection of the public world of institutions and the private world of individuals." ***(Breton 1984: 126)***

Sans prétendre que la langue est indispensable à la reproduction de l'identité ethnique, individuelle ou collective, ses caractéristiques font en sorte qu'elle peut avoir une portée plus grande sur le sentiment d'appartenance que d'autres éléments de la culture (mis à part la religion). Ainsi, la "visibilité" accrue d'une langue minoritaire déréglerait la concordance des identités. L'ordre symbolique tacitement dominant jusqu'alors se refléterait moins dans la vie publique. Le groupe dominant, à l'instar des Canadiens anglais, réagirait à un vécu qui ne lui ressemblerait plus tout à fait.

Du côté des minoritaires, sans affirmer que l'ethnicité repose sur la connaissance de la langue correspondante, le retour à l'apprentissage de leur langue d'origine par des descendants d'immigrants éveillés et sensibilisés à leur "spécificité ethnique" (Candeloro 1988; Nahirny et Fishman 1965) pourrait

---

[1] Plus exhaustive non pas nécessairement quantitativement, mais davantage axée sur les rapports de sexe et la division sexuelle du travail.

servir de point d'ancrage dans un passé plus ou moins lointain. Passé qui constitue le vécu de ses parents, ou de ses grands-parents italophones, "lusitanophones" ou "hellénophones". Peut-être le point d'ancrage change-t-il au fil des générations, au fur et à mesure que ce passé s'éloigne. La transformation de l'ethnicité tend peut-être, comme l'affirme Gans (1979) vers le symbolique, aux dépens de l'instrumental. Les réseaux ethniques minoritaires se dilueraient-ils au fil des générations?, au fil de l'insertion des descendants dans la communauté dominante? Dilution qui s'accompagnerait peut-être de la perte de la langue d'origine, au profit d'un attachement moins pratique et davantage symbolique et différé (Fisman 1972a).

* * *

Les groupes ethniques ne sont pas des groupes homogènes. Il comptent de catégories différentes fondées sur le sexe, la classe, l'âge, la religion, l'ethnicité... La présente étude repose sur ce postulat, en même temps qu'elle souligne l'intérêt de l'expérience des descendants d'immigrants. Intérêt théorique et empirique à la fois. D'une part, les différences générationnelles mettent à jour la mouvance du contenu de l'ethnicité dans la permanence de son existence. D'autre part, un Québec inquiet de son avenir et de l'intégration des immigrants aurait intérêt à s'inspirer de l'expérience des "communautés culturelles" plus anciennes.

Nous avons entrepris ici, sans prétention, l'ébauche d'une sociologie "transversale" (Simon 1983) des relations ethniques. Transversale en ce qu'elle concilie ce champs de recherches à celui de la sociologie du langage. Transversale également par l'articulation – timide peut-être –de deux modes de hiérarchisation sociale. Transversale, enfin, en ce qu'elle identifie différentes dimensions de production et de reproduction des rapports sociaux ethniques (en l'occurrence le politique et l'économique). Le produit étant maintenant arrivé à terme, nous ne sommes que davantage convaincue de la pertinence de la poursuite des travaux dans cette direction.

Bibliographie

ABOU, S. (1977). "Conférence de synthèse", *Colloque sur les minorités linguistiques*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 15- 18 avril.

ANCTIL, P. (1984). "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", *Recherches sociographiques*, XXV (3): 441-456.

BAUER, O. (1974). "Le concept de nation", in Haupt, G., Lowy, M., Weill, C. (éds), *Les marxistes et la question nationale 1848-1914*, Paris, Maspero, [1924]: 235-256.

BEAUD, J.P. (1985). "Les techniques d'échantillonnage", Gauthier, B. (dir), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Montréal, Presses de l'université du Québec.

BELANGER, N. & SALES, A. (1985). *Décideurs et gestionnaires: étude sur la direction et l'encadrement des secteurs privé et public*, Québec, Conseil de la langue française, Dossier #23.

BENVENISTE, E. (1974). "Structure de la langue et structure de la société", *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard: 91-102.

BERNIER, C. (1984). "Crise et précarisation de l'emploi: l'exemple du travail à temps partiel au Québec", Bellemare, D., St-Pierre, C., *Les stratégies de reprise*, Montréal, St-Martin: 83-112.

BOISSEVAIN, J. (1971). *Les Italiens de Montréal. L'adaptation dans une société pluraliste*, Ottawa, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, étude no 7.

BORDELEAU, Y. & BERNIER, L. *et al.* (1974). *Les comportements du groupe ethnique italien*, Montréal, Ministère de l'immigration du Québec.

BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BRAZEAU, E.J. (1958). "Language Differences and Occupational Experiences", *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXIV (4): 532-540.

BREDIMAS-ASSIMOPOULOS, N. (1983). "Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec; le cas de la population grecque de Montréal", *Sociologie et Sociétés*, XV (2): 105-116.

BRETON, R. (1984). "The Production and Allocation of Symbolic Ressources: an Analysis of the Linguistic and Ethnocultural Fields in Canada", *Revue Canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 21 (2): 123-144.

——— (1979). "Ethnic Stratification Viewed from Three Theoretical Perspectives", Curtis, J.E., Scott, W.E. (ed), *Stratification in Canada (2nd edition)*, Scarborough, Prentice-Hall: 270-294.

——— (1974). "Types of Ethnic Diversity in Canadian Society", *VIII World Congress/VIII Congrès Mondial: Language and Cultural Policies/ Langue et stratégies culturelles*, 23 août.

——— (1964). "Institutionnal Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants", *American Journal of Sociology*, 70: 193-205.

BROWN, C. (1981). "Mothers, Fathers, and Children: From Private to Public Patriarchy" Sargent, L. (ed), *Women in Revolution*, Montréal, Black Rose Books: 239-268.

CANDELORO, D. (1988). "An overview of Italian Ethnicity in the United States", Communication présentée lors du colloque *Italiens et Italo-Canadiens*, les 9, 10 et 11 juin, UQAM.

CAPPON, P. (1974). *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Presses de l'université Laval.

CAROLI, B.B. & HARNEY, R.F. (1978). *The Italian Immigrant Woman in North America*, Toronto, The Multi cultural History Society of Ontario.

CASTONGUAY, C. (1985). "Transferts et semi-transferts linguistiques au Québec d'après le recensement de 1981", *Cahiers québécois de démographie*, 14 (1): 59-85.

——— (1984). *Evolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981*, Québec, Conseil de la langue française.

——— (1980). "L'orientation linguistique des mariages mixtes dans la région de Montréal", *Recherches sociographiques*, XXI (3): 225-251.

——— (1979). "L'Exogamie précoce et la prévision des taux de transfert linguistique", *Recherches sociographiques*, XX (3): 403-408.

CAUCHON, P. (1989). "Les immigrantes du Québec veulent apprendre le français", *Le Devoir*, lundi 13 mars: 1.

CHRISTOPHERSEN, P. (1948). *Bilingualism*, London, Methuen.

CLEMENT, R. (1984). "Aspects socio-psychologiques de la communication inter-ethnique et de l'identité sociale", *Recherches sociologiques*, XV (2/3): 293-313.

COMMISSION GENDRON (1972). *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec*, Québec, Editeur officiel.

COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON (1967-1970). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ottawa, Imprimeur de la reine.

COMMUNICATION QUEBEC (1986). *Liste des associations italiennes*, Montréal, ronéo.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE (1980). *Les communautés culturelles et la fonction publique québécoise*, Québec, Office de la langue française.

CONSEIL NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (1978). *Etude nationale sur les communautés italo-canadiennes*, Montréal, Secrétariat d'Etat.

CURTIS, J.E. & SCOTT, W.G. (1979). *Social Stratification in Canada (2nd edition)*, Scarborough, Prentice-Hall.

DANZIGER, K. (1976). "The Acculturation of Italian Immigrant Girls", *The Canadian Family (revised)*, Toronto, Holt, Rinehart & Winston of Canada Ltd.

——— (1971). *The Socialization of Immigrant Children*, Toronto, Institute for Behavioural Research, York University.

DA ROSA, V.M.P. & POULIN, R. (1986). "Espaces ethniques et questions linguistiques au Québec: à propos des communautés italienne et portugaise", *Canadian Ethnic Studies*, XVIII (2): 143-150.

DELPHY (DUPONT), C. (1980). "A Materialist Feminism is Possible", *Femenist Review*, 4: 79-105.

DE VRIES, J. (1986). *Towards a Sociology of Languages in Canada*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme (publication B-153).

DIDIER, R. & BORDELEAU, Y. (1973). *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec*, Commission Gendron, Etude E6, Québec, Editeur officiel.

DIONNE, L. (1986). *La scolarisation de la population adulte chez quelques communautés culturelles. Un examen des données du recensement de 1981*, Québec, Ministère de l'Education.

DORAIS, L.J. (1979). "Language and Mode of Production: a Contribution to Social Linguistics", *Current Anthropology*, vol. 20 (2): 389-391.

DUCHESNE, L. (1978). "Portrait démolinguistique des Italo-québécois", *Cahiers québécois de démographie*, 7(3): 133-157.

DUMONT, F. (1987). "Avis prononcé devant la Commission sur les institutions", *Le Québec et le lac Meech*, Montréal, Guérin.

——— (1982). "Parlons américain... si nous le sommes devenus!", *Le Devoir*, 3 septembre: 17.

EGRETAUD, H. (1970). *L'Affaire St-Léonard*, Montréal, Société d'éducation du Québec.

FISCHER, M.J. (1986). "Ethnicity and the Post-Modern Arts of Memory", Clifford, J., Marcus, G.E., *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley/L.A., University of California Press: 194-233.

FISHMAN, J.A. (1980). "Bilingualism and Biculturalism as Individual and as Societal Phenomena", *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol.1: 3-15.

——— (1972a). *Language in Sociocultural Change*, Stanford, Stanford U. Press.

——— (1972b). (ed) *Advances in the Sociology of Language, vol.II*, The Hague, Mouton.

——— (1972c). *Language and Nationalism: Two Integrative Essays*, Rowley (Mass.), Newbury House Publishers.

——— (1965). "Who Speaks what Language to whom and when?", *Linguistique*, 2: 67-88.

FISHMAN, J., NAHIRNY, V.C., HOFFMAN, J.E. & HAYDEN, R.C. (1965). *Language Loyalty in the United States: the Maintenance and Perpetuation of Non-English Mother Tongues by American Ethnic and Religious Groups*, The Hague, Mouton.

FRANCOIS, D. (1976). "Sur la variété des usages linguistiques chez les adultes. Relations entre langage et classes sociales", *La Pensée*, nov.-déc., no 190: 63-73.

GANS, H.J. (1979). "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America" *Ethnic and Racial Studies*, vol.2 (1): 1-20

GAY, D. (1985). "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", *Revue internationale d'action communautaire*, 14/54: 79-92.

GILLES, H. (ed) (1977). *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, New York, Academic Press.

GILLES, H. & ST-JACQUES, B. (ed) (1979). *Language and Ethnic Relations*, Toronto, Pergamon Press.

GOLDLUST, J. & RICHMOND, A.H. (1977). "Factors Associated with Commitment to and Identification with Canada", Isajiw, W., (ed) *Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society*, Toronto, Peter Martin Associates Ltd.: 132-153.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC (1983). *La place de communautés culturelles dans l'administration publique et dans les secteurs de l'enseignement et des services médicaux et sociaux; quelques résultats des recensements de 1971 et de 1981*, Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, Dir. de la recherche.

———— (1981). *Autant de façons d'être québécois. Plan d'action à l'intention des communautés culturelles*, Québec, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration.

———— (1978). *Le livre Blanc sur la politique québécoise du développement culturel*, Québec.

GUILLAUMIN, C. (1978). "Pratique du pouvoir et idée de nature (1): l'appropriation des femmes", *Questions féministes*, 2: 5-30.

———— (1972). *L'idéologie raciste: genèse et langage*, Lahaye, Mouton.

GUMPERZ, J.J. (1971). *Language in Social Groups*, Stanford, Stanford University Press.

HARNEY, R.F. (1978). *Italians in Canada*, Toronto, Mulcultural History Society of Ontario.

HUGHES, E.C. (1972). "The Linguistic Division of Labor in Industrial and Urban Societies", in Fishman, J.A., (1972b) op.cit.: 296-309.

ISAJIW, W. (1985). "Definitions of Ethnicity", Goldstein, J., Bienvenue, R., (ed), *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada (2nd edition)*, Toronto, Butterworths: 13-26.

JAMIESON, S. (1938). *French and English in the Institutionnal Structure in Montreal -- A Study on the Social and Economic Division of Labor*, Thèse de maîtrise, université McGill.

JANSEN, C.J. (1981). *Fact Book on Italians in Canada*, Toronto, York University.

JOY, R.J. (1979). "Languages in Conflict", Curtis, J.E., Scott, W.G., op. cit.: 295- 305.

JUTEAU, D. (1983a). "La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal", *Sociologie et sociétés*, XV (2): 39-54.

———— (1983b). "Les autres 'ethniques'", *Sociologie et sociétés*, XV (2): 3-8.

JUTEAU, D. & LAURIN, N. (1988). "L'évolution des formes de l'appropriation des femmes: des religieuses aux 'mères porteuses'", *Canadian Review of Sociology and Anthropology/ Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25 (2): 183-207.

JUTEAU, D. & ROBERTS, B. (1981). "Ethnicity and Feminity: (d')après nos expériences", *Canadian Ethnic Studies*, 13 (1): 1-23.

JUTEAU, D. & SEGUIN, L. (1988). "La collectivité franco-ontarienne: structuration d'un espace symbolique et politique", sous presse.

LABELLE, M. *et al.* (1987). *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal.

LACROIX, R. & VAILLANCOURT, F. (1981). *Les revenus et la langue au Québec, 1970-1981*, Québec, Conseil de la langue française.

———— (1980). *Attributs linguistiques et disparités de revenu au sein de la main-d'oeuvre hautement qualifiée du Québec*, Québec, Conseil de la langue française.

LAMBERT, W.E. (1967). "A Social Psychology of Bilingualism", *Journal of Social Issues*, XXIII (2): 91-109.

LAMY, P. (1979). "Language and Ethnolinguistic Identity: the Bilingualism Question", *International Journal of the Sociology of Language*, The Hague, Mouton: 23-26.

LAPOINTE, G. & AMYOT, M. (1986). *L'Etat de la langue française au Québec. Bilan et prospective*, Québec, Conseil de la langue française.

LIEBERSON, S. (1981). *Language Diversity and Language Contact: Essays*, Stanford, Stanford University Press.

——— (1972). "Bilingualism in Montreal: A demographic Analysis", Fishman, J.A. (1972b) op.cit.: 231-254.

——— (1970). *Language and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, John Wiley & Sons Inc.

MEAD, G.H. (1934). *Mind, Self and Society*, Chicago, University of Chicago Press.

MEINTEL, D. *et al.* (1985). "La nouvelle double journée de travail des femmes immigrées au Québec", *Revue internationale d'action communautaire*, 14/54: 33-44.

MILLER, C. & SWIFT, K. (1977). *Words and Women. New Language in New Times*, Garden City, Ancho Books.

NAHIRNY, V. & FISHMAN, J. (1965). "American Immigrant Groups: Ethnic Identification and the Problem of Generations", *Sociological Review*, 13 (3): 311-326.

O'BRYAN, K.G., REITZ, J.G. & KUPLOWSKA, O. (1976). *Les langues non officielles. Etude sur le multiculralisme au Canada*, Ottawa, Secrétariat d'Etat.

ORIOL, M. (1985). "Appartenance linguistique, destin collectif, décision individuelle", *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXIX: 335-347.

——— (1979). "Identité produite, identité instituée, identité exprimée: confusion des théories de l'identité nationale et culturelle", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXVI: 19-28.

PAILLE, M. (1984). "Cinq ans après la Charte de la langue française, les transferts linguistiques favorisent toujours l'anglais", Amyot, M, Bibeau, G., (éd), *Le statut culturel du français au Québec*, Québec, Editeur officiel: 159-164

PAINCHAUD, C. & POULIN, R. (1988). *Les Italiens du Québec*, Hull, Asticou/Critiques.

(1983). "Italianité, conflit linguistique, structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", *Sociologie et sociétés*, XV (2): 89-104.

PARRY, H. (1978). "The Metonymic Definition of the Female and the Concept of Honour Among Italian Immigrant Families in Toronto", Caroli, B. et al., op. cit.

PERESSINI, M. (1986). "Des gens de nul part sur un océan sans nom", *Vice Versa*, no 16: 36-38.

——— (1983). *Pratiques et stratégies migratoires: le cas des Italiens originaires du Frioul*, mémoire de Maîtrise, Université de Montréal.

PIERIS, R. (1951). "Bilingualism and Cultural Marginality", *British Journal of Sociology* 4(1): 24-40.

POLESE, M. & VELTMAN, C. (1985). *Les groupes ethniques et immigrants dans la région métropolitaine de Montréal 1971-1981: caractéristiques linguistiques et comportements résidentiels*, Montréal, INRS Urbanisation.

PORTER, J. (1974). *Everybody's Canada: the Vertical Mosaic reviewed and re-examined*, Toronto, Burns & MacEachren.

PRIMEAU, G. (1981). *Les Italiens à Montréal: profil d'une communauté ethnique de Montréal*, Montréal, CSIM.

QUENIART, A. (1987). *Le façonnement de la grossesse: une analyse des diverses dimensions du vécu des femmes*, Thèse de doctorat en sociologie, UQAM.

QUERE, L. (1982). *Des miroirs équivoques aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier Montaigne.

RAMIREZ, B. (1984). *Les premiers Italiens de Montréal*, Montréal, Boréal Express.

——— (1982). "L'immigration italienne. Rapports familiaux chez les Italiens du Québec", *Critère*, no 33: 127-140.

——— (1981). "Montreal's Italians and the Socio-economy of settlement, 1900-1930: some historical hypothesis", *Revue d'histoire urbaine*, vol.10, 39-48.

REITZ, J.G. (1974). "Language and Ethnic Community Survival", Breton, R. (ed), *Aspects of Canadian Society/ Aspects de la société canadienne*, Canadian Sociology and Anthropology Association/ Société canadienne de sociologie et d'anthropologie: 104-122.

RENAUD, J. & BERNARD, P. (1984). "Places et agents: les divisions ethnique et sexuelle du travail au Québec de 1931 à 1981", *Cahiers Québécois de démographie*, 13 (1): 87-100.

RICHMOND, A.H. (1974). "Language, Ethnicity and the Problem of Identity in a Canadian Metropolis", *Ethnicity*, 1: 175-206.

RIOUX, M. & DOFNY, J. (1962). "Les classes sociales au Québec", *Revue française de sociologie*, III (3): 290-300.

SALES, A. (1979). *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

SCHUTZ, A. (1964). *Collected Papers, II*, Brodersen, A. (ed), The Hague, Martinus Nijhoff.

SIMON, P.J. (1983). "Le sociologue et les minorités: connaissance et idéologie", *Sociologie et Sociétés*, XV (2): 9-21.

——— (1975-76). "Notes sur la sociologie des relations inter-ethniques et des relations raciales", *Pluriel*, no 2: 96-104; no 4: 87-90; no 8: 73-77.

——— (1975). "Propositions pour un lexique de mots-clés dans le domaine des études relationnelles", *Pluriel*, no 4: 66-77.

SOKOLOV, N.J. (1980). *Between Money and Love. The Dialectics of Women's Home and Market Work*, New York, Praeger.

SPADA, A. (1969). *The Italians in Canada*, Ottawa, Riviera.

TADDEO, D.J. & TARAS' R.C. (1987). *Le débat linguistique au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

THERIAULT, J.Y. (1984). "Etat, ethnie et démocratie", *Canadian Review of Studies in Nationalism*, XI (2): 201-218.

TREMBLAY, M.A. (1969). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, Montréal, McGraw-Hill.

VAILLANCOURT, F. (1988). *Langue et disparités de statut économique au Québec: 1970 et 1980* Québec, Editeur officiel, Dossiers du Conseil de la langue française.

VALLEE, F.G. & SHULMAN, N. (1969). "The Viability of French Groupings Outside Quebec", Wade, M. (ed), *Regionalism in the Canadian Community, 1867-1967*, Toronto, University of Toronto Press.

VANDELAC, L., BELISLE, D., GAUTHIER, A. & PINARD, Y. (1985). *Du travail et de l'amour: les dessous de la production domestique*, Montréal, St-Martin: 316-366.

VELTMAN, C. (1983). "L'évolution de la ségrégation linguistique à Montréal", *Recherches sociographiques*, no 24: 379-390.

——— (1980). *L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique et le rang social des travailleurs montréalais en 1971*, Montréal, Office de la langue française.

——— (1978). "La Structure résidentielle des transferts linguistiques dans l'agglomération de Montréal", *Recherches sociographiques*, XIX (3): 391-401.

——— (1976). "Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal", *Recherches sociographiques* no 17: 323-339.

VELTMAN,C. & IOANNOU, T. (1984). *Les Grecs du Parc Extension; insertion linguistique dans la société d'accueil*, Montréal, INRS Urbanisation, coll. "Etudes et documents" #40.

VELTMAN, C. & PARE, O. (1985). *L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise*, Montréal, INRS Urbanisation, coll. "Etudes et documents" #44.

WALBY,S. (1986). *Patriarchy at Work*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

WEBER, M. (1971). *Economie et société*, Paris, Plon [1922].

WEINFELD, M. (1977). *Determinants of Ethnic Identification of Slavs, Jews and Italians in Toronto*, Thèse de doctorat, Université Harvard.

YAGUELLO, M. (1981). *Les mots et les femmes*, Paris, Seuil.

ANNEXE A:

Guide d'entrevue

1er VOLET

fiche signalétique

– âge _____

– sexe _____

– niveau de scolarité _____

– actuel ou dernier emploi _____

– lieu de résidence (adresse, quartier) _____
_____

– type de résidence (logement, maison, etc.) _____
_____

– nombre d'enfants _____

– âge des enfants _____

– abonnement à un journal _____

– abonnement à une revue _____

– actuel ou dernier emploi des parents:

père _____

mère _____

– actuel ou dernier emploi du-de la conjoint-e _____
_____

– son niveau d'éducation _____

– son âge _____

– durée de la vie commune _____

– salaire annuel (1987) _____

– revenu familial annuel (1987) _____

2e VOLET

Présentation:

Ce guide d'entrevue comporte la liste d'éléments à couvrir par l'intervieweuse. Procéder par questions ouvertes plutôt que par questions fermées, afin d'obtenir le plus de renseigenements possible tout en contrôlant leur pertinence. Formuler d'autres questions à partir de propos particuliers à chaque répondant. Ouvrir avec une question telle: "Parlez-moi de votre travail." Permettre au répondant de poser des questions et de faire des commentaires. Noter ceux-ci pour y revenir à la fin.

VIE ACTUELLE

*A) **Travail***

A.1) *Caractéristiques générales de l'actuel ou du dernier emploi*

– type d'emploi: titre, grade, etc.
– où
– depuis quand, ou combien de temps
– comment a été trouvé
– description des tâches
– horaire
– mode de supervision, encadrement

- description du type d'entreprise ou organisme: buts, clientèle, territoire couvert, siège-social, etc.
- caractéristiques des collègues de travail: origine ethnique et linguistique, sexe.
- contacts avec supérieurs et/ou avec compagnons de travail: fréquence, cadre formel ou informel, lieu, etc.
- contacts avec clients: idem

A.2) *Langues d'usage au travail*

(cf. grille)

B) ***Etudes***
(s'il y a lieu)
(temps plein ou partiel)

B.1) *Caractéristiques générales*

- orientation\concentration
- but poursuivi, diplôme postulé.
- type de cours
- depuis quand
- horaire
- formation théorique ou pratique
- description de l'institution d'enseignement: nom, lieu, clientèle (composition linguistique et ethnique, moyenne d'âge, etc.)
- contacts avec compagnons de classe: fréquence, lieu, cadre
- caractéristiques des compagnons de cours: origine ethnique et linguistique, âge moyen, sexe.
- personnes avec lesquelles vous avez le plus de contacts: fréquence, type de relation (académique, amicale, intime), origine ethnique et linguistique.

B.2) *Langues d'usage à l'école*

(cf. grille)

C) ***Vie dans le ménage actuel***

C.1) *Caractéristiques générales*

- lieu et type de résidence
- depuis quand
- composition du ménage
- caractéristiques de chaque membre du ménage: âge, origine linguistique et ethnique (pour autre-s adulte-s que conjoint-e s'il y a), niveau de scolarité, emploi actuel
- contacts avec les membres: fréquence, moments
- Partage des tâches entre les membres: ménage, entretien extérieur, repas, vaisselle, lavage, épicerie, budget (payer comptes, etc.), soin des enfants, gros travaux, etc.
- activités familiales: fréquences, types, autres personnes présentes, modalités d'organisation (qui est en charge, etc.)

C.2) *Langue-s d'usage dans le ménage actuel*

(cf. grille)

D) ***Famille d'origine:***
Vie actuelle

D.1) *Caractéristiques générales*

- lieu et type de résidence
- composition du ménage dans lequel vit la famille
- caractéristiques de chaque membre de la famille et des conjoint-e-s, ami-e-s etc.: âge, origine linguistique et ethnique, niveau de scolarité, emploi actuel
- contacts avec les membres: fréquence, moments, modalités (qui initie les rencontres, où ont-elles lieu, etc.)

D.2) *Langue-s d'usage dans la famille d'origine et son ménage*

(cf. grille)

E) ***Famille étendue***

E.1) *Caractéristiques générales*

i) famille au Québec ou au Canada:

- lieux de résidence (de façon globale)
- pour famille à Montréal, quartier de résidence
- contacts avec les membres: fréquence, moments, modalités (qui initie les rencontres, où ont-elles lieu, etc.)
- caractéristiques des membres avec lesquels vous avez le plus de contacts: âge, origine ethnique et linguistique.

ii) famille en Italie:

- lieux de résidence (de façon globale)
- contacts avec les membres: fréquence, moments, modalités (qui initie les rencontres, où ont-elles lieu, etc.)
- caractéristiques des membres avec lesquels vous avez le plus de contacts: âge, origine ethnique et linguistique.

iii) belle-famille:

- lieu de résidence (de façon globale)
- contacts avec les membres: fréquence, moments, modalités (qui initie les rencontres, où, forme [en personne, téléphone, correspondance])
- caractéristiques des membres avec lesquels vous avez le plus de contacts: âge, origine ethnique et linguistique.

E.2) *Langue-s d'usage avec famille étendue:*

i) famille au Québec
ii) famille en Italie
iii) belle-famille

(cf. grille)

F) ***Quartier de résidence***

F.1) *Caractéristiques générales*

- description du quartier: composition ethnique, type (résidentiel ou commercial), etc.
- depuis quand habite là
- voisins immédiats: origine ethnique, communauté linguistique.
- contacts avec voisinage: fréquence, modalités (lors d'une activité commune, par hasard), type (de voisinage, amicaux, intimes), avec qui surtout.

F.2) *Langue-s d'usage dans le quartier de résidence*

(cf. grille)

G) ***Associations***

G.1) *Caractéristiques générales*

- êtes-vous membre (actif ou sympathisant) d'un club, organisme, association ou tout autre groupe à caractère communautaire, culturel, récréatif ou sportif.
- êtes-vous membre d'un syndicat
- d'un parti politique
- d'une corporation professionnelle
- d'un organisme "militant" (Amnistie internationale, Green peace, etc.)

- d'un organisme religieux
- autre...
- contacts avec ces associations: modalités (via publication seulement, réunions, etc.), fréquence, lieu, objet
- associations\organismes dans lesquels vous êtes impliqués activement: votre rôle, à quel niveau se situe votre implication (c.a., comité, etc.)
- contacts avec membres dans ces derniers: fréquence, type, lieu
- caractéristiques des membres que vous côtoyez le plus: origine ethnique et linguistique, niveau de scolarité, emploi occupé, type de relation (strictement en tant que membre, amicale, intime)

G.2) *Langue-s d'usage dans les associations*

(cf. grille)

H) *Vie sociale et religieuse*

H.1) *Caractéristiques générales*

- appartenance et pratique religieuse: quelle, fréquence, lieu, autres personnes présentes
- contacts avec curé: fréquence, lieu
- description des principales activités qui occupent votre temps libre: quoi (sorties, médias, lectures, passe-temps activité physique, etc.) où, fréquence
- avec qui
- meilleur-e-s ami-e-s: origine ethni- que et linguistique, âge, sexe, niveau de scolarité, emploi occupé

H.2) *Langue-s d'usage*

(cf. grille)

3e VOLET

RETROSPECTIVE

Les mêmes thèmes sont abordés ici. Il s'agit de procéder à la rétrospective occupationnelle, en partant du dernier emploi occupé avant l'actuel, de la rétrospective scolaire, résidentielle, vie familiale, etc. S'ajoutent les voyages en Italie, et autres détails qui apparaissent au cours de l'entretien.

4e VOLET

4.1 Questions diverses

- Y a-t-il des événements, emplois, personnes, rencontres, voyages ou autres choses qui vous ont marqué, positivement ou négativement, dans votre vie? Lesquelles? Comment?
- Comment et où vous voyez-vous dans dix ans? Quelles sont vos aspirations, vos rêves, vos objectifs, que se soit au plan professionnel, familial, personnel...?
- Comment vous définissez-vous en termes de nationalité?, d'origine ethnique? Qu'est-ce qui vous "fait" de cette nationalité? Est-ce qu'il y a un moment, dans votre vie, où vous avez pris conscience de votre "italianité", "canadianité", "québécitude", etc.?
- *S'il y a lieu*
  - Dans quelle langue étudient vos enfants? Pourquoi?
  - Considérez-vous important qu'ils apprennent l'italien? Pourquoi? Et votre conjoint-e?
  - Les envoyez-vous à des cours d'italien?

4.2 Questions sur rapport de Ego à la langue

- Vous sentez-vous différent-e quand vous parlez une langue de quand vous en parlez une autre?
- Qu'est-ce que l'italien pour vous? Considérez-vous important de conserver la langue italienne? Et votre conjoint-e?
- Qu'est-ce que le français pour vous? Et l'anglais?
- Considérez-vous important de conserver d'autres choses qui sont "typiquement" italiennes? Pourquoi? Si oui, lesquelles? Et votre conjoint-e?
- Y a-t-il des choses que vous consdidérez italiennes desquelles vous désirez vous distancer, ou que vous avez déjà rejetées? Lesquelles? Pourquoi?
- Y a-t-il des choses que vous considérez proprement canadiennes ou québécoises que vous tenez a conserver? Y en a-t-il desquelles vous tenez à vous distancer, ou que vous avez déjà rejetées? Lesquelles? Pourquoi?

4.3 Autres questions suite à l'entretien

4.4 Pour entrevues suivantes...

- Pouvez-vous me dire qui, parmi vos ami-e-s et cousin-e-s, sont né-e-s au Québec de parents immigrants italiens, et qui sont marié-e-s ou qui vivent en couple?
  – identifier:
    - emploi occupé
    - origine du-de la conjoint-e
    - depuis combien ne vit plus chez ses parents
    - depuis combien de temps est marié-e

PROFIL LINGUISTIQUE: *identification du répondant*

Dans quelle proportion utilisez-vous
le français (F), *l'anglais* (A), *l'italien* (I) *ou le dialecte* (D),
dans chacune des situations suivantes

F	A	I	D	
				AU TRAVAIL
				avec supérieurs
				supérieurs entre eux
				avec collègues
				collègues entre eux
				avec subalternes
				subalternes entre eux
				avec clients
				à la pause
				au dîner
				À L'ÉCOLE (s'il y a lieu)
				AVEC PROFESSEUR: — en classe
				— entre cours
				professeurs entre eux
				AVEC COMPAGNONS: — en classe
				— entre cours
				compagnons entre eux
				examens
				travaux
				DANS LE MÉNAGE ACTUEL
				avec conjoint-e
				enfant 1 (aîné)
				enfant 2
				enfant 3
				enfant 4
				enfants entre eux
				avec père
				avec mère
				parents entre eux
				avec ami-e-s
				autres (préciser)

PROFIL LINGUISTIQUE: *identification du répondant*

Dans quelle proportion utilisez-vous
le français (F), *l'anglais* (A), *l'italien* (I) *ou le dialecte* (D),
dans chacune des situations suivantes

F	A	I	D	
				DANS FOYER D'ORIGINE
				avec conjoint-e
				avec enfant 1
				enfant 2
				enfant 3
				enfant 4
				avec père
				avec mère
				parents entre eux
				avec frères/soeurs
				avec aîné-e-s
				avec pair-e-s
				avec cadet-te-s
				FAMILLE ÉTENDUE: QUÉBEC
				i) côté paternel
				grand-père
				grand-mère
				grands-parents entre eux
				oncles
				oncles entre eux
				tantes
				tantes entre elles
				cousin-e-s
				cousin-e-s entre eux
				ii) côté maternel
				grand-père
				grand-mère
				grand-parents entre eux
				oncles
				oncles entre eux
				tantes
				tantes entre elles
				cousin-e-s
				cousin-e-s entre eux

PROFIL LINGUISTIQUE: *identification du répondant*

Dans quelle proportion utilisez-vous
le français (F), *l'anglais* (A), *l'italien* (I) *ou le dialecte* (D),
dans chacune des situations suivantes

F	A	I	D	
				FAMILLE ÉTENDUE: ITALIE
				i) côté paternel
				grand-père
				grand-mère
				grands-parents entre eux
				oncles
				oncles entre eux
				tantes
				tantes entre elles
				cousin-e-s
				cousin-e-s entre eux
				ii) côté maternel
				grand-père
				grand-mère
				grands-parents entre eux
				oncles
				oncles entre eux
				tantes
				tantes entre elles
				cousin-e-s
				cousin-e-s entre eux
				neveux/nièces
				neveux/nièces entre eux
				FAMILLE ÉTENDUE: AUTRES

PROFIL LINGUISTIQUE: *identification du répondant*

Dans quelle proportion utilisez-vous
le français (F), *l'anglais* (A), *l'italien* (I) *ou le dialecte* (D),
dans chacune des situations suivantes

F	A	I	D	
				DANS QUARTIER DE RÉSIDENCE
				voisin-e-s
				voisin-e-s entre eux
				ÉPICERIE: — liste
				— avec marchand
				banque
				pharmacie
				autres (préciser)
				ASSOCIATIONS/ORGANISATIONS/CLUBS/etc.
				association 1:
				correspondance
				réunions
				avec co-membres
				co-membres entre eux
				association 2:
				correspondance
				réunions
				avec co-membres
				co-membres entre eux
				association 3:
				correspondance
				réunions
				avec co-membres
				co-membres entre eux
				association 4:
				correspondance
				réunions
				avec co-membres
				co-membres entre eux

PROFIL LINGUISTIQUE: *identification du répondant*

Dans quelle proportion utilisez-vous
le français (F), *l'anglais* (A), *l'italien* (I) *ou le dialecte* (D),
dans chacune des situations suivantes

F	A	I	D	
				VIE SOCIALE
				meilleur-e-s
				ami-e-s
				sports
				soirées, fêtes communes
				cinéma
				restaurant
				autres (préciser)
				VARIA **Médias:**
				quotidiens
				autres journaux d'information
				radio
				T.V.
				autres:
				notes personnelles (mémo, agenda)
				PENSER: — au travail
				— à maison
				— avec amis
				rêvasser
				compter
				répondre au téléphone
				JOUER: — avec enfants
				— avec ami-e-s
				— avec conjoint-e
				écrire
				lectures diverses
				musique

ANNEXE B:

Tableau synthèse des caractéristiques occupationnelles des répondants selon la composition ethnique de la structure hiérarchique

SUBALTERNES	CADRE SUPÉRIEUR ITALIEN CADRE INFÉRIEUR ITALIEN	CADRE SUPÉRIEUR ITALIEN NE S'APPLIQUE PAS	CADRE SUPÉRIEUR CANADIEN ANGLAIS CADRE INFÉRIEUR ITALIEN
Italien exclusivement	1 H t.pl. inf. pme ital. 1 F t.par. sub. pme ital.		
Italien principal *Autre secondaire*		1 H t.pl. sub. pme ital. 1 F t.pl. sup. pme ital.	
Autre principal *Italien subsidiaire*			
Canadien français exclusivement			1 H t.pl. inf. pme can. ang.
Canadien français principal *Italien subsidiaire*			1 H t.pl. inf. ge ital.
Canadien français principal *Canadien anglais et autre secondaire*			
Italien exclusivement			
Italien principal *Autre secondaire*			
Autre principal *Italien subsidiaire*			1 F t.par. sub. pme autre
Canadien français exclusivement			
Canadien français principal *Italien subsidiaire*	1 H t.pl. pro public 2 F t.par. pro public 1 H t.pl. sub. ge can. ang.		
Canadien français principal *Canadien anglais et autre secondaire*		1 F t.pl. inf. public	

LÉGENDE: H = homme
F = femme
t.pl. = temps plein
t.par. = temps partiel
sup. = cadre supérieur
inf. = cadre inférieur
sub. = subalterne
pro. = professionnel
pme = petite et moyenne entreprise
ge = grande entreprise
ital. = entreprise italienne
can. ang. entreprise canadienne anglaise
autre = entreprise "ethnique" non italienne
public = adm. provinciale

ANNEXE C:

Répartition des hommes et des femmes dans les associations italiennes

(source: *Communication Québec, 1986*)

Type d'association	Personnes-ressources	Total*
culturel/folklorique	5 femmes 9 hommes	8
santé et services sociaux	11 femmes 5 hommes	16
culturel et professionnel	0 femme 3 hommes	3
sports	0 femme 1 homme	1**
consulat et commerce	4 femmes 9 hommes	8
institutions financières et chambres de commerce	0 femme 9 hommes	9
institutions religieuses (catholique et protestant)	0 femme 17 hommes	17
librairies et distributeurs	0 femme 2 hommes	2
medias électroniques	1 femme 5 hommes	6
secours mutuel	1 femme 7 hommes	6
services au public et relayeurs d'information	11 femmes 17 hommes	20
syndicats	0 femme 3 hommes	3
universités – professeurs et étudiants	1 femme 3 hommes	4

*Total des associations pour lesquelles on indique le nom d'au moins une personne-ressource.
**Dans ce cas, il n'y a qu'une personne-ressource pour toutes les associations sportives.